L'EVENEMENT

MERCREDI, 12 JUILLET 190[illegible]

JOURNAL POPULAIRE

39ME ANNÉE.—No. 49

Le Séminaire T
15mai1905

THOS. DONOHUE

Occasions d'Eté

Blouses de Soie

BLOUSES de Soie Japonaise Blanc, Noir, toutes grandeurs, valant $2.75 pour $1.90

BAS

BAS DE FIL ajourés, valant 40 cts pour..... 25c

BAS DE FIL, un article d'usage..... 25c

BAS DE FIL TAN..... 25c Pour..... 25c

GANTS

GANTS Taffeta noir et de couleur prix régulier de 25 à 40 cts, à..... 15c

THOS. DONOHUE

188 RUE ST-JEAN

Un chapitre de malheurs

Chez nos compatriotes des Etats-Unis

Holyoke, Mass, 11—Fréd. Boulanger, un enfant de 2 ans, fils de M. Georges Boulanger, un charpentier au service de M. Louis A. Lafrance a été broyé sous un lourd camion, en face de la maison paternelle.

Le véhicule a passé sur le cou de l'enfant qui a expiré en quelques instants.

M. Georges Boulanger est domicilié au No. 88, rue Race.

La police a mis en état d'arrestation le conducteur de la voiture qui a tué l'enfant ; cependant, après avoir donné des explications le prisonnier a été relaché.

La voiture était couverte, et le conducteur dit qu'il n'a entendu parler de l'accident que longtemps après qu'il fut arrivé.

DEUX NOYADES

Taunton, Mass., 11—Raoul Lafrance, un garçonnet de 12 ans dont la famille habite avenue Fourth, s'est noyé accidentellement, dans l'étang de la filature Whittenton.

Il se maintenait à la surface de l'eau au moyen d'une planche, lorsque soudain celle-ci chavira, et le malheureux enfant coula au fond avant qu'on pût lui porter secours.

Le cadavre a été retrouvé peu après l'accident.

Lewiston, Maine, 10—Arthur Chaest, âgé de 11 ans, s'est noyé, en se baignant dans la rivière Androscoggin. On a recouvré son cadavre.

TUE PAR UN TRAIN

Attleboro, Mass., 10—Adélard Ayotte, un jeune homme de 19 ans, fils de M. Philippe Ayotte, de Manchester, N. H., a été tué, par un train de chemin de fer.

En compagnie de quelques amis il longeait la voie ferrée, lorsqu'il vit venir un train de voyageurs. En voulant l'éviter, il se trouva dans le chemin d'un train de marchandises allant à une grande vitesse.

La mort fut instantanée.

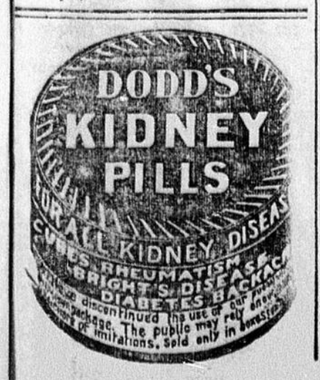
Le corps de l'infortuné jeune homme est affreusement mutilé.

Le tabac CHAMPLAIN est le meilleur des tabacs a fumer et chiquer.

Poulain nourri par des chèvres

Un de nos confrères de Normandie raconte l'histoire assez curieuse d'un poulain dont la mère mourut en le mettant au monde.

La fermière à qui appartenait la bête songea à alimenter artificiellement le poulain qui était sain et vigoureux. Mais le lait de vache ne plut pas au petit nourrisson. On eut recours au lait de chèvre. Le poulain y prit goût et bientôt une chèvre ne suffisant plus à l'allaiter, il fallut en acheter deux autres. On s'amuse fort dans le pays à voir le poulain téter à tour de rôle ses trois nourrices qui, groupées sur une table, lui présentent docilement leurs pis.



La situation aux Indes

UNE REVOLTE EST IMMINENTE

Résultat de la guerre actuelle

Simla, Inde, 11.—La situation ici devient très sérieuse et la plus grande inquiétude se manifeste chez les européens. Les autorités font tous leurs efforts pour empêcher de se propager de province à province, l'esprit de révolution contre le joug britannique.

La guerre russo-japonaise est la cause de cette effervescence. Les victoires japonaises ont été une révélation pour les Hindous qui rêvent, dans un avenir prochain, la suprématie des races asiatiques. On peut dire sans crainte d'exagération que l'effervescence est plus grande que lors de la révolte des Cipayes qui eut un si sanglant dénouement et mit même, pendant un certain temps, la domination anglaise en question.

Les Hindous se répètent à l'envi la conclusion du rapport de lord Kitchener, lequel déclare que l'armée anglaise d'occupation est pratiquement sans valeur.

Lord Curzon est détesté des indigènes en raison de mesures administratives jugées tyranniques.

Le roi a été mis au fait de la gravité de la situation par le ministre des colonies et a pris personnellement des renseignements de personnalités appartenant à la haute administration anglaise de l'Inde actuellement en Angleterre.

C'est un fait connu de tous les européens aux Indes que depuis plusieurs mois on constate dans la région du centre la présence de milliers et de milliers d'Afghans, n'ayant aucuns moyens d'existence et pourtant ne manquant de rien. Ces Afghans se connaissent entr'eux, se réunissent par petits groupes. Ceci est considéré comme particulièrement grave par les autorités, étant donné que jamais les Afghans ne sont venus aux Indes pour rien. Toujours leur présence a été suivie de quelque mouvement de révolte.

La situation est considérée comme très sérieuse et les européens aux Indes, font des voeux, cela se conçoit, pour que le nuage qui menace actuellement, n'éclate pas en tempête.

PENIBLE ACCIDENT

Un enfant se noie sous les yeux de sa mere

Farnham, 11—Un bien pénible accident vient de plonger dans le deuil la famille de M. J. M. Bélanger, caissier de la Banque de St-Hyacinthe ici.

Hier après-midi, vers 2½ hrs son jeune fils Charles âgé de 6 ans était à jouer au bord de la rivière avec le jeune fils de M. P. A. Galipeau lorsquesoudain il perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Aux cris du jeune Galipeau, plusieurs personnes accoururent, mais personne ne put secourir l'enfant à temps et les témoins le virent s'enfoncer pour la dernière fois.

Le corps fut repêché au bout de vingt minutes et quoique le coeur de l'enfant battit encore, il fut impossible aux Drs Comeau, Slack et Demers de le ranimer.

Après quelques minutes il expirait.

Mme Bélanger eut une crise nerveuse, l'enfant s'étant noyé presque sous ses yeux, et le médecin dut la mettre au lit.

Annexion a Montreal

(Dépêche spéciale)

Montréal, 12—Le conseil de ville a adopté en deuxième lecture hier, les règlements relatifs à l'annexion de St-Henri et Villeral. Ces règlements seront envoyés aux municipalités, qui le considèreront et devront les faire approuver par le peuple.

Sir Charles Tupper

Sir Charles Tupper prend beaucoup de mieux depuis son séjour avec M. Matthew Gray, à Abbey Wood, en Kent. Après son retour du sud de l'Europe, sir Charles Tupper a été invalide pendant quelque temps,mais grâce à sa forte constitution, qui démontre une vitalité comme on en voit rarement, et aux traitements médicaux, il revint à la santé. La semaine dernière, il était à Londres, rendant visite à des amis. Il espère bientôt reprendre encore plus de force au bord de la mer.

Au Sault Montmorency on prévient très vite de la fatigue.

Une ile ephemere

On se rappelle cette île qui apparut un beau jour au large du Japon, et reçut le nom de Nushima.

On mande de Kobé au "Daily Express" qu'un fonctionnaire japonais, envoyé par son gouvernement pour examiner cette île, vient d'annoncer que le point le plus élevé ne se trouve plus qu'à trois mètres au-dessus de la mer, alors qu'elle mesurait le jour de la découverte 144 mètres. La circonférence n'est plus que de deux milles et sa longueur d'un quart de mille. Le drapeau japonais, qui avait été placé au sommet de la plus haute colline, n'est plus visible qu'à une courte distance. On croit que d'ici quelques semaines l'île aura complètement disparu.

Humilité heroique

HUIT MILLE PIASTRES

Rendues à une pauvre veuve

On lit dans le "Freeman's," de New-York :

"Il y a quelques jours, madame Slavin, de New-York, perdit $8,550 qu'elle venait de retirer de la banque. C'était toute sa richesse. Pleurs, désespoir, etc. Lundi dernier, un homme et une femme viennent la voir ; "Où avez-vous égaré votre argent ?" lui demandent-ils.—Près de la Nassau Trust Company.—Combien ?—$8,550. —C'est bien, voici le tout que nous avons trouvé précisément à cet endroit.—Mais qui êtes-vous que je vous remercie.—Il n'importe. Nous sommes des paroissiens de l'église Saint-Jean-Baptiste, nous lavonsunfilsprêtre et il n'aimerait pas que l'on fasse du bruit autour de notre nom. D'ailleurs nous n'avons fait que notre devoir et il suffit."

"C'est vrai, ils n'avaient fait que leur devoir ; mais tout de même il y a lieu pour madame Slavin de se réjouir que sa bourse soit tombée entre les mains de gens "fidèles à prendre de l'eau bénite et à aller à la messe." Pascal a une belle page là-dessus."

LA CONFERENCE DE LA PAIX

Les plénipotentiaires se rencontreront à Portsmouth, N.-H.

Washington, 11—Il a été annoncé officiellement que la rencontre des plénipotentiaires russes et japonais aura lieu à Portsmouth, N. H. Cette rencontre conservera son nom de "conférence de Washington" mais, comme on l'avait annoncé dès le début des pourparlers, les envoyés pour la paix se rencontreront plus au nord pour échapper à la chaleur estivale de la capitale.

On s'attend à ce que l'arrivée des plénipotentiaires japonais à Seattle ait lieu vers le 23 juillet, sur le vapeur "Minnesota." Ils se rendront immédiatement à New-York, où ils arriveront vers le 28 juillet. Le Minnesota" n'a encore effectué qu'un seul voyage aller et retour en Extrême-Orent, mais lors de son premier voyage, de Yokohama à Seatle, il a mis quatorez jours et quelques heures.

La conférence aura lieu dans un bâtiment public appartenant au gouvernement, et situé sur une île en communication avec la terre ferme par un pont qui aboutit à Kittery.

Les plénipotentiaires se rencontreront au lieu indiqué, mais habiteront à Portsmouth, où il ya plusieurs excellents hôtels.

On a annoncé officiellement qu'il n'y aura pas de rencontre préliminaire à Washington. Les envoyés se rendront d'abord à New-York, et de là seront transportés à Oyster Bay sur deux croiseurs, un pour les Russes et un pour les Japonais. Les représentants des deux pays seront alors présentés au président Roosevelt qui, à son tour, présentera les envoyés japonais aux envoyés russes.De Oyster Bay, les délégués seront transportés à bord des deux croiseurs à Portsmouth. Les deux croiseurs désignés seront le "Mayflower" et le "Dolphin."

On estime que les délégués arriveront à Oyster Bay pendant la première semaine d'août, quoique la date exacte de leur arrivée et de leur présentation ne soit pas encore connue.

M. Mouravieff a eu une entrevue hier avec l'empereur pour connaître les vues de celui-ci sur la paix. Il s'embarquera pour les Etats-Unis la semaines prochaine.

L'empereur a reçu du général Linevitch une autre dépêche très optimiste sur la situation militaire, et les partisans de la guerre à la cour font beaucoup de bruit autour des nouvelles reçues.

D'après des rumeurs circulant dans l'entourage impérial, il parait que l'impératrice est opposée à la conclusion de la paix.

Le secret de vivre un siècle

M. Josiah Zeitlin, né à Lodz, en Pologne, le 3 juillet 1805, est arrivé en Amérique il y a environ quatre-vingt ans. Possesseur d'une assez grande fortune, il n'a pas travaillé et habite depuis longtemps avec sa fille, 136 Lexington avenue à Broonlyn.

Hier, M. Zeitlin a célébré le centième anniversaire de sa naissance. Certainement c'est l'homme le plus heureux de Brooklyn, non seulement parce qu'il ne porte pas son âge,mais qui plus est, il est joyeux et gai comme un homme de quarante ans.

Tous les jours, il fume plusieurs cigares très forts et une boîte de cigarettes. En plus, il boit whiskey et bière selon sa soif. En un mot, selon lui, voici les recettes pour vivre longtemps:

Ne prenez jamais de médicament et ne voyez pas de médecin.
Ne soyez jamais pressé.
Ne vous tourmentez pas.
Mangez peu, surtout étant jeune.
Dormez huit heures par jour.

Et après plusieurs autres recommandations secondaire, M. Zeitlin conclut en disant qu'avec ces habitudes tout le monde peut atteindre facilement cent ans.

Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre) pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaite.

Il quitte sa femme pour entrer dans le clergé catholique

CELLE-LA SE FERA AUSSI RELIGIEUSE

Une conversion au catholicisme qui fait sensation à San Francisco

San Francisco, 10.—Le Révd. Stephen Innes, ancien recteur de l'église Ste-Marie la Vierge, en cette ville, est à la veille de quitter San Francisco pour l'Italie, où il va chercher la sanction papale à sa séparation d'avec sa femme.

Ce n'est pas par manque d'affection ou de bonheur domestique que les deux époux ont décidé de se séparer. M. Innes est convaincu que la seule vraie religion est celle de l'église catholique, et il veut entrer dans les ordres. Mme Innes appuiera son mari et elle appuiera son appel au Pape, s'engageant elle-même à entrer dans un ordre des plus sévères de l'église catholique. Le Père Innes, comme on l'appelait ici, est le fils du Révd. Robert. F.Innes, de Philadelphie, fondateur d'une grande institution de charité à Philadelphie. En 1900, il épousa Mlle Louie Smithers, fille de F. S. Smithers, riche banquier de New-York, et au mois de septembre de la même année il vint ici en qualité de recteur de Ste-Marie.

En 1902, M. Innes commença à différer d'opinion avec l'évêque épiscopalien sur les usages de leur église, et il y a un an il donna sa démission comme recteur de Ste-Marie. Depuis lors, il a toujours fréquenté les temples catholiques.

Triple noyade

Le major Sankey et deux de ses hommes se noient sur le lac Clair

(Dépêche spéciale)

Kenora, Ont., 12—Le major Villiers Sankey, ingénieur de Division du Transcontinental, avec deux hommes de son équipe, se sont noyés, hier matin, sur le Lac Clear.

Un coup de vent a fait chavirer le canot. Pendant trois heures ils se tinrent accrochés à l'épave, mais Sankey, Beauchamp et Hull [illegible]uberont. Un seul survivant, le jeune Temple, réussit à regagner le camp.

Le major Sankey était un officier très populaire à Toronto.

Beauchamp venant de Keewatti et ses parents demeurent à Ottawa. Il était âgé de 28 ans et célibataire.

Parlement Fedéral

Comment on faisait des élections à Hasting Ouest

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 12—Avant de passer à l'adoption de nouveaux crédits, la chambre a pris connaissance de la façon dont on faisait les élections dans West Hastings.

M. Porter, le député du comté, avait en sa possession une des fameuses boîtes de scrutin qui permettaient de convertir en bulletins de Laurier, les bulletins de Borden. Il a accusé le gouvernement de complicité en permettant que des politiciens sans vergogne obtiennent à Ottawa des bulletins extra.

La chambre vota ensuite les crédits du département de l'Intérieur et s'ajourna à 12.30 heures.

Le bill de la milice a été lu en troisième lecture.

* * *

Au sénat, le bill amendant la loi des banques a été adopté en troisième lecture.

DRAPEAU-LEDROIT

Un joli mariage a été célébré hier matin dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

M. R. A. Drapeau, avocat, C. R., de Rimonski, conduisait à l'autel Mlle Emphernie Ledroit, fille de feu T. Ledroit.

M. le curé Faguy officiait.

L'autel resplendissait de riches décorations florales et électriques.

Mlle Gauthier tenait l'orgue et Mlles Rivard, Turcotte et Lefebvre chantèrent plusieurs morceaux de circonstance.

Les nouveaux époux vont faire leur voyage de noces dans la Gaspésie

Nos meilleurs souhaits.

Mort en dansant

Missoula, Montana, 13—On télégraphie du territoire des Indiens Têtes-Plates, où sont campées les cinq tribus de Têtes-Plates, un fait assez extraordinaire.

Pendant un grand concours de danse, un brave Indien, Têtes-Plates nommé Kaootic Dorsoc, vient de mourir, après avoir dansé 24 heures consécutives.

Cet Indien, excité par les applaudissements de jeunes Indiennes et de jeunes filles blanches qui assistaient à ce tournoi d'un nouveau genre, dansa de plus en plus vite en s'accompagnant du tam-tam.

Les blancs qui assistaient à ce concours demandaient à ce que la danse cessât, car l'Indien donnait des signes de fatigue ; mais quand l'Indien entendit qu'on le supposait fatigué, il se remit à danser, encouragé par les jeunes filles indiennes et les femmes qui battaient du tam-tam à coups redoublés, tandis que les hommes faisaient un bruit assourdissant avec leurs tambours.

Enfin, Kaootic Dorsoc, s'arrêta quand on lui dit qu'il avait gagné le prix, qui se compose de plusieurs poneys et le surnom de "maître danseur" pour avoir dansé pendant 24 heures.

Le pauvre Indien harassé, se traina jusqu'au bord de la rivière, et là, après quelques minutes, il mourut, malgré tous les soins qu'on lui ait prodigués.

Tabac Champlain a fumer et a chiquer, 5 cts le paquet.

Echos de la Ville

ET DES ENVIRONS

MARIAGE.—Hier matin, à l'église St-Jean-Baptiste, a eu lieu le mariage de Mlle Julie Marie Langelier, à M.Dan J. Perry, ingénieur civil. M. le curé Demers administra le sacrement. Plusieurs personnes assistaient à la cérémonie, entr'autres l'hon juge et Mme François Langelier.

PERSONNEL.—L'hon. T. C. Casgrain est arrivé à Québec hier, et est descendu au Château Frontenac.

—L'hon. Lomer Gouin est attendu à Québec aujourd'hui.

—L'hon. J. B. Prévost est à Québec depuis hier soir.

BREF D'INJONCTION—Devant l'hon. juge Sir A. Pelletier, en chambre, les parties ont été entendues sur une requête pour bref d'injonction dans la cause de The United Shoe Machinery Company of Canada, contre Michel Brunet, Cléophas Lachance et Ls. Tanguay.

MM. McGibbon, Casgrain, Mitchell et Surveyer, représentent la Requérante, et MM. Caron, Pentland, Stuart et Brodie, les Intimés.

MAUVAISE CHUTE.—On nous écrit de Nicolet, que lundi après-midi deux hommes étaient à travailler sur le toit d'une maison à Bécancour et qu'ils ont été victimes d'un sérieux accident. Arthur Deshaies et Arthur Barbier sont les blessés. L'échafaud sur lequel ils se tenaient s'étant brisé ils furent précipités sur le sol d'une hauteur de trente pieds. On les releva inconscients. Deshaies s'était brisé une jambe et Barbier s'était infligé de sérieuses lésions internes.

MARCONIGRAPHIE.—Il y a déjà plusieurs stations de télégraphie sans fil sur les côtes du golfe et du fleuve St-Laurent. Il y en a deux dans notre province, une à Fame Point et une autre à Heath Point.A Point Amour, à Seal Island, sur la côte du Labrador il y a aussi des stations mercnigraphiques. Partout on se dit satisfait des expériences faites jusqu'à ce jour. On nous promet une station à Québec depuis longtemps, peut-être l'aurons-nous avant la fin de la présente année.

PROTESTATION.—L'enlèvement de la plaque commémorative de la mort de Montgomery soulève des protestations considérables. On soit maintenant que cet enlèvement a été fait par ordre du major Maunsell, directeur du service des ingénieurs. Dans sa lettre ordonnant d'enlever la vieille plaque, le major Maunsell dit qu'une autre plaque commémorative du fait d'armes ayant été installée dernièrement au pied du Cap, il ne voit pas la nécessité d'y laisser l'ancienne qui tombe en pourriture. Cependant on continue à s'agiter en certain quartier de notre ville pour que l'on replace la plaque de bois. Les autorités d'Ottawa décideront en dernier ressort de ce conflit.

PROCEDURES—Sir C. A. P. Pelletier a siégé en chambre hier matin.

A une assemblée des créanciers, dans l'affaire de Delphis Coulombe, de la paroisse de Villeroy, marchand, insolvable.

Sa Seigneurie a nommé V. E. Paradis, de Québec, comptable, curateur, et Paul Emile Gagnon, de la maison P. Adhémar Gagnon, inspecteur à la dite faillite.

Dans la cause de Louis George Bergeron, de Québec, épicier, insolvable, une assemblée des créanciers tenue au Palais de Justice, sir A. Pelletier a nommé V. E. Paradis, de Québec, comptable, et Ls. Nap. Bergeron, épicier, et Philippe T. Bazin, de la maison Nazaire Turcotte et Cie, épiciers en gros, tous deux de Québec, inspecteurs de la dite faillite.

A MONTMAGNY.—Lundi soir dernier, sur invitation de M. le sénateur Choquette, Son Excellence lord Grey, Lady Evelyn et Lady Palmer, et la suite vice-royale sont allés visiter la petite ville de Montmagny. Les distingués visiteurs furent reçus à la gare par le maire et les conseillers de ville, M. le curé Marois et les notables de l'endroit.

Une foule en liesse animait les abord de la gare et les rues de la ville, pavoisées comme aux jours de grande fête, Son Excellence ayant désiré voir une ferme canadienne et quelle méthode de culture on pratiquait en Canada, l'hon. M. Choquette conduisit d'abord son hôte dans une importante métairie de la banlieue. Au retour, on visita certaines maisons industrielles de Montmagny, entr'autres les grandes scieries Price & Bros.

Quand le parti du Gouverneur arriva chez l'hon. M. Choquette, Lady Evelyn, Lady Morley, et toutes les dames de leur suite avaient reçu des gerbes de belles fleurs.

La résidence du sénateur Choquette est sise dans un des plus pittoresques endroits de la ville. Dans l'immense jardin qui entoure l'habitation, un souper délicat fut servi, Madame Choquette faisant les honneurs avec une grâce exquise et toute canadienne. Dans la soirée des artistes locaux donnèrent une véritable sérénade aux hôtes distingués de l'hon. M. Choquette. Un feu d'artifice fut le bouquet de la fête, éblouissant et égayant la population. Vers onze heures, les voyageurs étaient de retour à Québec, enchantés de tout ce qu'ils avaient vu et entendu.

EN VISITE DANS LEUR FAMILLE

M. l'abbé Albert Côté, ci-devant curé de Limoilou, et maintenan de Biddeford, Maine, et le Révérend Père Isaïe Côté, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de St-Dominique, à St-Hyacinthe, tous deux fils de M. Ignace Côté, ouvrier polisseur de la maison Carrier, Lainé et Cie, sont actuellement en visite dans leur famille, à Lévis.

Le R. P. Côté vient de terminer ses études théologiques. Ces deux prêtres ont fait leurs études au collège de Lévis.

NOTES PERSONNELLES

Mlle Stella Bussière et M. Edmond Jobin, d'Ottawa, neveu et nièce de MM. Nap. et T. J. Jobin, ce dernier agent de "l'Evénement," sont en ce moment en visite à Québec et les hôtes de leurs oncles. M. Edmond Jobin est le fils de M. J. B. Jobin, un ancien québecois bien connu.

UNE VENTE A SENSATION

DANS NOTRE LINGERIE POUR DAMES

Savoir : Pantalons, cache-corsets, chemises et jaquettes, matinées en lawn, en soie, en voile et en alpaca, à des prix ridicules. Visibles dans une de nos vitrines.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

LE VRAI REMEDE

Les quintes de toux les plus violentes cessent rapidement dès qu'on fait usage du BAUME RHUMAL. Ceux qui toussent trouvent en lui un prompt [illegible]

F. SIMARD & CIE

Costumes d'Eté ET MANTEAUX .....DE SOIE.....

Dans un Grand Nombre de Jolis Modèles très désirables, Réduits à des prix très intéressants.

BLOUSES DE SOIE genre Bolero avec petite collerette, et plusieurs piqures, prix réguliers $7.50 et $11.50 pour cette semaine. . . . . $5.00 et $7.00

BLOUSES E NSOIE demie longueur avec colerette garnie d'un collet en dentelle, se vendant régulièrement $22.75,pour. $12.00

BLOUSES EN SOIE ¾ garnies d'appliqués et de boutons en corde de soie valant $27.00 notre prix spécial. $14.00

COSTUMES EN TOILE Ecru, blouse par plis et manches nouvelles, prix régulier $5.00 pour cette semaine. . . . $4.00

COSTUMES BLOUSES en voile de Coton, jolis modèle par plis se vendant très bien à $.10.00 notre prix spécial. $6.98

COSTUME EN SOIE Taffeta verte deux tons, richement garnis, nouvelles manches jolis collets, prix régulier, $30 pour. $20.00

COSTUME EN SOIE Japonaise Planche, les plus jolis modèles de la saison. blouse brodée et avec plis, prix régulier $10.00 pour cette vente $12.00

Chapeaux Importés, Patrons d'Eté

Des Modèles importés spécialemenet de Paris, Londres et New-York, réduits juste à la moitié de leur valeur.

$6.00 Pour CHAPEAUX importés valant $12.00
$9.00 Pour CHAPEAUX importés valant $16.00
$10.00 Pour CHAPEAUX importés valant $20.00
$15.00 Pour CHAPEAUX importés valant $30.00

Vente de Soie Taffeta et Habutai

2,000 verges de SOIE TAFFETA de couleur, Noir Blanc, Bleu, Gris, Vert, Rouge Champagne et toutes les plus belles nuances de la saison, qualité de 80 cts, notre prix spécial. . . . . 50 cts

SOIE HABUTAI de couleurs ainsi que noire et blanc, largeur 27 pouces, notre prix spécial . . . . . 35 c

SOIE HATUTAI de couleur, ainsi que la noire et la blanche, qualité supérieure à 25 cts, notre prix . . . . . 19 cts

F. SIMARD & CIE

137 rue St-Joseph, St-Roch

A LA ROYALE

—COIN DES—

Rues Caron et Lallemant, St-Roch

SONT MANUFACTURÉS DES

BOITES ENCARTON

de toutes formes et dimensions. Les manufacturiers, bijoutiers, pharmaciens, confiseurs, épiciers, marchands en nouveautés, tailleurs, modistes, etc. sont priés d'appeler au besoin, le No 2256 du Téléphone et de donner leur adresse afin qu'un employé puisse se présenter à leur place d'affaires pour y soumettre prix et échantillons.

THE ROYAL PAPER BOX CO

LUNETTES

POUR TOUTES LES VUES

Conservez les morceaux d'un verre cassé ce sera plus facile de le remplacer

MONTURES REPARÉES

Le soussigné vient d'ouvrir en cette ville un bureau comme opticien spécialiste ou chacun pourra se procurer la lunette qui convient a sa vue. Des études spéciales lui permettent de donner entière satisfaction.

Verre cassé remplacé avec précision, montures réparées avec soin.

E. J. P. MASSICOTTE

Gradué de l'Ecole d'Optique de Boston

42 RUE DE LA FABRIQUE

AVIS

Succession de l'hon. Pierre Garneau

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de l'honorable Pierre Garneau, sont priées de les faire parvenir aux notaires soussignés avant le 10 de Juillet prochain.

Par ordre des exécuteurs testamentaires.

SIROIS & SIROIS, Notaires,
21 rue Couillard, Québec.

28 juin—15

LE CANADA

ABREGE HISTORIQUE

DECOUVERTES ET DOMINATION FRANCAISE

1497.—24 juin. Découverte de la côte est de l'Amérique du Nord.

1498.—Découverte de la baie d'Hudson par Sébastien Cabot.

1534.—21 juin. Débarquement de Jacques-Cartier à la baie des Esquimaux. Premier débarquement sur le sol canadien.

1535.—Juillet. Seconde visite de Cartier.

10 août. Cartier jette l'ancre dans une petite baie à l'embouchure de la rivière St-Jean, qu'il nomma Saint-Laurent ; ce nom s'étendit plus tard au golfe et au fleuve.

14 septembre. Cartier débarque à Stadacona (Québec), 2 octobre. Cartier visite Hochelaga (Montréal).

1540.—Troisième visite de Cartier.

1578.—Sir Francis Drake prend possession de la côte du Pacifique et donne le nom de Nouvelle-Albion à ce pays.

Première tentative de colonisation de l'Acadie.

Première compagnie commerciale en Canada, Pontgravé et Chauvin de Harfleur.

1608.—Première visite de Samuel de Champlain au Canada sous Pontgravé et Prévert et arrive à Québec le 23 juin.

1605.—Fondation de Port-Royal (Annapolis) Acadie (dérivé d'un mot sauvage " Cadie " place d'abondance), par le baron de Poutrincourt.

1608.—Deuxième visite de Champlain. Fondation de Québec, premier établissement permanent de la Nouvelle-France, 28 colons, y compris Champlain, y hivernèrent.

1613.—Fondation de Saint-Jean, Terreneuve, La rivière Ottawa est découverte par Champlain, Argall, de la Virginie, détruisit Port Royal, Acadie.

1615.—Champlain visite les lacs Huron, Ontario et Nipissingue.

1616.—William Baffin explore la Baie de Baffin. Premières écoles du Canada : une à Trois-Rivières, et une autre à Tadoussac.

1617.—Invasion du Canada par les Iroquois. Premier mariage dans la Nouvelle-France, arrivée de Louis Hébert à Québec, premier cultivateur

1620.—Population de Québec, 60 personnes.

1621.—Premier régistre des naissances, mortalités et mariages ouvert à Québec.

1625.—Arrivée des Jésuites dans la Nouvelle-France. Création de l'ordre des Baronnets de la Nouvelle-Ecosse.

1626.—Brébœuf fonde une mission près du lac Huron.

1627.—Le Canada donné à la Compagnie des " Cent Associés " après le Roi de France. Système féodal établi dans la Nouvelle-France.

1628.—Port Royal (Acadie) pris par sir David Kirke, Québec forcée de se rendre aux Anglais. Première arrivée des colons écossais.

1629.—Juillet. Prise de Québec sous le commandement de sir David Kirth, 117 personnes y hivernèrent. Traité de Sousa entre la Grande-Bretagne et la France.

1632.—Le Canada, le Cap-Breton et l'Acadie cédés à la France par le traité de St-Germain-en-Laye. Première école en Canada, à Québec. Champlain nommé premier gouverneur du Canada.

1634.—4 juillet—Fondation de la ville de Trois-Rivières par monsieur de la Violette. Première Seigneurie accordée au sieur Robert Giffard. Explorations par Jean Nicolet, des Grands Lacs du Saint-Laurent.

13 août.—Fondation du Fort Richelieu (Sorel).

1635.—Fondation du collège des Jésuites (Marquis de Gamache) à Québec. Découverte du lac Michigan par Nicolet.

25 décembre—Mort de Champlain à Québec.

1636.—29 juillet.—Concession de l'Ile de Montréal à monsieur de Lauzon.

1637.—Fondation d'une école et d'un établissement industriel pour les sauvages près de Québec, par De Sillery, 10 juillet.—Premier acte notarié passé à Québec, par devant Maître Andouart, notaire.

1638.—Premier tremblement de terre en Canada.

1639.—Fondation du couvent des Ursulines à Québec. Fondation de l'Hôtel-Dieu à Québec par la Duchesse DAiguillon.

1642.—18 mai.—Ville-Marie (Montréal) est fondée par Maisonneuve. Fondation du Fort Richelieu (aujourd'hui Sorel) par Montmagny.

1644.—Fondation de l'Hôtel-Dieu à Montréal, par Mademoiselle Mance.

1646.—Exploration de la rivière Saguenay par le Père Jésuite Dablon. Prise du Fort Latour par Charnisay.

1647.—Découverte du lac Saint-Jean, par le Père Jésuite de Quen. Nomination d'un gouverneur et d'un conseil pour la direction des affaires publiques dans la Nouvelle-France.

1654.—Prise de l'Acadie par les Anglais.

1655.—Destitution du Canada et de l'Acadie aux Français, par le traité de Westminster .

1657.—Création d'un vicariat apostolique en Canada. Arrivée des Sulpiciens.

1659.—Arrivée de Mgr de Laval, premier évêque catholique romain du Canada.

1663.—Dissolution de la Compagnie des " Cent Associés." Etablissement du gouvernement Royal. Premières cours de loi. Tremblement de terre dans la région basse du St Laurent. 18 août. L'Ile de Montréal devient la propriété des Sulpiciens.

1664.—8 avril.—Fondation de la Compagnie des Indes Occidentales.

1667.—Restitution de l'Acadie à la France par le traité de Breda. Population blanche de la Nouvelle-France, 3,918.

1668.—Talon construit deux voiliers, et établit un commerce entre Québec, les Antilles, etc, Fondation de la première bibliothèque dans Québec.

14 avril.—Décret permettant l'établissement d'une brasserie. Fondation d'une mission au Sault Ste-Marie par le Père Marquette. Fondation du Séminaire de Québec par Mgr de Laval.

1670.—13 mai.—Fondation de la Compagnie de la baie d'Hudson.

1672.—Le comte de Frontenac est nommé gouverneur. Population, 6,705. Visite par terre d'Albanel, de Québec à la Baie James.

1673.—13 juin.—Fondation de Cataraqui (Kingston) par LaSalle.

1674.—Etablissement des Iroquois à Caughnawaga. Fondation d'un évêché catholique romain dans la Nouvelle-France.

1680.—Joliet reçoit une concession de terrain dans l'île d'Anticosti.

1686.—Prise de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des Forts Ruperts et Albany, par Troyes et Iberville.

1690.—Prise de Port Royal par Phips et attaque infructueuse contre Québec.

1692.—Population de la Nouvelle-France, 12,431. L'Acadie fait partie du Massachusetts.

1696.—La Nouvelle-Ecosse devient Province Royale. Iberville détruit St-Jean, Terreneuve, et déporte en Angleterre dans un petit vaisseau 224 des survivants.

1697.—Traité de Ryswick. Restitution réciproque des places prises pendant la guerre. Grand combat sur mer entre Iberville et les vaisseaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur la Baie d'Hudson. Iberville vainqueur. Fort Nelson tombe entre les mains des français. Dernière campagne de Frontenac contre les Iroquois.

1698.—Novembre.—Mort de Frontenac. Population, 13,355.

1703.—29 octobre—Le nombre des membres du conseil souverain est augmenté de 7 à 12.

1704.—Benjamin Church se met à la tête d'une expédition de Massachusetts contre l'Acadie, en revanche d'une attaque par Hertelle de Rouville sur Deerfield.

1707—Attaque infructueuse de Port-Royal, Acadie, par le colonel Mach.

1708.—Mort de Laval, premier Evêque de Québec., d'Octobre 1674 à janvier 1688.

1709-10-11.—Invasion du Canada par les Anglais. Prise de Port-Royal (Annapolis) par Nicholson (1710). La flotte des sir H. Walkers complètement détruite. Perte de mille vies.

1713.—Traité d'Utrecht par lequel la Baie d'Hudson et le territoire adajcent, la Nouvelle-Ecosse (Acadie) et Terreneuve sont cédés à l'Angleterre. Fondation de Louisbourg par des Français de Terreneuve.

1719.—Fondation du premier gouvernement par les Anglais à la Nouvelle-Ecosse.

1721.—1 9juin—A peu près une moitié de la ville de Montréal détruite par le feu.

1737.—Fonte du fer aux forges de Saint-Maurice. Giles Hocquart a inauguré les exhibitions industrielles par l'envoi des produits de la forêt, des mines, pêcheries et grains du Canada en France, pour y être exposés.

1739—Population de la Nouvelle-France, 42,701.

1745.—Louisbourg, Cap-Breton, est pris par les Anglais.

1748.—Restitution de Louisbourg à la France en échange de Madras, par la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748.

1749.—21 juin.—La cité d'Halifax est fondée par lord Halifax, 2,544 émigrants anglais sont amenés par l'honorable Edouard Cornwalis. Construction du Fort Rouillé (Toronto).

1751.—Découverte des Montagnes Rocheuses par l'expédition de Niverville.

1752. 23 mars.—Publication de la "Gazette" à Halifax, le premier journal publié en Canada.

1753, 3 juin.—Incorporation des Soeurs Grises par lettres patentes royales.

1755.—Français chassés du Fort de Beauséjour. Expulsion des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, 6,000 à peu près furent expulsés.

1756.—Guerre entre la France et l'Angleterre. Montcalm à Québec.

26 juillet.—Prise définitive de Louisbourg par les Anglais sous le général Amherst.

1759. 25 juillet.—Prise du fort Niagara par les Anglais, sous les ordres du général Prideaux qui fut tué durant l'assaut.

25 juillet.—Commencement du siège de Québec.

13 septembre.—Bataille des Plaines d'Abraham et défaite des Français par le général Wolfe, qui fut tué dans le combat. Pertes des Anglais, 700, des Français, 1,500.

13 septembre.—Mort du général Montcalm, commandant des troupes françaises.

18 septembre.—Capitulation de Québec au général Townshend.

1760.—Attaque infructueuse de Québec par le général de Lévis. Capitulation de Montréal (8 septembre). Population de la Nouvelle-France, 70,000. Commencement du régime militaire qui a duré jusqu'à 1763.

LA CESSION A L'ANGLETERRE

1763. 10 février.—Traité de Paris signé. Par ce traité la France a cédé et garanti tous ses droits à Sa Majesté Britannique sur le " Canada et ses dépendances." Cap-Breton annexé à la Nouvelle-Ecosse. Annexion du Labrador, Anticosti et les Iles de la Madeleine à Terreneuve.

1763. 21 juin.—En cette année, Pontiac, chef des Outaouais, organisa une conspiration pour la levée en masse des tribus sauvages, et le massacre général des Anglais. Ce plan fut mis à exécution, dans plusieurs endroits, pas une personne ne fut laissée vivante ; mais finalement les sauvages durent succomber.

1764.—Publication de la " Gazette " de Montréal. Destruction presque complète de Montréal par le feu.

1765.—Impression du premier livre publié à Québec, " Catéchisme du Diocèse de Sens."

1768.—Le général Carleton, plus tard lord Dorchester, nommé gouverneur-général. Fondation de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

1773.—Confiscation des biens des Jésuites à la suite de l'abolition de l'ordre. Arrivée de colons celtiques dans la Nouvelle-Ecosse.

1774.—" L'Acte de Québec " est passé. Cet acte donne aux Canadiens-Français le libre exercice de la religion catholique romaine, la jouissance de leurs droits civils et la protection de leurs propres lois civiles et coutumes. Il annexe de vastes territoires à la province de Québec, pourvoit à la nomination d'un conseil législatif par la couronne et à l'administration de la loi criminelle telle qu'en Angleterre. Le Labrador transféré au Canada.

LES AMERICAINS SONT REPOUSSES

1775.—La révolution américaine éclate ; invasion du Canada par les Américains ; chaque place importante tombe rapidement entre leurs mains, à l'exception de Québec, à l'attaque de laquelle le général Montgomery fut défait et tué le 31 décembre.

1776.—Des renforts arrivent d'Angleterre et les Américains sont finalement chassés du Canada par le général Carleton. 11 octobre. Défaite du général Arnold par sir Guy Carleton dans un engagement naval sur le lac Champlain.

1782. 29 juin.—Le gouverneur Hammond de la Nouvelle-Ecosse, donne son assentiment pour le rappel d'une loi défendant le culte public de la religion catholique romaine en ce pays.

1784.—Population du Canada, 113,012 (non compris les sujets loyaux de l'Empire-Uni se trouvant dans le Haut-Canada). Fondation de Fredéricton, N.-B., par les sujets loyaux de l'E.-U. Séparation politique du Cap-Breton avec la Nouvelle-Ecosse.

IMMIGRATION LOYALISTE

Vers ce temps commença l'émigration en Canada et dans la Nouvelle-Ecosse des " United Empire Loyalists," ainsi qu'on les appelait et qui étaient ceux des colons des Etats américains qui étaient demeurés fidèles à la cause anglaise. Cette émigration dura plusieurs années et quoiqu'il ne soit pas possible d'arriver à un chiffre exact, il est probable que le total ne fut pas moins de 25,000. Les " loyalistes " furent bien traités par le gouvernement anglais et de grandes concessions de terres leur furent accordées dans différentes parties du pays. Les rives du Saint-Laurent et du lac Ontario en particulier en reçurent au moins 10,000. Ils s'établirent sur des terres qui leur furent données par le gouvernement.

1787.—Premier évêché colonial établi dans l'empire britannique en rapport avec l'Eglise d'Angleterre dans la Nouvelle-Ecosse.

1788.—Canada Ouest (aujourd'hui ontario) divisé en quatre districts, et introduction de la loi anglaise. Fondation du Collège de King (N.-E.). (Année de famine).

1789.—La société d'agriculture de Québec fondée par lord Dorchester, cette société a joué un rôle important dès les premiers temps de l'agriculture en Canada. Arrêté en conseil établissant le " United Empire Loyalists."

LE CANADA DIVISE

1791.—Division de la province de Québec en deux provinces, savoir : Haut et Bas-Canada. Chaque province ayant un lieutenant-gouverneur et une législature composée d'une chambre d'assemblée et d'un conseil législatif. Les membres du conseil nommés par le lieutenant-gouverneur pour la vie : ceux de l'Assemblée élus par le peuple pour quatre années. Mise en vigueur de cette loi par proclamation royale du 26 décembre. Population des deux provinces, 161,311.

1792. 7 mai.—Division du Bas-Canada en 21 districts électoraux par le lieutenant-gouverneur Clarke.

8 juillet.—Nomination du premier conseil exécutif pour le Haut-Canada par le lieutenant-gouverneur Simcoe

16 juillet.—Division du Haut-Canada en 19 comtés.

17 septembre.—Première réunion du parlement du Haut-Canada à Newark (Niagara), par le lieutenant-gouverneur Simcoe. La Chambre d'Assemblée se composait de seize membres. Exploration de la côte du Pacifique par le capitaine Vancouver.

17 décembre.—Ouverture de la législature du Bas-Canada à Québec par le général Clarke. La Chambre d'Assemblée se composait de cinquante membres. Un service d'une malle, une fois par quinze jours, a été établi entre le Canada et les Etats-Unis.

1794.—Signature du Traité de Jay, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Par une commission d'arbitres de la Grande-Bretagne et l'Espagne, l'Ile de Vancouver est déclarée appartenir au territoire anglais.

1796.—Le siège du gouvernement du Haut-Canada est transféré de Niagara à York (Toronto). Etablissement de la Compagnie de fourrures X. X.

1805.—Fondation du " Quebec Mercury," par Thomas Cary, avocat. Première copie émise le 5 janvier.

1806. 22 novembre.—Publication du journal " Le Canadien," premier journal imprimé entièrement en français. Population du Haut-Canada, 70,718, et du Bas-Canada, 250,000.

1809.—Premier bateau à vapeur sur le St-Laurent de Montréal à Québec.

1811.—Les juges sont déclarés illigibles pour le parlement. Fondation du collège McGill. Fondation du journal " Le Herald " à Montréal. Le duc de Selkirk reçoit une gratification de 74,000,0000 d'acres de terre, comprenant toute la province de Manitoba d'aujourd'hui et 13¼ millions d'acres en outre.

LA GUERRE DE 1812

1812.—Des arrêtés en Conseil anglais sont adoptés déclarant un blocus des plus sévères de la côte Européenne à partir de Brest à Elbe, d'autres arrêtés en Conseil se rapportant à ce blocus ont aussi été adoptés. Ces arrêtés du Conseil ont sérieusement affecté le commerce américain, et si nous y ajoutons d'autres raisons, en venons à la conclusion qu'ils ont été le résultat de la guerre américaine déclarée le 18 juin 1812, une journée après que ces mêmes ordres en Conseil ont été rappelés. S'il y eût eu dans ce temps-là communication par câble, il est plus que probable que cette guerre de 1812-14, n'aurait jamais été déclarée. Déclaration de guerre 18 juin 1812.

1812.—12 juillet.—2,500 hommes du général Hull traversent la rivière Détroit près de Sandwich sur le territoire canadien.

5 août.—Village de Brownstown. Les troupes anglaises et indiennes, sous le commandement de Tecumseh attaquent par surprise les forces américaines ; 20 pertes de vies et neuf blessés, et ils chassent l'ennemi. Le général américain Hull retraite à Détroit, 7 août.

Le lieutenant Rolette attaque et s'empare d'un convoi de bateaux et vaisseaux américains entre Niagara et Détroit.

19 août.—Hull livre Détroit à Brock, 2,500 prisonniers, 88 canons, 2,500 créneaux pour armes et de grandes quantités de magasins militaires par les Canadiens.

13 octobre—Les troupes américaines sous le commandement de Van-Rensselaer traversent la rivière Niagara à Queenston. Elles sont repoussées et défaites, 90 tués, 100 blessés et 900 prisonniers. Les pertes anglaises ont été à peu près, 130 tués, blessés et prisonniers. Le général anglais Brock, tué.

20 octobre.—Le général américain Dearborn à la tête d'environ 2,000 soldats attaque Odelltown, d'où il est repoussé jusqu'à Champlain par le major de Salaberry.

1813.—22 janvier.—Le colonel Proctor (anglais) à la tête de 500 soldats et de 800 sauvages défait le général américain Winchester à Frenchton, et s'empare du commandant avec 405 de ses hommes.

1813.—6 février—Les forces américaines, sous les ordres du capitaine Forsythe traversent d'Ogdensburg au côté canadien, enlève la place d'assaut.

22 février—Le major McDonnell à la tête de 480 hommes traverse la rivière de Prescott à Ogdensburg, et après combat s'en empare, fait prisonniers le capitaine Forsythe et cinq cents hommes et enlève onze canons.

27 avril.—Les troupes américaines sous le commandement du général Pike attaque la ville de York (maintenant Toronto). La garnison anglaise après une forte résistance en est chassée et la ville capitule. Les magasins militaires sont capturés, 300 prisonniers sont pris, et les vaisseaux dans les bassins de radoubs ainsi que les bâtisses sont détruites par le feu.

8 mai.—Les troupes américaines abandonnent York.

27 mai.—Le général Dearborn s'empare du Fort-George.

29 mai.—Le général Prevost (anglais) attaque Sackett's Harbour, mais sans succès.

1er juin—Engagement naval entre le " Shannon (anglais) et le " Chesapeake " la frégate anglaise s'empare du vaisseau ennemi et le transporte dans le port d'Halifax.

8 juin—Deux vaisseaux américains capturés par le major Taylor sur le lac Champlain.

5 juin.—Après la prise de Fort-George, les troupes américaines, au nombre de 4,000 envahissent le Canada, mais l'avant-garde, forte de 1,400 sont surpris la nuit par 800 soldats anglais qui par une charge à la baïonnette les repoussent à Stoney-Creek faisant deux généraux puis 120 hommes prisonniers et capturant quatre canons.

1813.—19 juin.—Prise des magasins militaires américains à Great Sodus.

24 juin.—Lieutenant Fitzgibbon mis à la garde d'une maison en pierre, à Beaver Dam, à environ 17 milles de Fort-George, averti par Laura Secord, femme d'un militaire canadien, que le colonel Boerstler à la tête de 400 hommes et deux pièces de canons allait tenter une attaque contre la maison et ses défenseurs se préparent en conséquence et défait l'ennemi en plaçant 200 sauvages en embuscade. Un détachement de 150 hommes vient prêter main-forte à Boerster, mais le capitaine Fitzgibbon, avec 47 hommes appuie les sauvages, les forces américaines sont cernées et forcées de se rendre. 540 hommes se rendent à un lieutenant anglais à la tête de 200 sauvages et de réguliers. Mme Secord dut à de grands risques parcourir 25 milles à travers la forêt pour prévenir les anglais.

4 juillet.—Col. Thomas Clark (de l'armée anglaise) avec 40 hommes surprend et enlève d'assaut le fort américain Schlosser, puis retraverse la rivière en Canada avec 15 prisonniers et une quantité considérable de provisions et d'armes.

31 juillet.—L'armée américaine fait une incursion dans York met le feu à plusieurs maisons enlevant tout ce qu'elle peut trouver de provisions.

31 juillet.—Les capitaines Everard et Pring coulent quatre vaisseaux américains aux environs de Burlington.

31 juillet.—Le Col. Murray s'empare de Plattsburg, les quartiers généraux américains de l'armée du nord.

2 août.—Col. Proctor échoue dans son essai de prendre le Fort Sthephenson sur la rivière Sandusky.

10 août.—Le général Hampton avec 5,000 hommes entre en Canada.

5 octobre.—Harrison à la tête de 3,500 défait Proctor avec 407 soldats et 800 sauvages, à Moravian. Le célèbre chef Tecumseh est tué pendant cet engagement. Harrison incendie la ville le six du même mois.

SALABERRY

26 octobre—La milice canadienne française, sous le commandement du Lt-Col de Salaberry et au nombre de 350 hommes, défait d'une manière écrasante les troupes américaines au nombre de 3,500 et sous le commandement du général Hampton à Châteauguay.

" Se croyant entourés par "des forces bien supérieures " les envahisseurs devinrent paralysés par la " crainte et prirent la fuite " en désordre, se croyant "poursuivis par un ennemi " qu'ils ne pouvaient pas " voir, et qui pouvait tomber sur eux à tout moment. De cette manière " le courage et la stratégie " ont donné une éclatante " victoire, qui a sauvé la " Province du Canada à un " moment critique de la " guerre." Sir John Bourinot.

La guerre se continua avec des alternatives de succès et de revers jusqu'à ce que le traité de Ghent du 24 décembre 1814 vienne y mettre fin en rendant à chacun les positions enlevées durant les hostilités.

Il résulte de cette guerre de trois ans, dit Denison, que l'ennemi a été battu dans douze tentatives d'invasion avec des forces supérieures qu'il a chassé du pays ce qui donne pour résultat une guerre victorieuse et notre faveur.

Bourinot dit que cette guerre a beaucoup contribué à consolider les diverses races de l'Amérique Britannique du Nord. On a vu les Français, les Anglais les Ecossais de toute nuance, les Irlandais et les Américains s'unir pour conserver le lien britannique.

1822.—Fondation de l'Hôpital-Général à Montréal. Incorporation de la " Law Society " du Haut Canada.

1824.—Fondation d'une bibliothèque et de la Société Historique à Québec. Adoption de l'acte des Fabriques, pour le Bas-Canada.

1831.—Population du Haut-Canada, 236,702 ; du Bas-Canada, 553,131. Perte du vaisseau " Lady Sherbrooke," près du Cap Ray, pertes de vies près de 300.

1832.—L'immigration au Canada est arrêtée par le choléra. Station de Quarantaine établie à la Grosse-Isle.

5 juin—Proclamation de Lord Aylmer, dans laquelle il donne son assentiment (12 avril) aux actes d'incorporation des villes de Québec et de Montréal.

1833.—5 août—Le steamer " Royal William " laisse Québec pour Pictou (N.-E.) où il déchargea sa cargaison, prend sa provision de charbon, laissant ce port le 8 août et arrive à Gravesend, Ang., le 12 septembre

(Suite à la page 3)

(Suite de 2e page)

suivant, après une traversée des plus orageuses. Ses machines furent mises hors de service.Ce bateau fut construit à Québec en 1830-31 et fut le premier qui traversa l'Atlantique, et mû par la vapeur. Le capitaine fait un voyage par terre à l'océan Arctique.

L'INSURRECTION DE 1837-38

1837-38.—L'insurrection éclate dans les deux provinces. Elle fut supprimée dans le Haut-Canada par la milice et dans le Bas-Canada par les troupes anglaises.

1838.—Sécularisation des réserves du clergé par sir Francis Hincks Etablissement du collège Dalhousie à Halifax.

1839.—Rapport de lord Durham sur la position du Canada au parlement, 11 février. Fendaison de cinq insurgés à Montréal. "La rebellion Aroostook."

1840.—Mort de Lord Durham, aux efforts duquel l'union subséquente des deux provinces est dûe en grande partie.

1841.—10 février.—Union des deux provinces sous le nom de Province du Canada et établissement du gouvernement responsable. La législature consistait en un Conseil législatif et une Assemblée législative, chaque province était représentée par 62 membres, dont 42 élus par le peuple et 20 nommés par la Couronne. Incorporation d'Halifax.

Population du Haut-Canada, 455,688.

8 juin.—Ouverture du premier parlement uni à Kingston par lord Sydenham.

1842.—9 août.—Démarcation de la ligne de frontière entre le Canada et les Etats-Unis par le traité de Ashburton. Le Parlement Impérial prépare pour la dernière fois un tarif pour l'Amérique Britannique du Nord.

1844.—Population du Bas-Canada, 697,084. Elections générales dans la province du Canada.

1846.—Traité d'Orégon relativement aux frontières. Destruction du théâtre de Québec ; 46 pertes de vies. Fondation du "Montreal Witness."

1848.—Les canaux du St-Laurent ouverts à la navigation. Gouvernement responsable accordé à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brusnwick. Incorporation de Frédéricton.

1849—25 avril—Emeutes à Montréal, relativement au projet de loi relatif aux pertes suscitées par l'insurrection et incendie de la bibliothèque du Parlement à Montréal.

1850.—La première pelletée de terre sur le chemin de fer "Northern" enlevée par Lady Elgin. (Ce chemin fut ouvert de Toronto à Bradford le 13 juin 1853 et fut le premier en opération dans le Haut-Canada).

Population du Haut-Canada, 952,004 ; du Bas-Canada, 890,261 ; du Nouveau Brunswick, 193,800 ; de la Nouvelle-Ecosse, 276,854. Gouvernement responsable acordé à l'Ile du Prince-Edouard par décret impérial.

Premier concile (Eglise catholique romaine) tenu à Québec.

1852.—Commencement de la construction du chemin de fer du Grand-Tronc. Grand incendie à Montréal, 10,000 personnes sons asiles. L'Hôpital général échappe à l'incendie. Grand nombre d'édifices aux alentours sont détruits.

1853.—Le nombre des membres de l'Assemblée législative est augmenté de 84 à 130, soit 65 pour chaque province.

9 mai.—Le premier steamer océanique arrive à Québec.

Ouverture d'un chemin de fer entre Montréal et Portland.

1854.—Abolition de la tenure seigneuriale dans le Bas-Canada, et règlement de la question des réserves du clergé.

5 juin.—Traité de réciprocité avec les Etats-Unis, signé à Washington. Il accordait des droits mutuels de pêche dans certaines eaux canadiennes et américaines: il pourvoyait au libre-échange des produits de la mer, du sol, de la forêt et des mines ; il accordait aux Américains l'usage du fleuve St-Laurent et des canaux canadiens aux mêmes conditions que les sujets anglais, et il donnait aux Canadiens le droit de naviguer sur le lac Michigan. Le traité fut proclamé par le Président des Etats-Unis, le 16 mars 1855, et devint en vigueur ce même jour.

1855.—Incorporation de la ville l'Ottawa.

1856.—Le Conseil législatif devient chambre élective. La ligne de vapeurs océaniques Allan, commence son service régulier de steamers, entre le Canada et la Grande-Bretagne.

1857.—12 mars—Accident du canal Desjardins, 60 vies perdues. Incorporation de la ville de St-Hyacinthe. Incorporation de la ville de Trois-Rivières. Le steamer "Montréal" perdu 253 pertes de vie.

1858.—Adoption du système décimal monétaire. Choix par la reine de la cité d'Ottawa comme capitale du Canada et siège permanent du gouvernement.

Avril.—On trouve de l'or dans la Colombie-Britannique.

Septembre.—On trouve de l'or dans la rivière Tangier, Nouvelle-Ecosse.

1860.—Les commencements de Winnipeg.

8 août.—Arrivée du Prince de Galles à Québec.

1er septembre. Pose de la pierre angulaire des édifices du parlement à Ottawa par le prince de Galles.

Fondation de la Société des Arts, Montréal. Puits de pétrole en opération.

1861.—Population du Haut-Canada, 1,396,091 ; du Bas-Canada, 1,111,566 ; du Nouveau-Brunswick, 252,047 ; de la Nouvelle-Ecosse, 330,857 ; de l'Ile du Prince-Edouard, 80,857 ; de l'Ile de Vancouver, exclusion faite des sauvages, 3,420.

1862.—Conférence à Charlottetown concernant la Confédération.

1863.—Sanction royale donnée à l'acte des écoles séparées, adopté par la Législature Canadienne.

1864.—La conférence de Québec. Résolutions passées en faveur de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

L'invasion de Saint-Alban en Canada.

Abrégé Historique du Canada

1866.—Les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, acceptent la confédération avec le Canada.

Grand feu à Québec, 2,129 maisons brûlées à Saint-Roch et dans le faubourg St-Sauveur.

17 mai.—Cessation du traité de réciprocité, en conséquence d'un avis donné par les Etats-Unis ; ce traité a existé pendant onze ans et deux mois.

1er juin.—Invasion du Canada par les féniens. Bataille de Limeridge.

8 juin.—Retraite des féniens aux Etats-Unis.

8 juin.—Première réunion du parlement dans les nouveaux édifices à Ottawa. A cette réunion furent passées les résolutions finales nécessaires de la part de la province du Canada pour effectuer la confédération des provinces.

1867. 10 février.—L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est passé par la législature impériale.

1er juillet.—Union des provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, sous le nom de la Puissance du Canada. Les noms du Haut et Bas-Canada sont chargés en ceux d'Ontario et de Québec, respectivement. Fête de la Confédération.

Lord Monk fut le premier gouverneur-général de la Puissance et le premier parlement fut ouvert le 6 novembre. Sir John A. Macdonald en fut le premier-ministre.

1868. 31 juillet.—L'Acte de la Terre de Rupert passé par le gouvernement impérial pourvoi à l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par la Puissance.

1er avril 1868.—Adoption d'un taux postal uniforme de 3 centins par tout le Canada.

Etablissement des caisses d'épargnes postales dans la Puissance.

1869. 2 février.—Lord Lisgar nommé gouverneur-général.

22 juin.—Loi relative au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Rébellion de la Rivière-Rouge.

19 novembre.—Signature du contrat de cession par la Compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, vente et transfert.

1870. 25 mai.—Les féniens traversent la frontière à la rivière à la Truite, dans la province de Québec, et sont refoulés par les volontaires.

15 juillet.—Addition des Territoires du Nord-Ouest à la Puissance et entrée de la province du Manitoba dans la Confédération. Cette province fut formée d'une partie du territoire nouvellement acquis.

24 septembre.—Arrivée au Fort Garry de l'expédition commandée par le colonel, (aujourd'hui lord Wolseley).

1871. 28 juin.—Passation de l'acte impérial relativement à l'établissement des provinces en Canada.

20 juillet.—Entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération. Un gouvernement responsable est accordé à la Colombie-Britannique.

Population des quatre provinces, 3,485,761 ; du Manitoba, 18,995 ; de la Colombie-Britannique, 36,247, et de l'Ile du Prince-Edouard, 94,021. Grand total, 3,635,024.

11 novembre.—Le dernier régiment des troupes régulières laisse Québec.

1872.—Abolition du double mandat législatif. Les archives du Canada. Lord Dufferin est nommé gouverneur du Canada.

1873. 1er avril.—Naufrage du SS. "Atlantic," près d'Halifax, 547 pertes de vie.

20 mai.—Mort de sir George Etienne Cartier, à Londres, un des Pères de la Confédération.

6 novembre.—Résignation de sir John Macdonald et de son cabinet.

7 novembre.—Formation de l'administration Mackenzie.

1875.—La terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception du Manitoba, placés sous la juridiction d'un lieutenant-gouverneur et séparés du Manitoba.

Formation de l'Eglise Presbytérienne en Canada par l'union de toutes les différentes églises presbytériennes. Incorporation de la ville de Winnipeg.

1876.—Inauguration du chemin de fer Intercolonial de Québec à Hafax. 1ère session de la cour Suprême du Canada. Ouverture du Collège Militaire Royal de Kingston (établi par acte du Gouvernement Canadien). Abolition du Conseil législatif du Manitoba. Création du district de Kéwatin par acte du parlement.

1877. Octobre.—Première exportation de blé du Manitoba à la Grande-Bretagne.

23 novembre.—Décision de la commission des pêcheries d'Halifax, portant qu'une somme de $5,500,000 sera payée par les Etats-Unis au gouvernement impérial. Le traité indien (No. 7) avec les Pieds-Noirs est signé par l'honorable David Laird.

1878.—Les conservateurs remportent les élections générales. Exposition de Paris où les Canadiens remportent 225 prix. L'acte de la Tempérance du Canada adopté par le gouvernement fédéral. Le marquis de Lorne nommé gouverneur général du Canada.

1879. 9 mai.—Adoption du tarif de protection, autrement appelé "Politique Nationale." Annexion des possessions britanniques sur le continent de l'Amérique du Nord au Canada, à l'exception de Terreneuve, par arrêté en Conseil impérial du 1er septembre 1880. Transfert de l'archipel Arctique au Canada par arrêté en Conseil Impérial.

L'Académie Royale Canadienne des Arts fondée par le marquis de Lorne.

21 octobre.—Le contrat est signé pour la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Nomination du Premier Haut-Commissaire pour le Canada à Londres.

1881. 21 mars.—Acte du parlement étendant les lignes de frontière de Manitoba, chap. 14.

4 avril.—Population de la Puissance, 4,324,810.

1882. 8 mai.—Création des districts provisoires de l'Assiniboine, Saskatchewan, Alberta et Athabasca.

1886. 13 juin.—La ville de Vancouver est entièrement détruite par le feu, 4 maisons sauvées des débris, 50 pertes de vie.

Le premier train C. P. R., direct laisse Montréal pour Vancouver.

Archevêque Taschereau, premier cardinal canadien.

1887.—Conférence interprovinciale tenue à Québec. Sir Oliver Mowat agissant comme président. 21 résolutions ont été passées.

1892. 5 décembre. Résignation (cause de santé) de sir John J. C. Abbott, C. C. M. G., premier ministre du Canada.

Sir John S. D. Thompson est appelé à former un nouveau ministère.

1893.—Réunion de l'Assemblée législative et du Conseil législatif de l'Ile du P.-E., en un seul corps.

1894, 28 juin.—Ouverture de la Conférence Coloniale tenue à Ottawa pour discuter différents sujets se rapportant aux intérêts de l'empire. Les gouvernements impériaux de la Nouvelle-Galles du Sud, de la Colonie du Cap, de la Nouvelle-Zélande, de Victoria, du Queensland et du Canada y étaient représentés.

12 décembre.—Mort de sir John Thompson au château Windsor.

1895. 21 mars.—La loi remédiatrice relativement aux Ecoles du Manitoba est adoptée en deuxième lecture.

1896. 27 avril.—Résignation de l'honorable sir Mackenzie Bowell, comme premier. Le gouverneur-général fait mander sir Charles Tupper, baronnet, pour la formation d'un nouveau ministère.

23 juin.—Elections générales. Les libéraux arrivent au pouvoir.

11 juillet.—L'honorable W. Laurier accepte comme premier.

13 juillet.—Le cabinet libéral assermenté.

1897. 7 juillet.—Les premiers de chaque colonie, nommé membres privés du Conseil Privé d'Angleterre, "i. e" sir Wilfrid Laurier, premier du Canada ; George H. Reed, premier des Nouvelles-Galles du Sud ; sir George Turner, premier de Victoria ; sir Hugh M. Nelson, premier de Queensland ; Charles C. Kingston, premier de l'Australie-ouest ; Richard J. Seddon, premier de la Nouvelle-Zélande ; sir E. N. Coventy Braddon, premier de Tesmanie ; sir William Whiteway, premier de Terreneuve et sir John Gordon Sprigg, premier de la colonie du Cap.

8 décembre.—Rapport du comité judiciaire du Conseil Privé, accordant aux provinces de la Puissance le droit de créer des conseillers de la Reine.

25 décembre.—Lettre encyclique du Pape sur la question des écoles du Manitoba conseillant aux catholiques du Manitoba d'accepter les concessions émises dans le règlement des écoles du Manitoba.

1898. 21 septembre.—Dévoilement du monument de Champlain à Québec.

20 septembre.—Plébiscite sur la question de la prohibition relativement à la vente des liqueurs. Résultat, 278,348 pour ; 264,653 contre. A peu près 44 pour 100 des électeurs ont enregistré leurs votes.

1898. 4 novembre.—Le gouvernement Haultain-Ross (T. N. O.) remporte les élections.

12 novembre.—Le comte de Minto assermenté comme gouverneur-général du Canada.

13 décembre.—Don d'un million de piastres par lord Strathcona au "Royal Victoria College for Women," en rapport avec l'université McGill.

25 décembre.—Adoption d'un taux postal de deux centins entre le Canada, l'Angleterre et plusieurs de ses colonies.

1899. 1er octobre.—Arrivée de Monseigneur Falconio, délégué apostolique du Pape, en Canada.

1901. 16 sept.—Arrivée enthousiaste du Duc et de la Duchesse de Cornwall et York à Québec. (18) Visite à Montréal. (24) Visite à Ottawa. (24) Départ d'Ottawa pour l'Ouest. (26) Visite à Winnipeg. (27) Arrivée à Régina, (28) Arrivée à Calgary. (30) à Vancouver. (1er octobre) à Victoria. (10) Toronto. (12) Visite à London, O. (14) Hamilton. (15) Kingston. (17) St-Jean, N. B. (19) Halifax. (21) Départ du Canada, du Duc et de la Duchesse à Halifax.

7 novembre.—Proclamation du nouveau titre du roi Edouard VII, Edwardus VII. Dei Rex Fidei Defensor Indiae Imperator. Edouard VII, par la grâce de Dieu du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions Britanniques au-delà des mers Roi, Défenseur de la Foi et Empereur des Indes

LA PUISSANCE DU CANADA

SES RICHESSES ET SON PROGRES

SUPERFICIE

Le Canada comprend un tiers de la superficie de l'Empire Britannique.

Un quart seulement de cette superficie est occupée.

Un million de milles carrés sont encore inexplorés.

Le Canada est plus grand que les Etats-Unis, trente fois grand comme l'Angleterre, trente-trois fois plus grand que l'Italie.

Le Canada a 13,000 milles de côtes maritimes.

LES GRANDS LACS

Parmi ses principales beautés physiques se trouvent ses lacs intérieurs, qui sont remarquables par leur étendue et leur nombre et qui contiennent plus de la moitié de l'eau douce du globe. Les plus considérables connus généralement sous le nom de grands lacs séparent le Canada des Etats-Unis et sont les lacs Supérieur, Huron, Ste-Clair, Erié et Ontario.

Le lac Michigan appartient aux Etats-Unis, mais il communique avec le lac Huron par le détroit de Mackinaw.

Ces lacs forment un système complet de navigation depuis la tête du lac Supérieur, jusqu'à l'océan Atlantique, sur une distance de 2,384 milles. Le lac Supérieur communique au lac Huron par la rivière Ste-Marie et le canal du Sault-Ste-Marie. Le lac Huron se jette dans le lac Ste-Clair par la rivière Ste-Clair, et le lac Ste-Claire dans le lac Erié par la rivière Détroit. Le lac Erié se jette dans le lac Ontario par la rivière Niagara, à quatorze milles de l'embouchure de laquelle se trouvent les chûtes renommées de Niagara qui ont 160 pieds de hauteur. Les deux lacs sont joints entre eux pour les besoins de la navigation par le canal Welland.Le fleuve St-Laurent qui sort du lac Ontario et qui se jette dans le golfe St-Laurent forme le débouché de ce système.

Les autres principaux lacs dans la province d'Ontario sont le lac des Bois, 1,500 milles carrés, les lacs Nepigon, Nipissing, et Simcoe, et les lacs du Muskoka : Muskoka, Rosseau, Joseph et le lac de Bays. Dans la province de Québec : le lac Témiscamingue qui se trouve sur la frontière des provinces d'Ontario et de Québec, le lac St-Jean, le Grand-Lac et le lac Mistassini ; et dans les Territoires et le Manitoba se trouvent les lacs du Grand-Ouest, 10,000 milles carrés, le grand lac des Esclaves, 12,000 milles carrés, Athabasca, 3,000 milles carrés, Winnipeg, qui a 280 milles de longueur, 57 milles de largeur, 650 pieds au-dessus du niveau de la mer, et une étendue de 8,500 milles carrés; Winnipegosis, qui a 120 milles de long, 17 de large, et 700 pieds au-dessus de la mer, avec une étendue de 1,936 milles carrés ; et, enfin, le lac Manitoba, qui a 120 milles de longueur 16 milles de largeur, une élévation de 670 pieds au-dessus de la mer et une surface de 1,900 milles carrés.

MONTAGNES

Les principales montagnes sont les Montagnes Rocheuses dans l'ouest ; elles s'étendent de l'Océan Arctique jusqu'aux Etats-Unis et contiennent les sommets les plus élevés de la Puissance, parmi lesquels les principaux sont le Mont Hooker, 16,700 pieds, le Mont Brown, 16,000 pieds ; et le Mont Murchison, 15,760 pieds, tandis que plusieurs autres atteignent presque la même hauteur. Le chemin de fer du Pacifique Canadien traverse cette chaîne par la 'Kicking Horse Pass" à une altitude de 5,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'ouest des Montagnes Rocheuses et entre celles-ci et l'océan Pacifique se trouvent les montagnes des Cascades qui suivent la côte à partir de la rivière Fraser jusqu'au territoire d'Alaska et ont en certains endroits jusqu'à 10,000 pieds de hauteur.Les autres chaînes de quelque importance sont les Monts Wotschish et les monts Notre-Dame, dans la province de Québec, les montagnes du Sud et du Nord ainsi que les montagnes Cobequid dans la Nouvelle-Ecosse.

RIVIERES

Les principales rivières sont la rivière Mackenzie qui a au-dessus de 2,400 milles de longueur, et les rivières "Copper Mine" et "Great Fish" qui se jettent dans l'océan Arctique ; les rivières Saskatchewan,, Assiniboine et Rouge qui se jettent dans le lac Winnipeg ; et les rivières Churchill, Severn et Albany qui sont tributaires de la Baie d'Hudson. Elles sont toutes situées dans les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba. La principale rivière des provinces d'Ontario et de Québec est le fleuve St-Laurent avec ses affluents ; l'Ottawa, le St-Maurice, le Richelieu et le Saguenay. Dans le Nouveau-Brunswick se trouvent les rivières St-Jean, Ristigouche et Miramichi, et, dans la Colombie-Anglaise la rivière Fraser qui se jette dans le Golfe de Georgie, la rivière de la Paix qui prend sa source dans cette province et se jette dans le Mackenzie, et la rivière de Colombie ayant au-dessus de 1,200 milles de longueur et qui se jette dans l'océan Pacifique en traversant les Etats-Unis.

GOLFES, BAIES, ETC.

Les côtes du Canada sont très découpées et présentent plusieurs grands golfes, baies et anses, en outre d'un nombre considérable de plus petits; les principaux sont à l'est, le Golfe St-Laurent, la baie de Fundy et la baie des Chaleurs ; au nord, la baie d'Hudson qui est réellement une vaste mer intérieure ayant 1,000 milles de longueur, 600 milles de largeur avec une superficie de 350,000 milles carrés, la baie de Baffin, le golfe de Boothia et les détroits de Malville et de Lancaster, et, à l'ouest le détroit de Juan de Fuca, le golfe de Georgie et le détroit de la Reine Charlotte.

POPULATION

Au premier recensement fait en Canada, en 1665, le Canada comptait 3,251, âmes.

En 1763, sa population était de 70,000 âmes.

A la Confédération, nous étions 3½ millions.

En 1901, le recensement donnait un total de $5,371,315.

Nous commençons le 20ème siècle avec la même population que les Etats-Unis avaient au début du 19ème.

Notre population se répartit entre 40 nationalités.

Il y a au Canada 132,101 hommes de plus que de femmes.

87 pour cent de la population est née au Canada.

405,882 sont nés en Angleterre.

73 pour cent de la population vit à la campagne, et 26 pour cent à la ville.

Soixante villes ont 5,000 âmes, et 31 plus de 10,000 âmes.

La population de l'Ouest canadien est de 800,000 âmes contre 8,000 il y a 50 ans.

La population du Manitoba a augmenté de 67 pour cent de 1891 à 1901.

1,649,371 Canadiens sont d'origine française, dont 1,332,115 dans la province de Québec, 150,000 dans Ontario, 10,900 dans l'Ouest, et le reste dans les Provinces Maritimes.

Vingt-cinq pour cent de la population canadienne a droit de vote.

La Colombie Anglaise est la plus grande province du Canada. Elle a 7,000 milles de côtes maritimes, et 3,000 milles de frontière du côté des Etats-Unis, dont 1,400 milles sur mer et 1,600 milles sur terre.

BANQUES

Le Canada compte 35 banques incorporées qui ont 1,100 succursales.

Leur capital collectif payé est de 79 millions, et elles ont pour 77 millions de billets en circulation.

Leur actif est de 694 millions, et leur actif de 554 millions. Leur actif a augmenté de 600 millions depuis la Confédération.

Le Canada a 1,000 banques d'épargnes postales ou gouvernementales, qui comptent 216,000 déposants, dont les dépôts réunis sont de 62 millions, vingt-trois millions additionnels sont déposés dans des banques d'épargnes particulières.

L'épargne totale du peuple canadien est de 548 millions, soit une moyenne de $100 par tête.

CHEMINS DE FER

L'industrie qui a fait les plus grands et les plus rapides progrès au Canada, est assurément celle des chemins de fer. En 1867, lors de la Confédération, le Canada n'avait que 3,000 milles de voie ferrée ; aujourd'hui, il en possède 20,578 milles. Nos chemins de fer nous ont coûté plus d'un billion de dollars.

En 1904, nos chemins de fer ont transporté 26,600,000 de passagers et 48¼ millions de tonnes de fret.

L'Intercolonial, le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien sont nos trois principales grandes voies ferrées.

Le Pacifique Canadien a ouvert le Nord-Ouest. La longueur totale de sa voie est de 9,108 milles. Le nombre de ses employés est de 5,000. Le Canada a subventionné le C. P. R., de 62 millions en argent et de 25 millions d'acres de terre. Le C. P. R. a coûté plus de 300 millions.

La ligne du Grand-Tronc est de 4,177 milles. Ce chemin de fer a maintenant 26,000 employés.

Le chemin de fer du gouvernement a 1,510 milles de long.

Le Grand-Tronc-Pacifique aura 3,600 milles et va coûter au pays $125 millions.

A part cela, le Canada possède 767 milles de chemin de fer électrique, qui ont coûté 80 millions de dollars, et qui ont transporté en 1904, 181 millions de passagers.

COMMERCE

Le volume du commerce du Canada a plus que doublé pendant les dix dernières années. Il se chiffrait à la fin de juin 1904 à 646 millions, soit une augmentation de 5 millions sur 1903 et 50 millions sur 1902.

La dépense a suivi la même marche. De 14 millions qu'elle était en 1870, elle se chiffrait à 55 millions en 1904.

Le commerce du Canada a augmenté de 30 millions de 1873 à 1893, et de 230 millions, de 1893 à 1904.

Nos importations, en 1904, étaient de 253 millions et nos exportations, de 211 millions.

Le volume du commerce du Canada, par tête, se chiffrait en 1904, à $85, contre $40 en 1868. Celui des Etats-Unis est de $33 par tête.

L'Angleterre est notre meilleur client. Elle prend à elle seule 85 p. c. de nos exportations.

Toutes les industries du Canada représentaient en 1901, une voleur totale de $2,340, 717,000. Mais depuis quatre ans cette valeur a été encore beaucoup augmentée.

La valeur de la production de nos industries en 1901 était de $962,987, 759, soit 41 p. c. du capital.

EDUCATION

Il ya au Canada 20,081 écoles publiques fréquentées par 1,128,532 élèves et dirigées par 30,970 professeurs.

Ces écoles absorbent une dépense annuelle de 12 millions de dollars.

Le Canada possède 12 universités et 53 collèges, fréquentés par 15,000 élèves.

80 p. c. des adultes au Canada savent écrire et 70 p. c. savent lire.

Les Territoires du Nord-Ouest qui n'avaient que 76 écoles en 1886, en possédaient 640 en 1902.

Il y a au Canada 48 bibliothèques Carnegie, auxquelles le grand millionnaire américain a donné un demi-million de dollars en chiffre rond.

PECHERIES

Le Canada possède les plus belles pêcheries du monde entier. Cette industrie produit pour environ 25 millions de dollars par année. Le Canada a exporté en 1904 pour une valeur de 10 millions de produits de ses pêcheries. Les deux principaux poissons sont la morue, d'abord, et ensuite le saumon.

L'industrie de la pêche au Canada emploie environ 100,000 hommes, et l'outillage de nos pêcheries représente une valeur de 12 millions.

C'est la Nouvelle-Ecosse qui occupe le premier rang dans l'industrie de la pêche ; puis viennent ensuite le Nouveau-Brusnwick et la Colombie Anglaise.

L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

L'industrie manufacturière a fait des progrès énormes au Canada. Le capital investi actuellement est plus de 500 millions de dollars, dont 100 millions de capital américain. Le Canada a exporté en 1904 pour 48 millions de produits manufacturés. Il y a dans notre pays 14,000 manufactures qui donnent du travail à 306,000 personnes.

Les banques canadiennes ont prêté 416 millions aux manufacturiers de ce pays.

SERVICE POSTAL

Le nombre des bureaux de postes dans notre pays, qui n'était que de 3,638 lors de la Confédération, se chiffre aujourd'hui à 10,460, dont plus de 1,000 sont dans l'Ouest.

En 1868, le service postal a transporté 18 millions de lettres ; en 1904, il en a transporté 259 millions, 27 millions de cartes-postales. En 1904, il a été émis des mandats-postes au montant de près de $20,062,000.La même année il a été transporté pour 27 millions de journaux, de livres et de paquets.

La dépense pour le service postal en 1904, s'est chiffrée à $6,001,636, contre un revenu de $6,306,420.

IMMIGRATION

Les vastes régions de l'Ouest ont été surtout peuplées par l'immigration. Pendant les dernières neuf années plus d'un demi-million d'immigrants sont arrivés au Canada, venant de tous les pays d'Europe.

Depuis sept ans, 167,000 américains se sont établis au Canada, surtout dans l'Ouest.

Environ 65,000 galiciens nous sont

Suite à la page 6

(Suite de la 4ème page)

venus d'Autriche, 8,000 Doukhobor de Russie. A part cela, il y a au Canada 7,000 Mormons, 20,000 Ménonites, 20,000 Hongrois, 20,000 chinois, 3,600 japonais.

Depuis 30 ans, 50,000 enfants ont été transportés d'Angleterre au Canada.

MILICE

L'effectif de la milice, est de 40,000 hommes, et peut être augmenté jusqu'à 100,000 hommes, ce qui en cas de guerre constituerait la première ligne de défense.

Il y a 300 associations de tir, comprenant en tout 22,000 et 600 hommes de police à cheval qui coûtent un demi-million.

Le ministère de la milice coûte 2 millions et demi par année.

Le Canada a envoyé 8,372 hommes en Afrique pendant la guerre du Transvaal. Sur ce nombre 224 ont été tués et 252 ont été blessés. Cette expédition africaine nous a coûté $2,830,000.

Les défenses d'Halifax et d'Esquimalt que le Canada doit maintenir à présent vont grever son budget de 2 millions de plus et nécessiter le recrutement d'une force régulière de 5,000 hommes.

L'OUEST CANADIEN

La vaste région du Nord-Ouest comprend les deux tiers de l'étendue territoriale du Canada.

En 1904, 26,167 homestead ont été enrégistrés au Nord-Ouest, ce qui signifie une augmentation de population de 67,000.

La valeur de la récolte de blé dans le Nord-Ouest s'est chiffrée à 75 millions de dollars, répartiés entre 25,000 fermiers.

Depuis 1889, 500 millions de boisseaux de blé sont sortis de cette région.

En 1904, les compagnies de terre et le chemin de fer ont vendu 1,267,187 acres, à une moyenne de $4.39 l'acre.

Le C. P. R., a déjà vendu 15 millions d'acres des 25 millions qui lui furent cetroyés en subvention.

Des 26,167 homestead enrégistrés en 1904, 8,758 ont été pris par des Canadiens, et 7,730 par des Américains.

Le Canada a donné dans l'Ouest 57 millions d'acres de terre aux chemins de fer.

L'étendue de terrain en culture en 1904, était de 1,823,601 acres.

PRODUITS NATURELS

Le Canada produit chaque année environ 275 millions de minots de grain. 63 millions d'acres de son territoire sont occupés, mais la moitié seulement est cultivée.

Nous avons exporté en 1904, 37 millions de produits agricoles et 63 millions de produit animal, soit en tout 100 millions.

Le Canada a un capital de 1 billion 787 millions d'investi dans l'industrie agricole, dont un billion en terre et 275 millions en troupeau.

La valeur totale de nos fermes et de leur outillage, est de 1½ billion. Elles produisent annuellement pour une valeur d'environ 363 millions.

C'est l'Angleterre qui achète la plus grande partie de nos produits naturels. Nous lui vendons annuellement environ pour 24 millions de fromage, 4 millions de beurre, douze millions de bacon, 13 millions de blé, 10 millions de bestiaux.

En 1904, sur une valeur de 584 millions de dollars de produits de la ferme, le Canada en a vendu pour 78 millions à l'Angleterre.

En 1868, nous n'exportons que pour un million de dollars de beurre; en 1904 nous en avons exporté pour 5 millions.

Le capital investi dans l'industrie laitière, se chiffre à $6,315,000.

LA PUISSANCE DU CANADA

SES RICHESSES ET SON PROGRES

Le Canada a exhibé à l'exposition de St-Louis, 94 variétés de pommes, 34 variétés de poires, 24 variétés de prunes, 16 variétés de pêches, 70 variétés de raisins.

MINERAI

Presque tous les minéraux se trouvent au Canada. La production minérale du Canada en 1904, a été de 60 millions, et les exportations à ce chapitre ont été de 33½ millions.

Le Canada a produit pour 200 millions d'or depuis 1862, dont plus de la moitié a été extrait du Yukon depuis 1896. La production d'or du Yukon en 1904, a été de 10 millions de dollars.

Comme producteur d'or, le Canada vient au 4e rang parmi tous les pays du monde.

La Colombie Anglaise a produit jusqu'ici près d'un million d'or.

Les placers du Yukon sont les plus riches au monde.

La production minérale du Canada a augmenté de 600 p. c. depuis 1896.

Le capital investi dans notre industrie minière est de 104 millions de dollars.

Le Canada ne produit du nickel que depuis 1882 alors que ce minéral fut découvert accidentellement à Sudbury. Depuis, sa production totale se chiffre à 35 millions de dollars.

Le Canada est également riche en mines d'amiantes et en mines de charbon. La valeur de la production du charbon a été de 14½ millions en 1904. La Colombie Anglaise en produit environ un million de tonne par année.

Le Canada a aussi produit, en 1904, 5½ millions de cuivre, 1½ million de fer, pour $2,127,000 d'argent, et pour près d'un million de pétrole.

Les exhibits miniers du Canada à l'exposition de St-Louis étaient considés comme les plus beaux et les plus importants.

LE BOIS

Le Canada possède les plus grandes forêts de pins du continent. L'industrie forestière a produit en 1903 pour une valeur de 80 millions de dollars, et en 1904 nous avons exporté pour 33 millions de ces produits.

La Colombie Anglaise exporte 120 millions de pieds de bois par année.

Le Canada possède maintenant plus de 100 pulperies, et sous ce rapport, il occupe le 10ème rang parmi les pays du monde. Sa production en 1903 s'est chiffrée à une valeur de $5,219,000, dont 57 p. c. a été exporté surtout aux Etats-Unis.

Ontario et Québec tirent la moitié de leur revenu de leur richesse forestière.

LE BLE.—Le Canada possède la plus grande étendue de territoire propre à la culture du blé du monde entier, 300 x 900 milles.

La superficie des terres à blé dans l'Ouest, d'après le professeur Saunders, est de 171 millions d'acres.

Actuellement, il n'y a que 5 millions d'acres sous culture.

D'ici à dix ans, l'on calcule qu'il y aura au moins dix millions d'acres sous culture, donnant un rendement de 200 millions de minots.

L'Ouest canadien peut produire 3 billions de minots de blé.

L'an dernier, le Canada a produit 80 millions de minots de blé, dont 60 millions dans l'Ouest.

La production de grains de toutes sortes a été de 275 millions de minots, l'an dernier.

Le professeur Tanner, le chimiste agricole anglais, dit que le sol de l'Ouest canadien est le plus riche du monde entier.

Depuis 10 ans, l'Ouest a produit, en moyenne, 18 minots de blé à l'acre.

Dans le Manitoba, la production moyenne par acre depuis 10 ans, a été de 21 minots.

Le blé canadien No. 1, est celui qui leure qualité qu'aucun autre blé importé en Angleterre.

Cent livres de farine faite de blé canadien font plus de pain et de meilleure qualité qu'aucun autre blé importé en Angleterre.

Le blé canadien No. 1, est celui qui est recommandé le plus haut prix sur le marché du monde.

LA PROVINCE DE QUEBEC

La province de Québec s'étend sur une superficie de 347,000 milles carrés. Elle est grande comme l'Allemaque et la France réunies et trois fois grande comme la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Elle a une population de 1,648,989 habitants dont : 1,322,115 canadiens-français ; 114,719 anglais ; 113,642 irlandais ; 60,059 écossais, 6,923 allemands, 7,607 juifs ; 7,166 indiens, etc.

Plus de 3,490 familles ont plus de 12 enfants vivants.

Religions : 1 420,260 catholiques ; 42,014 anglicans ; 81,563 méthodites ; 58,013 presbytériens ; 7,498 juifs.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le système d'instruction publique comprend :

QUATRE universités avec 401 professeurs et fréquentées par 2,321 élèves.

Dix-neuf collèges classiques ayant un personnel enseignant de 559 professeurs et fréquentés par 6,174 élèves.

CINQ écoles normales, avec 61 professeurs et 460 élèves.

CENT SOIXANTE-DIX HUIT académies avec 1829 professeurs, 30,344 élèves.

CINQ CENTS cinquante-cinq écoles modèles, avec 2,423 professeurs et 81,792 élèves.

CINQ MILLE trois cent soixante-dix-neuf écoles élémentaires fréquentées par 205,057 élèves.

QUATRE écoles pour sourds et muets avec 86 professeurs et 6,174 élèves.

NEUF ECOLES d'art et métier, avec 68 professeurs et 2,217 élèves.

CENT DEUX écoles du soir, 162 professeurs et 6,862 élèves inscrits.

TROIS MILLIONS quatre cent soixante onze mille neuf cents quatre-vingt-dix-huit piastres ont été dépensées pour l'instruction publique dans la province en 1903.

AGRICULTURE

118,716 habitants sont propriétaires de terres et 5,978 sont à loyer sur des terres.

En 1901, il y avait dans Québec 1,396,228 pommiers qui ont donné 1,893,229 minots de fruits ; 218,081 pruniers qui ont donné 109,141 minots ; 290,939 cerisiers qui ont donné 136,793 minots, 93,516 vignes qui ont donné 831,458 livres. La récolte du sucre d'érable en 1901 a donné 13,524,387 livres.

PRODUCTION

En 9101, la province de Québec a produit 1,960,433 minots de blé d'automne, 2,532,388 minots d'orge, 33,516,172 minots d'avoine, 210,797 minots de seigle, 1,356,355 minots de blé d'inde ; 1,847,821 minots de sarasin, 908,336 minots de poids, 59,186 minots de fèves, 3,520,045 minots de grains mêlés ; 16,616,451 minots de pomme de terre, 7,342,004 livres de tabac.

LA FORET

La valeur des produits de la forêt en 1901 a été de 19 millions de piastres.

MINES

Québec a donné pour $2,960,704 de produits miniers en 1901.

LES PECHERIES de la province de Québec ont rapporté $2,189,861 en 1901 employant 18,005 personnes.

A part le St-Laurent, la province de Québec, compte quatre grands fleuves : le Hamilton, 250 lieues de long qui forme la frontière N. E., de la province et se jette dans l'océan Atlantique ; le East Main, 150 lieues, qui se jette dans la Baie d'Hudson, le Rupert, 100 lieues, qui se jette dans la Baie James et le Matawa, 130 lieues, qui se jette aussi dans la Baie d'Hudson.

* * *

Le principal centre d'affaires du pays, Montréal, est situé dans la province de Québec.

* * *

Il y a 3,751 milles de chemin de fer actuellement en opération dans la province de Québec.

La terre dans la province de Québec est généralement fertile.

GOUVERNEURS GENERAUX DU CANADA

FRANCAIS

1534. Jacques-Cartier, capitaine général.
1598. Marquis de la Roche.
1600. Capitaine de Chauvin (faisant fonction).
1603. Commandeur de Chastes.
1607. Pierre-du-Duast de Monts, lt-général.
1608. Comte de Soissons, 1er vice-roi.
1612. Samuel de Champlain, lieut-général.
1633. Samuel de Champlain, 1er gouverneur général
1635. Marc Antoine de Bras de fer de Châteaufort (administrateur).
1636. Chevalier de Montmagny.
1648. Chevalier d'Ailleboust de Coulonge.
1651. Jean de Lauzon.
1656. Charles de Lauzon-Charny (administrateur).
1657. D'Ailleboust de Coulonge.
1658. Vicomte de Voyer d'Argenson.
1661. Baron Dubois d'Avaugour.
1663 Chevalier de Saffray, de Mésy.
1665. Marquis de Tracy.
1665. Chevalier de Courcelles.
1672. Comte de Frontenac.
1682. Somte de la Barre.
1685. Marquis de Denonville.
1689. Comte de Frontenac.
1699. Chevalier de Callières.
1703. Marquis de Vaudreuil.
1?1416. Comte de Ramsay, faisant fonction.
1716. Marquis de Vaudreuil.
1725. Baron (1er) de Longueuil, faisant fonction.
1726. Marquis de Beauharnois.
1747. Comte de la Galissonnière
1749. Marquis de la Jonquière.
1752. Baron (2e) de Longueuil.
1752. Marquis Duquesne-de-Menneville.
1755. Marquis de Vaudreuil-Cavagnal.

ANGLAIS

1760. Général Jeffrey Amherst
1764. Général James Murray.
1766. P. E. Irving (administrateur).
1786. Guy Carleton lieut. gouverneur, fisant fonction.)
1768. Général sir Guy Carleton
1770. Lieut.gouverneur H. T. Cramahé.
1778. Général Frederick Haldimand.
1784. Lieut-gouverneur Henry Hamilton (administrateur).
1785. Lieut-gouverneur Henry Hope, (administrateur).
1786. Baron Dorchester.
1790. Lieut-gouverneur Alfred Clarke (administrateur).
1796. Lieut-gouverneur Robt. Prescott, (administrateur.)
1797. Major général Prescott.
1799. Lieut-gouverneur R. S. Milnes, (administrateur).
1805. Thos. Dunn (adm.)
1807. Sir James Craig.
1811. Thos. Dunn, adm.
1811. Sir Georges Prevost, (adm).
1812. Sir Georges Prevost.
1813. Major général Rottenberg,(adm.
1812. Major général Blasgow, adm.
1815. Sir Gordon Drummond (faisant fonction).
1816. Major général Wilson (adm.)
1816. Sir John Coape Sherbrooke.
1818. Duc de Richmond.
1819. James Monk, (adm.).
1820. Sir Pérégrine Maitland, adm.
1820. James Monk, adm.
1820. Peregrine Maitland, adm.
1820. Comte de Dalhousie.
1824. Lieut-gouverneur Sir J. N. Burton, adm.
1828 Sir James Kempt, adm.
1830. Baron Aylmer, adm.
1831. Baron Aylmer.
1835. Lord Gosford.
1838. Sir John Colborne, adm.
1838. Comte de Durham.
1838. Sir John Colborne.
1839. C. E. Poulett Thompson.
1841. Lord Sydenham.
1841. Sir R. D. Jackson, adm.
1842. Sir Charles Bagot.
1843. Lord Metcalfe.
1845. Comte de Cathcart, adm.
1 846. Comte de Cathcart.
1847. Comte d'Elgin.
1853. Lieut.gouverneur Wm. Rowan, administrateur.
1854. Sir Edmund Walker Head.
1857. Sir Wm. Eyre, adm.
1860. Sir W. Fenwick Williams, adm.
1861. Vicomte Monk, adm.
1861. Vicomte Monk.
1865. Sir John Michel, adm.
1867. Vicomte Monk.
1868. Sir Chas. A. Windham, adm.
1868. Sir John Young Bart, adm.
1869. Sir John Young, (baron Lisgar de nov. 1870).
1872. Lieut. général sir C. Hastings, Doyle, adm.
1872. Comte de Dufferin.
187.. Lieut-gouverneur W. O'Grady Haly, adm.
1878. Gén. Sir Patrick McDougall, adm.
1878. Sir John Campbell (Marquis de Lorne).
1881. Gén. Sir Patrick McDougall, administrateur.
1883. Marquis de Lansdowne.
1886. Lieut-gén. Sir John Ross, adm.
1888. Baron Stanley de Preston.
1893. Lt-Gén. Alex. Montgomery-Moore, adm.
1893. Comte d'Aberdeen.
1893. (15 juillet) Lt-gén. Alex Montgomery-Moore, adm.
1893. (13 oct.) Lt-gén. Alex, Montgomery-Moore, adm.
1894. (29 nov.) Lt-gén. Alex, Montgomery-Moore, adm.
1897. (13) fév. Lt-gén. Alex Montgomery-Moore, adm.
1897. (20 oct.) Lt-gén. Alex. Montgomery-Moore, adm.
1898. (28 juin) général lord William Seymour, adm.
1898. Comte de Minto.
1899. (14 oct.). général lord William Seymour, adm.
1904. Sir E. Taschereau, adm.
Lord Grey, gouverneur-général.

Un pari qui finit mal

Mobile, Alaska, 13—D. P. Evans, lors des élections qui avaient eu lieu à Cleveland, Ohio, avait parié que, si son candidat ne passait pas, il s'engageait à faire 10,000 milles à pied en poussant une brouette.

Ayant perdu son pari, M. Evans était parti de Cleveland, accompagné seulement de son chien, et arrivait à Vicksburg, où il s'est un peu reposé. Il repartit pour Jackson, Missouri, et il espérait arriver à Mobile vendredi soir ou samedi matin.

Ce grand marcheur passait devant la maison de M. John Hanes, qui demeure non loin de Vicksburg, quand son revolver, qui était placé sur la brouette, tomba à terre, le coup partit et atteignit malheureusement M. Evans à l'abdomen. Il a été transporté mourant à l'infirmerie de Vicksburg où il est mort quelques heures après. On a prévenu la famille de l'accident arrivé à M. Evans.

EPOUSES JAPONAISES

Une correspondance de Tokio nous donne d'intéressants renseignements sur l'attitude des Japonais vis-à-vis de leurs épouses :

"Le dédain que certains Japonais affichent pour leurs petites épouses est prodigieux : j'ai vu de riches Japonais s'installer confortablement dans des wagons de première classe en laissant à leurs femmes le soin de trouver une place en troisième ! Ils devaient même regretter qu'il n'y ait pas de wagons à femmes comme il y a en Europe des wagons à chiens.

"En tout cas, il est de règle absolue, dans la société japonaise, aussi bien dans l'aristocratie que dans le peuple, de ne jamais manifester la moindre émotion vis-à-vis d'une femme. J'ai assisté à plusieurs départs de troupes pour la guerre : la discipline était tellement parfaite qu'on pouvait laisser la foule se mélanger aux soldats sur les quais de la gare sans qu'aucun désordre ne s'ensuivit. Or, tous, officiers, sous-officiers et soldats, saluaient les hommes, parents ou amis, et leur disaient adieu, peut-être pour toujours, tandis qu'ils affectaient de ne point s'apercevoir de la présence des femmes. Et pourtant, il y avait là leurs mères, leurs femmes, leurs soeurs et leurs filles.

"Ces pauvres femmes se contenaient pour ne pas pleurer, c'était pitié à voir ; mais elles gardaient le calme et le silence qu'exigeaient les fières traditions du passé : les femmes ne doivent pas pleurer au départ des guerriers, mais se contenter de les admirer respectueusement.

"Quand le train s'ébranla au milieu d'une tempête de banzaïs, toutes les femmes s'inclinèrent en saluant le plus bas possible ceux qu' allaient mourir pour la patrie : aucune ne releva la tête pour jeter un dernier regard sur ces êtres chéris qui formaient peut-être tout leur coeur. C'était à la fois sublime et monstrueux ! Et malgré la sorte d'épouvante que je ressentais devant ce spectacle, je ne pus m'empêcher de songer que ces petites Japonaises avaient tout de même de la race et que le fait de dominer aussi héroïquement leurs sentiments montrait qu'elles étaient loin d'être des poupées, comme on se plaît à les représenter en France."

Tabac Champlain a fumer et chiquer, 5cts le gros paquet

Quelques Notes sur Octave Crémazie

(De la " Revue Canadienne ")

La naissance, le talent, le caractère, le travail sont autant de choses qui permettent à un homme de se faire une place bien à lui et absolument personnelle dans le milieu social où il vit. L'uniformité des occupations et des habitudes vient ensuite le fixer presque irrévocablement dans cette situation, et s'il habite une petite ville, s'il n'a pas le goût des voyages et reste sédentaire, il devient un homme classé, ne pouvant s'écarter de sa manière de vivre ordinaire sans provoquer la surprise ou même la raillerie. Il sent cela, et son existence se fait de plus en plus uniforme. On lui permettra bien d'écrire des vers ou de la prose, si on lui reconnaît du talent, mais pour les actes de la vie extérieure qui ne lui sont pas habituels, c'est tout autre chose, il doit rester dans le monde qu'il s'est fait ; il est classé.

Octave Crémazie, plus que beaucoup d'autres, était un homme classé. Il avait dit un jour qu'il ne donnerait pas un poil de sa barbe pour une femme ; il ne recherchait donc pas la société des dames d'où sa lourdeur apparente semblait du reste l'éloigner, et ses habitudes étaient routinières à l'extrême. Jamais on ne le rencontrait dans un salon ; rarement pouvait-on l'apercevoir dans un lieu d'amusement public. On ne le voyait souvent que sur le seuil de sa librairie, dans la rue conduisant à la résidence de sa mère, qui était aussi la sienne, ou dans son banc de la cathédrale de Québec, aux offices solennels de l'antique église métropolitaine dont il admirait la pompe traditionnelle.

On a dit qu'Octave Crémazie devait mal tenir sa librairie puisqu'il était poète. La conclusion est loin de s'imposer, et d'ailleurs Joseph Crémazie, frère aîné et associé d'Octave, ainsi que d'excellents employés (MM. Fournier, Matte et autres) étaient là pour voir à la bonne tenue de l'établissement.

On a dit encore que l'auteur des Morts et de Castelfidardo n'entendait rien à la comptabilité. C'est là une autre erreur. Crémazie tenait fort bien ses livres, de même que ceux de la succursale de la Banque Générale Suisse dont il était l'agent. On sait qu'avant la législation fédérale 34 Victoria, chapitre 4, (année 1871) les dénominations monétaires étaient les louis, les chelins et les deniers(pounds shellings and pences) : Octave Crémazie savait faire l'addition simultanée (par trois colonnes à la fois), de pages entières couvertes de chiffres de ces trois dénominations, et il répéta bien des fois ce tour de force.

Mais alors comment expliquer le désastre financier d'un établissement tenu par des hommes habiles, rangés aux habitudes modestes et régulières ? M. l'abbé Casgrain a donné un commencement de réponse à cette question en disant que les importations d'Octave Crémazie furent excessives. Ces importations atteignirent un chiffre invraisemblable. Une quantité de caisses et de ballots, contenant toute espèce d'articles de Paris, furent débarqués à la basse-ville, puis transportés à la librairie de la rue de la Fabrique et à un vaste hangar occupé aujourd'hui par l'atelier de reliure de M. Lemieux, rue Garneau (alors rue St-Joseph):. Ces deux batiments furent remplis de marchandises de goût même étrangères à la spécialité de la librairie, qui y restèrent longtemps entassées et en partie oubliées. Au dire de M. J. C. Taché, la librairie de la maison " J. et O. Crémazie " était alors et de beaucoup la plus importante du Bas-Canada.

Comment Octave Crémazie avait-il pu songer à faire d'aussi extravagantes importations ? Nous sommes ici en présence d'un phénomène psychologique intéressant que personne n'a signalé encore, mais dont il m'a été facile de me rendre compte en recueillant, sans les chercher, des renseignements à Paris, même, plusieurs années avant ce qu'on a appelé la " catastrophe " du poète.

Crémazie, l'homme aux habitudes invariables, l'homme classé dont je parlais tout à l'heure, lisait beaucoup et avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances humaines. Il avait aussi l'intuition d'une société polie, raffinée, riche, élégante, friande de nouveautés toute différente à beaucoup d'égards de celle qu'il avait pu entrevoir dans sa ville natale. Transporté tout à coup à Paris, où il n'était pas connu, il devint aussitôt un tout autre homme joua de la meilleure foi du monde un véritable rôle, le rôle d'un Canadien idéal, instruit, brillant, fortuné, pouvait—on le lui disait sans cesse—disposer d'un crédit illimité. On le rencontrait chez le prince de Polignac, dans le salon de M. et Mme de Pibusque, à la table des écrivains et des éditeurs de renom. Sa réputation de riche négociant lui fit commettre l'imprudence de prêter l'oreille aux offres de crédit qu'é l'envie ou le sollicitait d'accepter.

Fut-il alors atteint de mégalomanie ? En arrivant à Paris, lors de son premier ou de son deuxième voyage en France, il avait écrit aux principaux éditeurs de la capitale pour leur apprendre qu'il était descendu à tel hôtel, où il serait bien aise de les recevoir. Y avait-il là naïveté ou pose ? Peut-être l'une et l'autre. Ce qui est certain, c'est que le procédé réussit à lui faire une réputation de libraire richissime—réputation qui dura jusqu'à ce que son frère Joseph, dont les allures étaient extrêmement modestes, fut venu rompre le charme, quelques années plus tard.

En 1857, je parlais un jour des poètes français avec mon commensal M. Auguste Lebrun, de l'hôtel St-Sulpice de Paris, qui était un des employés supérieurs de la librairie Henri Plon: " Mais, me dit-il, vous avez, vous aussi, vos poètes, ou tout au moins votre poète, qui est en même temps un grand personnage, M. Octave Crémazie." Et quelques instants après il me faisait cadeau d'une mince plaquette, élégamment imprimée, contenant " Le vieux soldat canadien," la meilleure pièce, à mon avis, qu'ait écrite notre poète. J'emportais ce petit chef-d'oeuvre dans ma chambre du troisième étage, ou bien des fois j'en fis la lecture avec des canadiens de passage à Paris.

Le " vieux soldat " du poème de Crémazie a réellement existé. Il était l'aïeul ou le bisaïeul de Mme Sirois (fille de M. Joseph Bélanger, notaire, qui fut député de la basse-ville de Québec de 1820 à 1827), femme de M. A. B. Sirois, notaire de respectée mémoire. Le vieux patriote devenu presque aveugle (l'aïeul de Mme Sirois) se faisait conduire tous les jours par son fils sur cette partie des remparts de Québec appelée la " grande batterie," afin d'être témoin du retour des Français ; car pour lui le traité de 1763 ne comptait pas et le drapeau sa place au sommet du Cap Diamant.

Le vieux Canadien célébré par Crémazie portait-il le nom de Bélanger ? Je le crois. En tout cas il fut au moins allié, par ses descendants, à la famille de ce nom.

On connait la fiction du poète. Le vieux patriote meurt en disant :

Ils reviendront, mais je n'y serai [pas !

. . . . . .

Le 13 juillet, à 6 hrs du soir, une corvette portant pavillon tricolore, commandant de Belvèze, doublait la pointe historique à laquelle on a donné le nom d'un ancien vice-roi de la Nouvelle-France et entrait dans le port de Québec. C'était le premier vaisseau de guerre français qui eut remonté le fleuve St-Laurent depuis la conquête, c'est-à-dire depuis près de cent ans.

L'enthousiasme des Franco-Canadiens en cette circonstance ne connut pas de bornes. Ce fut alors que Crémazie composa sa pièce fameuse et que, avec la magie de son talent, il ressuscita le vieux patriote qui jusqu'à son dernier soupir avait cru au retour des Français. Saisissant sa lyre il en tire des sons jusqu'alors inconnus, et s'écrie avec transport :

Tu l'as dit, ô vieillard, la France est revenue !

. . . . . .

Puis, sous l'empire d'une étrange et poétique vision, il ajoute avec des accents mystérieux :

Voyez, sur les remparts, cette forme [indécise
Agitée et tremblante au souffle de la [brise.
C'est le vieux Canadien à son poste [rendu.
Le canon de la France a réveillé cette [ombre,
Qui vient, sortant soudain de sa de- [meure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps [attendu.
. . . . . .
. . . . . .
Tous les vieux Canadiens moissonnés [par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funé- [raire
Pour voir réalisés leurs rêves les plus [beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque [rive,
Se mêler aux doux bruit de l'onde [fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait [des tombeaux.

Crémazie quitta Québec, pour n'y plus revenir, le 11 novembre 1862.

La correspondance d'Octave Crémazie avec sa famille pendant les longues années de son exil (de 1862 à 1879) fut considérable. Mme Crémazie mère du poète, voulut, avant de mourir, faire un triage des lettres de son fils, et mettre de côté celles qui avaient un caractère trop intime ou trop confidentiel. Une personne intelligente et instruite, amie de la famille, voulut bien se charger de cette longue tâche. Elle se rappelle encore que, dans sa correspondance, le poète se plaignait souvent d'un homme de lettres canadien qui connaissait sa retraite et dont les tapageuses démonstrations de sympathie avaient fini par l'ennuyer beaucoup.

Octave Crémazie composait ses vers sans se préoccuper de les écrire. Une fois fixés dans sa pensée ils l'étaient pour toujours. Il pouvait les écrire un mois, un an, dix ans plus tard ; cela lui était également facile. Il me disait un jour : " J'ai au moins trois mille vers non écrits qui me trottent dans la tête."

Bien différent était un spirituel journaliste dont Québec n'a pas perdu le souvenir. " Je ne puis rien composer, disait-il, sans avoir la plume à la main. J'écris à mesure que la pensée surgit..et peut-être même un peu avant."

ERNEST GAGNON.

LE SUCCES EST GARANTI

Contracter un rhume n'est rien, lorsque l'on a, à portée de la main, un remède sûr, prompt et efficace comme le BAUME RHUMAL. Le danger consiste à prendre des remèdes qui ne conviennent pas au traitement. Le BAUME RHUMAL seul offre toutes les garanties de succès.

L'ivrognerie guerie dans quelques jours

Spécifique facile et agréable à prendre. Traitement à domicile.

S'adresser au Dr MacKay, Belmont Retreat, Qué., Téléphone No. 868.

Références : —Rév. Messire François Pelletier. Séminaire de Québec.

LE R. P. LACOMBE, O. M. I.

Le R. P. Lacombe, O. M. I., V. G., le vétéran des missions de l'Ouest, Canadien " notre vieux connaissant," comme on l'appelle là-bas, a été nommé directeur de la mission de Medicine Hat, sur la ligne du Pacifique Canadien. C'est un joli bourg situé sur les bords de la branche sud de la rivière Saskatchewan et c'est un centre de réunion pour les sauvages Cris et des Métis qui errent dans cette région. Le nom français est " Chapeau de la Médecine," ou chapeau enchanté." C'est la traduction du Cris. Probablement que les sauvages passaient autrefois, en cet endroit, pour faire la " grande médecine " et leurs grandes évocations au " Hatchi-Manitou " (Mauvais Esprit). La chasse du cabri a remplacé la chasse du buffalo ; mais la vie de chasse n'a plus le même charme et ne donne plus les mêmes profits qu'autrefois. Les " Blancs " règnent à Medicine Hat. Il y a d'excellents catholiques et un hôpital public.

Le " vieux chef " compte plus sur la générosité des Blancs que sur la chasse du cabri pour sa subsistance.

Le R. P. Lacombe avait songé à prendre sa retraite, mais il veut mourir tenant sous le harnais.

Souhaitons-lui encore de longues années !

Qui manque d'aller voir Marvelous Bovais l'acrobate manchot, au théâtre rustique, Sault Montmorency, se prépare d'amers regrets.

LA MAISON DE BERNADOTTE

On a rappelé l'heureuse intervention de Bernadotte, en Suède et en Norvège, à l'occasion du divorce qui menace ces deux peuples. On a publié la généalogie de cette famille qui devait donner des rois contemporains à la Suède. On n'a pas dit d'où venait le nom de Bernadotte : c'est que l'origine en est peu connue.

En réalité, les Bernadotte se nomment de Popey. Pierre de Popey avait épousé la fille d'un propriétaire d'une maison communément appelée " La maison de Bernadotte." Il en hérita et changea son nom en celui de Bernadotte, qui lui convenait mieux. L'auteur de cette substitution fut le père du roi de Suède, qui s'appela donc Bernadotte, à cause de la petite maison.

LE TRIOMPHE DU JAPON

Les invasions anciennes se répèteront-elles?

(Reproduit de la "Revue Canadienne").

Le grand duel naval de l'Extrême-Orient, qui tenait en suspens l'attention du monde, est maintenant entré dans l'histoire. Un des plus mémorables faits de guerre des temps modernes est accompli. Le Japon décidément triomphe, et la Russie est écrasée. L'amiral Togo a littéralement anéanti, dans le détroit de Corée, cette superbe flotte de la Baltique, suprême espoir de l'empire russe, partie de l'Occident lointain pour aller à travers mers et océans, chercher à l'autre extrémité du monde la défaite et la destruction. Jamais victoire n'a été plus complète et plus décisive. La Russie a reçu un coup dont elle ne se relèvera peut-être pas avant trente ans. Sur ses huit cuirassés, six ont été coulés et deux capturés, ses trois croiseurs cuirassés, un garde-côtes, deux croiseurs légers ont aussi été coulés, deux garde-côtes et plusieurs autres navires ont été pris. L'amiral Rojestvensky, blessé, a été fait prisonnier ainsi que l'amiral Negobatoff, et l'amiral Felkersham a été tué. Environ neuf mille marins russes ont péri, et plusieurs milliers sont aux mains des Japonais. En un mot, le désastre russe est immense et irréparable. Les journaux français donnent à cette bataille navale le nom de Tsou-Shima.

Cette victoire assure définitivement au Japon l'empire des mers orientales. Et elle nous semble décider fatalement l'issue de la guerre. Si les hostilités se continuent, Vladivostock paraît destiné à subir le sort de Port Arthur. Et alors que deviendront les armées russes de Mandchourie, attaquées en tête et en flanc? Nous croyons que la paix s'impose au tsar. Et à l'heure où nous écrivons, elle semble entrée dans la sphère des probabilités prochaines. En effet, le président Roosevelt ayant pris l'initiative d'une offre de médiation, cette proposition a été favorablement accueillie par les gouvernements de St-Pétersbourg et de Tokio. Les ambassadeurs de la Russie et du Japon ont eu des entrevues avec le président à la Maison Blanche, et l'on annonce avec assurance que des plénipotentiaires vont être nommés pour débattre les conditions du traité à intervenir entre les deux puissances belligérantes. Il est certain que le Japon exigera la cession de Port Arthur, peut-être de Vladivostock, le protectorat sur la Corée et la Mandchourie, et une forte indemnité de guerre. Les négociations seront probablement ardues. Mais la Russie, battue sur toute la ligne, balayée des mers orientales, est dans une position bien difficile pour discuter les conditions du vainqueur.

En Angleterre, on se réjouit du triomphe japonais. C'est une rivale séculaire qui est écrasée, et dont la puissance et le prestige sont atteints d'un coup terrible, sans qu'il en coûte un sou ni une goutte de sang à l'empire britannique. Il est assez naturel que la presse anglaise exulte. Cependant, un grand journal londonnien fait entendre une parole d'avertissement :

"Avant cet événement, dit le "Daily News," l'Angleterre régnait sur la mer, mais nous avons maintenant un rival, qui, dans ses eaux, pourrait nous donner de grandes inquiétudes, surtout si la Chine entrait dans le jeu du Japon. Nous ne pouvons pas nous flatter que l'Angleterre, pas plus qu'aucune autre puissance européenne, demeure dans la situation où elle se trouvait avant la victoire, qui a renforcé d'une façon incommensurable la maîtrise du Japon dans le Pacifique. Nous ne serions pas surpris qu'il survienne un accord entre les Etats-Unis et le Japon, aux termes auquel la doctrine de Monroe serait appliquée au Pacifique, en vue de mettre fin à la concurrence navale. La Grande-Bretagne pourrait être tierce partie dans cet accord."

Il est certain que le Japon est devenu l'une des grandes puissances du monde, et que personne ne semble désormais capable de lui disputer la domination de l'Extrême-Orient. On peut s'attendre à ce qu'il exerce maintenant sur la Chine une irrésistible influence. Or, s'il parvient à galvaniser ce corps gigantesque, mais inerte jusqu'ici, s'il réussit à lui infuser un sang nouveau, une énergie et une activité nouvelles, de quel poids formidable l'empire du Mikado ne pourra-t-il pas peser sur les nations occidentales. A nos yeux, les triomphes du Japon ont déplacé déjà le centre de gravité de l'univers. Pendant des siècles, ce sont les nations chrétiennes de l'Occident qui ont marqué le pas de la civilisation et du progrès, qui ont donné le branle au monde. En dépit de leurs erreurs et de leurs fautes, c'est encore chez elles, c'est encore dans la vieille Europe que se trouve le foyer des vérités chrétiennes, du génie et de l'apostolat chrétiens. Et maintenant les peuples européens voient se dresser devant eux une puissance à la fois barbare et civilisée, barbare par ses croyances païennes, ses traditions et ses moeurs, civilisée par son développement industriel, par l'efficacité prodigieuse et si promptement acquise de son organisation navale et militaire. Et cette puissance menace de leur arracher l'hégémonie de l'univers. A un moment donné même elle peut lancer sur le vieux monde les effroyables masses humaines du centre de l'Asie, de cette Chine, de cette Mongolie, de cette Tartarie où pullulent 400 millions d'hommes. Qui donc est capable de nous assurer que l'histoire des invasions anciennes ne se renouvellera pas? Le péril jaune! s'écrient en ricanant quelques sceptiques, quel conte à dormir debout! Eh bien, que l'Europe y prenne garde! Ce conte peut devenir, avant un siècle, une tragique et sanglante réalité! C'est en se plaçant à ce point de vue qu'un écrivain de l'Univers adresse à la Grande-Bretagne les conseils suivants :

"Puissent les hommes d'Etat anglais se rendre compte que la suprématie du Japon en Extrême-Orient ne serait pas moins inquiétante pour les destinées futures de l'empire britannique et de son commerce dans le monde que ne l'est aujourd'hui celle de l'Allemagne en Occident, puissent-ils ne pas s'hypnotiser sur ce fantôme qu'était jusqu'ici le péril russe, puisse enfin les nations européennes se souvenir qu'il s'agit non d'une simple querelle entre deux Etats, mais d'un conflit engagé entre deux races, deux civilisations et qu'avec la Russie, pliant sous le poids de l'orgueilleuse agression du monde jaune, les intérêts de l'Europe, ceux de la chrétienté doivent demeurer solidaires."

THOMAS CHAPAIS.

LE CATHOLICISME

DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE

L'Annuaire catholique de la Nouvelle-Angleterre pour 1905, publié récemment, renferme plusieurs renseignements d'intérêt sur la situation de l'Eglise dans cet ancien boulevard du puritanisme. La province ecclésiastique de Boston comprend l'archevêché du même nom, les diocèses de Springfield et de Fall River qui embrassent à eux deux tout l'état du Massachusetts, et les diocèses de Portland, Manchester, Burlington, Providence et Hartford, lesquels sont répartis dans les états du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, de Rhode Island et du Connecticut. C'est le diocèse de Portland qui couvre la plus grande étendue de territoire, 20,805 milles carrés; le diocèse de Providence, limité à 1,085, milles carrés, occupe le Rhode Island qui est le plus petit des états de la République.

* * *

Le chiffre total de la population catholique de cette province ecclésiastique est de 1,856,550. On compte 1,201 églises et chapelles où le St-Sacrifice est célébré, et un personnel de 1,675 membres du clergé, y compris 22 Sprêtres fournis par divers ordres religieux.

* * *

C'est un fait généralement connu que la cité de Boston, ce puritaine qu'elle était, est devenue en grande partie irlandaise et catholique, aussi que plusieurs autres cités et villes de la Nouvelle-Angleterre ont perdu leur ancienne physionomie protestante primitif et raide élément américain de la poulation y a été remplacé par des descendants, la plupart des catholiques qui, il y a une génération passée, étaient désignés sous le titre dédaigneux " d'élément étranger."

James Russell Lowell signalait, il y a plusieurs années, cette transformation de la Nouvelle-Angleterre en une " Nouvelle Irlande." Et pas plus tard que le 27 mai dernier, Elliot, président de l'université Harvard, disait au cours d'une conférence donnée à Louisville, Ky : ' Nous avons trois races catholiques au Massachusetts : les Irlandais, les Italiens et les Canadiens-français, et bientôt, sinon déjà, elles y constitueront la majorité de la poulation."

* * *

Le " Catholic Fortnightley Review" de St-Louis, Mo., à qui nous empruntons tous ces détails, ne manque pas l'occasion de faire ressortir la situation avantageuse des Canadiens-français dans la Nouvelle-Angleterre. L'éminent directeur de cette revue, M. Arthur Preuss, a du reste, montré en maintes circonstances qu'il est l'ami sincère et absolument dévoué de nos frères émigrés. Il n'a jamais manqué de faire cause commune avec eux contre les entreprises de cet esprit outré " d'américanisation " qui, tend à couler toutes les races dans un moule commun, à faire disparaître toutes les langues devant la langue anglaise, à détruire et à effacer le cachet propre aux descendants de telle ou telle origine, à l'exception toutefois du type persistant et excessivement prononcé des " américanisateurs ' qui sont eux-mêmes les représentants d'un élément étranger.

* * *

Mais revenons vite à notre sujet en citant les réflexions qu'inspirent au " Catholic Fortnightly Review" les statistiques de l'Annuaire catholique relatives aux descendants de nos frères émigrés :

"A part les églises pour les populations de langue anglaise, sans distinction de race ou d'origine, il se trouve 12 églises dans l'archevêché de Boston, 9 dans le diocèse de Fall River, 5 dans le diocèse de Providence et 6 dans celui de Hartford, outre quelques autres dans d'autres diocèses, dont toutes sont classifiées comme françaises ou canadiennes, et sont à l'usage de congrégations de langue française. La plupart de ces congrégations ou paroisses soutiennent des écoles, des hospices et autres instituts de charité, sous les soins de communautés religieuses qui ont leurs maisons-mères au Canada.

" Cela pourra peut-être offusquer un certain nombre de catholiques, satisfaits d'eux-mêmes, résidant ailleurs que dans la Nouvelle-Angleterre, d'apprendre que les canadiens-français de cette région estiment si haut le prix d'une presse catholique qu'ils ne maintiennent pas moins de cinq journaux catholiques publiés " quotidiennement " en leur propre langue. Ce sont " l'Indépendant ", à Fall River, Mass., ; " L'Etoile," à Lowell ; " L'Opinion Publique," à Worcester ; " L'Avenir National," à Manchester, N. H., ; et " La Tribune," à Woonsocket, R. I. A l'exception de " l'Avenir National," tous ces journaux figurent depuis des années parmi les échanges du " Catholic Fortnightley Review."

PHILIPPE MASSON.

TEINTURES DIAMOND

Pourront teindre n'importe quel vêtement, les plumes comme les bas

Le seul paquet de teinture qui donnera une couleur excellente et permanente

Plumes, ruban, vêtements en soie, gilet, parures, costumes, collets, vestes et châles, peuvent être teints à la maison avec les teintures Diamond, et ils paraîtront comme des neufs. Essayez un paquet de Teintures Diamond et vous constaterez leur brillant, leur beauté et leurs couleurs agréable, ce que vous pourrez obtenir avec peu de trouble.

Les Teintures Diamond sont le meilleur moyen de sauver de l'argent dans ce siècle, car n'importe quelle femme avec un ou deux paquets de ces teintures peut teindre ses vieux habits, les rendre agréable et de couleur fashionable et sauver ainsi les dépenses qu'elle occasionne en en achetant des neufs. Une partie des habits endommagés peuvent ainsi servir pour habiller les jeunes, et avec les Teintures Diamond, personne ne pourra reconnaître que ces habits ne sont pas des neufs.

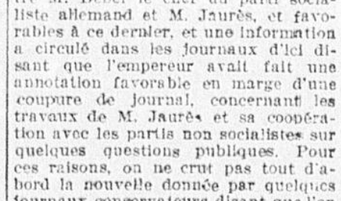
Les Teintures Diamond sont employées pour bien d'autres usage que pour refaire les vieux habits. Les Teintures Diamond donnent une nouvelle apparence non moins avantageuse aux rideaux, couvertures de meubles, draperies, tapis, etc. Méfiez-vous des imitations et des paquets de teintures communes ; demandez les " Diamant " et assurez-vous que vous les avez.

La Poudre de Savon Désinfectant de Leven F-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon. 34

Le parti socialiste allemand

Des allusions avaient été faites au reichstag par le chancelier de Bulow, relatives aux contrastes existant entre M. Bebel le chef du parti socialiste allemand et M. Jaurès, et favorables à ce dernier, et une information a circulé dans les journaux d'ici disant que l'empereur avait fait une annotation favorable en marge d'une coupure de journal, concernant les travaux de M. Jaurès et sa coopération avec les partis non socialistes sur quelques questions publiques. Pour ces raisons, on ne crut pas tout d'abord la nouvelle donnée par quelques journaux conservateurs disant que l'on n'autoriserait pas M. Jaurès à prononcer de discours à Berlin.

On ne sait pas encore si M. Bebel ira se faire entendre à Paris, comme on l'a annoncé. M. Bebel est actuellement absent de Berlin. Le gouvernement français a interdit à M. Bebel de prononcer un discours à Paris il y a six ans, et le gouvernement allemand a interdit à M. Buet, membre du reichstag, de se faire entendre sur le côté français de la frontière, près de Mulhouse, il y a deux ans. Les précédents sont nombreux dans la plus grande partie des Etats de l'Europe. Néanmoins l'exclusion de M. Jaurès ne manquera pas d'éveiller beaucoup de discussions. La décision du gouvernement n'est pas encore connue par le public. Elle sera publiée, ce soir, dans la " Gazette de l'Allemagne du Nord." M. Singer, qui, après M. Bebel est le plus éminent socialiste allemand, dit que la décision du gouvernement est ridicule et qu'elle constitue un aveu de faiblesse.



GRATIS Un flacon d'Eau de Vie Tonique Nerveux du Père Noël, guérissant les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux personnes souffrant.
KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO.
En vente chez les pharmaciens
Prix : $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

Comme nous pardonnons!

Voyons, bébé, dépêchons-nous! Papa rentrera dîner et je n'aurai pas fini mon ouvrage.

—Oui, maman.

Et bébé continua sa prière :

"...Notre pain quotidien...

—Pardonnez-nous nos offenses... Comme nous pardonnons...

—Dis, maman, alors le bon Dieu ne nous pardonnera jamais?

—Pourquoi cela, mon chéri?

—Parce que hier soir, quand j'étais dans mon lit, tu t'es disputée avec papa, et j'ai entendu que tu disais : "Ah! je ne lui pardonnerai jamais, à ta mère ; qu'elle vienne ici seulement, et je la mets à la porte!" Papa pleurait, et tu es vite venu voir si je dormais. Alors j'ai fermé les yeux pour ne pas te faire de la peine, petite maman.

Elle rougit très fort. Une violente émotion la secoua. C'était vrai pourtant, ce que disait cet enfant de cinq ans, devenu son accusateur. Tous les matins et tous les soirs, désormais, en faisant sa prière, elle mentirait donc au bon Dieu ou se condamnerait elle-même. Mais quoi?... Pardonner à sa belle-mère?... Après les phrases méchantes, les allusions perfides qu'elle s'était adressées hier soir? Cela, jamais!... Pourtant?... Pourtant, rien ; elle en avait trop fait aussi, cette mauvaise femme!... Si on pardonnait toujours, il n'y aurait plus moyen d'avoir la paix.

—Eh bien! maman, tu ne me fais donc pas finir ma prière? Très brusquement, d'un ton qui la surprit même, elle répondit :

—Laisse-moi tranquille! je n'ai pas le temps maintenant...

L'enfant, étonné, la regarda longuement ; puis, cachant sa tête sous ses petits draps, se mit à pleurer silencieusement.

"Allons, encore une journée qui commence bien!..." se dit la jeune femme. Puis, pour donner un nouveau cours à ses pensées, elle s'occupa activement des travaux du ménage.

Mais elle avait beau se presser, se dépêcher, se bousculer : ses réflexions allaient plus vite. Toujours la phrase de l'enfant revenait à sa mémoire : "Alors le bon Dieu ne nous pardonnera jamais?" De guerre lasse, elle conclut, pour se donner du temps : "C'est bon, je prierai mon mari d'aller la trouver et de lui dire que j'ai un peu dépassé la mesure ; mais aussi..."

Et le balai frottait! Et le plumeau furetait dans les coins.

Et toujours elle pensait : "Pardonnez-nous comme nous pardonnons..." Alors, elle s'assit sur une chaise, mit sa tête dans ses mains et réfléchit.

Après tout, la bredouille n'était pas si grave que cela! Une simple discussion sur une petite dépense de ménage ; une bêtise, quoi!... Et puis, de phrase en phrase, la discussion avait dégénéré en querelle, les conseils en reproches, les mots cruels avaient suivi. Et voilà! Peu de chose en somme ; mais ce peu suffisait pour que ces deux coeurs qui s'aimaient jusqu'alors fussent désormais fermés l'un à l'autre, pour que la douce bienveillance qui les unissait se changeât en hostilité sourdonneuse.

"Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons..." Si l'on pouvait effacer le passé, oublier cette mauvaise querelle et vivre—si ce n'est comme autrefois—du moins avec des relations convenables!... Une démarche insignifiante suffirait ; on guetterait le moment où grand'mère serait sur sa porte, on passerait comme par hasard juste à ce moment ; et, sans faire d'excuses, on dirait simplement qu'on regrette de s'être laissé emporter par la colère.

Mais, tout bas, au fond de sa conscience, la jeune femme entendait une voix qui lui disait : "Est-ce pardonner, cela? Te suffirait-il que le bon Dieu te pardonnât ainsi?... Pardonner n'est pas seulement oublier, c'est aimer comme auparavant. Certes, que de fois et combien plus gravement, nous avons offensé Dieu si bon, si indulgent, si patient, généreux, et cependant il suffisait que l'enfant prodigue revint se jeter dans ses bras en criant : "Pardon, Père!" pour qu'aussitôt il lui rendit tout son amour."

Et la voix continuait : "Ce n'est pas demain, pas ce soir, ni même cet après-midi qu'il faut pardonner, c'est tout de suite." L'Evangile ne dit-il pas : "Si donc, lorsque vous présenterez votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère à quelque chose contre vous, laissez-là votre don devant l'autel et allez vous reconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don."

Un long instant suivit, pendant lequel son amour-propre lutta contre la voix du bon ange.

Puis soudain elle se leva, et sans même prendre son chapeau, ouvrit la porte de la rue et sortit.

Grand'mère était dans sa cuisine. Justement, ce jour-là, le feu "ne voulait pas éclairer." Depuis une heure elle luttait contre la fumée, changeait de petit bois, soufflait tout doucement avec la bouche pour attiser la flamme sans faire voler les cendres : rien n'y faisait.

On frappe à la porte.

—Entrez! cria-t-elle sans se déranger.

Sa belle-fille ouvrit. Elle avait les yeux pleins de larmes en disant : "Maman! pardonnez-moi! Aimons-nous comme autrefois!"

Grand'mère eut un instant de révolte. Ses yeux brillèrent d'un mauvais éclat.

Et comme la jeune femme restait toujours sur le seuil de la porte, sans oser entrer, répétant très doucement : "Pardon maman!" sa colère disparut soudain ; elle ouvrit les bras et dit simplement : "Mon enfant!..."

Midi sonne. Papa rentre de l'atelier.

—Tiens, pour qui cette nappe? fait-il, très surpris. Tu a invité quelqu'un?

—Oui, répondit sa femme ; nous sommes quatre aujourd'hui.

—Ah! qui donc?

A ce moment, grand'mère ouvre la porte. Elle sourit.

Papa, très inquiet, jette à sa femme un regard suppliant ; mais celle-ci d'un ton joyeux :

—Entrez! entre, mamant! on vous attend!

Et, tandis que grand'mère ôte son châle—son beau châle des grandes fêtes qu'elle a mis pour la circonstance—et le pose soigneusement sur le lit, la jeune femme prend le bébé sur ses genoux, lui ferme les yeux, lui joint ses petites mains dans les siennes, l'embrasse sur le front et dit :

—Maintenant, mon chéri, finissons notre prière.

Avant que sa mère le lui ait soufflé, l'enfant radieux continue : "...Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés..."

La prière finie, papa sort de la chambre.—Où vas-tu?—

—A la cave, prendre une bouteille de vin mousseux.

("Semaine de Cambrai.")

Norvège et Particularisme

Les Suédois ont l'air de prendre avec philosophie l'émancipation de la Norvège.

C'est que cette émancipation, en réalité, n'en est pas une, et que la Norvège, même avant la rupture, était déjà tout émancipée.

Les Norvégiens ont toujours été indépendants, et c'est ce qui explique la facilité avec laquelle, à différentes époques, ils ont accepté des souverainetés étrangères. Peu leur importait le pouvoir suprême, pourvu qu'il ne les gênât pas.

C'étaient de petites gens, les uns pêcheurs, les autres cultivateurs isolés, perdus sur un fragment de rivage entre la montagne et la mer. Habitués à se suffire dans la solitude, et à régler entre voisins leurs petites affaires locales, ils n'appréciaient que médiocrement les bienfaits du dieu-Etat, et ne produisaient pas le type du grand politicien. C'est pourquoi ce type, depuis le fils d'Odin jusqu'au petit-fils de Berdanotte, leur est constamment venu du dehors.

Mais il était bien entendu que ces rois étrangers avaient une consigne: celle de gouverner la Norvège sans trop se faire remarquer des Norvégiens. S'ils venaient du Danemark, ils restaient " surtout " danois ; s'ils venaient de Suède, ils restaient "surtout " suédois. C'est à ces conditions que les peuples demeuraient unis sous le même sceptre. Union plus incomplète que celle qui associe l'Autriche à la Hongrie, et naturellement plus fragile encore.

Justement, ce divorce de deux nations coïncide avec l'apparition d'un livre tout à fait remarquable (1) où sont analysées les causes sociales de l'évolution norvégienne et des merveilleuses conséquences qui en ont résulté pour la civilisation.

Ce livre, attendu depuis près de deux ans, et qui constitue en quelque sorte l'apothéose du Norvégien, ne saurait être plus actuel, bien qu'il s'agisse d'une oeuvre posthume.

C'est en Norvège, en effet, qu'Henri de Tourville place le berceau de la " formation particulariste."

La Norvège diffère absolument de la Suède, dont elle est séparée par un chaos de montagnes glacées. Pratiquement, ce pays n'est qu'un long rivage, quatre fois plus long qu'il ne semble au premier abord, à cause des " fiords " innombrables qui le découpent. Le long de ces fiords court encore un chapelet d'îles. Dans la mer que le " Gulf Stream " réchauffe et qui ne gèle jamais, s'ébattent des légions de poissons, et dans une foule de petits réduits échelonnés sur le littoral, une culture laborieuse est possible. C'est là que les Norvégiens primitifs ont acquis " l'aptitude à l'isolement," l'énergie tenace, féconde, silencieuse. C'est là qu'a pris naissance le culte de l'initiative privée et le goût de l'émigration sérieuse, accomplie par des individus d'élite. C'est là que se sont ébauchés, comme dans un bloc rude et raboteux qu'on taillerait à coups de hache, les linéaments essentiels de ce qui a été plus tard la physionomie de l'Anglo Saxon.

Notre excellent confrère la ' Croix" constatait l'autre jour le plaisir qu'éprouvent les Anglais à voyager en Norvège et l'extraordinaire diffusion de la langue anglaise dans ce pays. Rien d'étonnant à cela. Ce sont des cousins qui vont se retremper dans la vieille maison de famille. Le " businessmann " de la Cité de Londres qui, après sa journée d'affaires, regagne le sanctutaire jaloux de son " home," est bien le proche parent du fermier solitaire qui, après avoir piqué son arpent de terre cultivable au milieu des rochers arides, retourne, à pied ou en bateau, vers sa maison de première puissance, et il a fallu tout un concours providentiel de conditions locales pour que pût ainsi germer, pendant une série de siècles obscurs, l'embryon de cette race entreprenante qui devait jouer un tel rôle dans l'univers.

Henri de Tourville suit, dans une série de chapitres révélateurs, les destinées de cette population " particulariste." La voici qui s'épanche vers l'Allemagne du Nord-Ouest, et y enracine une nouvelle variété humaine, celle du Franc et du Saxon, si différente des autres " barbares " copieusement fournis par le grand réservoir germanique. Il y a les Germains " communautaires," Goths, Suèves, Vandales, Alains, etc., qui passent comme un torrent sur les nations, et ne réussissent pas à fonder des sociétés stables. Il y a les Germains " particularistes," Francs et Saxons, qui font souche d'émigrants supérieurs, et engendrent par leur action tantôt pure, tantôt altérée par d'autres éléments, les grands peuples actuels.

Le Franc et la Saxon sont l'Anglo-Saxon à sa deuxième puissance. C'est en Angleterre que le type saxon se développe ensuite, par une série de victoires sociales qui le grandissent. Le Saxon triomphe des Celtes, des Angles des Jutes, des Danois, des Normands même, qu'il s'assimile peu à peu après la conquête purement politique de Guillaume le Conquérant. De siècle en siècle, l'homme des fiords, toujours " apte à l'isolement," même dans la foule, toujours porté à compter sur lui-même plus que pour les autres, est devenu cet Anglais personnel, actif, débordant, envahissant, que l'on n'aime pas parce qu'il envahit tout, et qui n'en continue pas moins à envahir, sans se préoccuper de savoir si cela plaît ou non! bref, un homme très fort, le type primitif élevé à sa troisième puissance, et auquel les Américains des Etats-Unis sont en train de donner une variété supplémentaire.

En fait, c'est aux Etats-Unis que le Norvégien, d'aujourd'hui émigre le plus volontiers, et il y devient Anglo-Saxon avec une facilité admirable. L'Amérique du Nord, à l'heure qu'il est, contient déjà plus de Norvégiens qu'il ne s'en trouve en Norvège. Une fois débarqué, l'émigrant s'isole dans un domaine, et s'assimile aux Yankees. Il représente au plus haut point pour ceux-ci, cette " bonne émigration " qu'ils cherchent à provoquer et à faire prédominer sur la " mauvaise."

Sans la Norvège et ses fiords, la formidable expansion anglo-saxonne n'existerait pas. C'est ce que tient à prouver Henri de Tourville, et, quelques discussions que puisse soulever cet ouvrage, il s'impose à l'attention de tous ceux qui cherchent à " expliquer " les événements au lieu de se repaître simplement de leur spectacle ou de se payer, en ce qui concerne la supériorité des nations, de déclamations sentimentales.

On voit que le mot " particularisme " dans le sens où s'en sert notre auteur, a autrement de portée que sous la plume de ceux qui l'emploient d'ordinaire. Des peuples, comme la Bohême, la Bulgarie, la Croatie, sont parfois qualifiés de particularistes parce qu'ils " secouent un joug." Mais c'est la nation en corps qui cherche à se séparer. C'est la lutte d'un bloc contre un bloc, et le phénomène n'implique pas, chez les individus pris isolément, les dons d'énergie et d'initiative. C'est parce que ces dons existent chez les Norvégiens qu'ils ont fait de grandes choses dans le monde, bien que ce ne soit pas sous leur nom et que, peu soucieux de ce qu'on appelle " les hautes sphères du pouvoir," leurs rejetons aient souvent accepté de vivre à l'ombre d'un pavillon quelconque, du moment que cette ombre demeurait une ombre et ne les empêchait pas de se débrouiller.

(1) Henri de Tourville, La Formation particulariste. Norvège et Suède. Paris, Armand Colin et Cie, éditeurs.

LES " FAISEURS DE PLUIE "

Superstitions, sacrifices et légendes dans l'Afrique équatoriale

Un missionnaire anglais, le Rév. Henry Sole, donne, dans le " Wide World Magazine," des renseignements curieux sur la manière dont les indigènes de l'Afrique orientale allemande s'y prennent pour obtenir de la pluie pendant les périodes de sécheresse. Faire de la pluie est une profession fort répandue en Afrique; c'est celle à laquelle les indigènes convertis renoncent avec le plus de difficulté car elle est lucrative. Elle ne l'est pas moins pour les chefs que leurs peuples doivent indemniser largement pour ce qu'ils donnent aux faiseurs de pluie.

La récolte ayant beaucoup souffert de la sécheresse en 1903, le chef de Mpwapwa, fit appel à plusieurs sorciers, mais ce fut en vain. Une victime fut alors sacrifiée, au milieu des danses et des chants, en face de la mission. L'orage qui suivit n'apporta cependant que peu de pluie. Un coup de foudre tua le père du chef. Malgré ces tristes expériences, le chef s'adressa de nouveau aux sorciers l'année dernière.

Les faiseurs de pluie suivent des méthodes fort diverses pour déterminer la pluie. Presque toujours, leurs cérémonies exigent la présence d'un mouton noir. Le moyen suivant est fort répandu : le faiseur de pluie prend de l'argile qui a été humectée par la première pluie qui tombe pendant la saison humide puis il la mélange à de la " médecine." Il enforme alors quatre ou cinq boules qu'il dispose dans un trou près du feu. Ce trou est ensuite recouvert et on entretient jour et nuit un brasier au-dessus de lui. Si des nuages viennent à annoncer de la pluie, le faiseur de pluie rentre les boules de leur cachette ; il les laisse tremper quelque temps dans de l'eau et les cache ensuite dans un coin de son habitation. Quand la sécheresse se prolonge, on les remet dans un vase d'eau auquel de la "médecine " a été ajoutée. Aussitôt que les boules sont redevenues molles, le faiseur de pluie les retire et les cache.

Pour provoquer un orage, le faiseur de pluie dépose les boules dans un récipient rempli d'eau, puis il les touche à l'aide d'un bâton enflammé. Le sifflement qui en résulte représente le bruit du tonnerre, tandis que le feu est l'image de l'éclair. C'est le secret du sorcier de savoir de quel arbre la branche a été arrachée.

Le chef, qui ne peut faire de la pluie lui-même, envoie des émissaires portant un drap noir et une houe ou un mouton noir chez le faiseur de pluie. Si celui-ci ne peut venir lui-même, il envoie de la " médecine " et prescrit un sacrifice. Après délibération des anciens, la tribu se réunit le lendemain. On envoie quatre jeunes gens vers les quatre points cardinaux pour aller chercher de " l'igole " (Albizzia anthelmintica). Deux autres jeunes gens sont chargés de recueillir du suc de baobab ou de l'eau d'une source. Quand le chef va se coucher, il emporte la " médecine" et place près de son lit les branches et l'eau. Le lendemain matin, le chef ou sa mère remplissent leur bouche de farine délayée et la lancent vers les quatre points cardinaux, en implorant les " Mulungu " (esprits des ancêtres) de leur envoyer de la pluie. Un parent éloigné répand de la farine de la même manière et injurie les " Mulungu " pour avoir la pluie. A cette cérémonie n'assistent que des membres de la famille du chef.

Plus tard, les indigènes se réunissent autour de la tombe d'un chef. Ils y immolent un mouton noir, une poule blanche et une noire, et font des offrandes de farine de blé, que l'on mélange avec de l'eau près de la tombe. Les anciens mettent de la farine en bouche, la répandent sur la tombe et disent : " Dors bien. Donne-nous de la pluie pour que la terre nous fournisse de la nourriture et que nous ayons abondamment à manger."

On cherche souvent à découvrir la personne qui retient la pluie. A cet effet, le chef fait venir, munis d'une poule, tous ceux qui se trouvent à la tête d'un ménage. Chaque animal doit boire d'un mélange fait à l'aide d'une décoction d'eau et de " médecine." On prononce en même temps ces paroles : " Si un être humain retient la pluie, meurs, mais si c'est Dieu qui la retient, sois préservé de la mort." Malheur à celui dont la poule meurt. Si plusieurs poules meurent, on tire au sort. S'il n'en meurt aucune, les femmes se ruent comme des folles sur l'homme le plus riche et le frappent de leurs têtes, en criant : " N'as-tu pas de pluie? Donne-nous de la pluie!"

La pluie joue donc un grand rôle dans la vie des indigènes. Ceux-ci racontent aussi une histoire merveilleuse au sujet de la " première pluie." Il y a bien longtemps, il n'y avait pas de pluie. Les animaux et les reptiles de la forêt se réunirent pour examiner comment il serait possible de s'en procurer. Les grands animaux furent d'avis qu'il fallait crier pour en obtenir. Ils se séparèrent donc en groupes distincts, d'après les espèces. D'abord vinrent les éléphants, qui trompettèrent de toutes leurs forces ; puis les rhinocéros, les girafes et ainsi de suite jusqu'aux plus petits ; mais la pluie ne vint pas. Il fut décidé alors que les reptiles crieraient, et les tortues, les serpents et les lézards poussèrent des clameurs. Enfin, on fit appel aux grenouilles. Celles-ci coassèrent si longtemps et si fort qu'à la fin des nuages s'amoncelèrent au ciel. Puis elles invitèrent les grands animaux à creuser des fosses pour recueillir l'eau, et la pluie tomba avec une telle abondance qu'elle créa des lacs. Les grenouilles dirent alors aux autres animaux qu'ils pouvaient aller manger l'herbe qui pousserait dru après la pluie et revenir près des lacs quand ils auraient soif. Quant à elles, elles resteraient comme chefs des lacs et se nourriraient de vase. C'est pourquoi on trouve aujourd'hui les grenouilles dans les lacs et les mares, et quand elles coassent, c'est un signe qu'il pleuvra bientôt.

CIEL ET TERRE.

VIENT DE PARAITRE

En vente à la librairie Montmorency-Laval

Le goût en Littérature, par Zoël de Legris, 75 cts ; Mémoires d'un Petit Homme, par Paul Renaudin, 90 cts ; Grand'maman, par Stéphane, 90 cts ; Lamennais, sa vie et ses doctrines, par Chs. Boutard, $1.25 ; L'Art de la Vie, par La Clairère, 90 cts ; Souvenir de la Campagne de 1859 en Italie, par le général Bourelly, 90 cts ; Dans le Monde, comédie de salon, par Mde de Fourville, 90 cts ; La Force du passé, par Daniel Lesueur, 90 cts ; Epée Brisée, par Barrucand, 90 cts ; Sur les Chemins de la Croyance, par Brunetière, 90 cts; De San Francisco au Canada, par Huret, 90 cts ; Sachons l'Asie, Prenons l'Afrique, par Onésime Reclus, 90 cts ; De la Chine à la Résurrection, par l'abbé Duprez, 90 cts ; Quatre cents ans de Concordat, par Alfred Baudrillart, 90 cts.

COURS de M. de
KERMENO

PREPARATION AUX EXAMENS

Droit, Medecine, Pharmacie, Art Dentaire, Service Civil, Genie Civil

COURS CLASSIQUE COMPLET en QUATRE ANS

Seule institution de ce genre régulièrement organisée.

Ecrivez pour demander le prospectus.

Telephone Bell Est 1720

525 Rue ONTARIO - MONTREAL

Plus vous tousserez, plus votre toux deviendra pénible.
Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons
est une guérison garantie. Si elle ne vous fait pas de bien, le pharmacien vous retournera votre argent.
Prix 25c., 50c. et $1.00
S. C. WELLS & CIE, Toronto, Can. LeRoy, N.Y. 502F

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE et VIN MEYNET
Remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.
DÉPOT GÉNÉRAL : GIPARTON, Pharmacien, 2, Rue Tiron, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

Possédé, imprimé et publié par la Compagnie de L'EVENEMENT, incorporée par lettres patentes.

ABONNEMENT: Un an $3.00; six mois $1.50. Abonnement à l'Edition Hebdomadaire, publiée le Jeudi: Un an, $1.00.

N.B.—Tout document destiné à la publicité doit être adressé: "REDACTION DE "L'EVENEMENT."

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage dont un exemplaire n'aura pas été reçu à LA REDACTION.

Tout ce qui concerne l'abonnement. Demande d'abonnement, envoi d'argent, changement d'adresse, annonce, etc., doit être adressé:

L'EVENEMENT,
B. P. 69, Québec.

QUEBEC, 12 JUILLET, 1905.

L'EVENEMENT

" L'EVENEMENT " inaugure aujourd'hui sa nouvelle presse et pour fêter cette amélioration, il donne à ses lecteurs un numéro à douze pages qu'il a tâché de rendre aussi intéressant que possible en variant la matière à lire suivant les goûts différents de ses lecteurs.

Malgré tout le soin apporté à l'installation de la nouvelle machine, il est possible que l'impression laisse encore à désirer pour quelques jours.

Régler à la perfection tous les petits détails d'un mécanisme aussi délicat, n'est pas chose aussi facile que l'on croit. Que nos lecteurs prennent patience cependant. L'amélioration a été faite dans leur intérêt et rien ne sera épargné pour la rendre parfaite.

A l'avenir " L'EVENEMENT " sera publié à six pages tous les jours. A quatre pages nous donnions déjà, règle générale, autant de matière d'actualité que les journaux à huit pages ; les deux pages que nous ajouterons à l'avenir nous permettront de faire la part encore plus large aux lecteurs tout en réservant un espace convenable à l'annonce devenue une nécessité du journalisme.

Depuis un an, " L'EVENEMENT" n'a épargné aucune dépense pour satisfaire ses lecteurs. Des numéros doubles leur ont été servis trois fois la semaine en attendant le changement actuel. Un service de dépêches et de nouvelles activement suivi les ont renseignés à la minute sur tous les évènements importants de la ville et de l'étranger. Nous avons ouvert nos colonnes à tous ceux qui ont voulu parler dans l'intérêt du public, et " L'EVENEMENT a été le journal recherché par tous ceux qui voulaient se renseigner d'une manière intelligente.

Notre circulation en a naturellement profité. Presque sans efforts de notre part, elle s'est accrue considérablement, pénétrant dans toutes les parties du pays. En jetant un regard sur notre liste de souscripteurs, nous voyons que ceux-ci se divisent entre toutes les provinces de la confédération. Nous sommes très heureux de ce résultat, mais nous voulons davantage. Avec ses six pages quotidiennes " L'EVENEMENT " est en mesure de donner satisfaction à la curiosité légitime du public en le renseignant pour l'instruire et non pour le démoraliser. Pourquoi nos amis qui ont foi en notre oeuvre et qui la trouvent nécessaire n'y collaboreraient-ils pas en propageant notre journal.

C'est toute la récompense que nous leur demandons en reconnaissance des sacrifices que nous nous imposons pour donner à leurs idées un interprète et un défenseur dont ils soient fiers.

M. FIELDING se vante d'avoir de gros surplus. N'empêche que du 30 juin 1904, au 30 juin 1905, la dette nette a augmenté de six millions. Il faut donc croire que les surplus de M. Fielding ne suffisent pas à payer la dépense générale. Le résultat n'est pas aussi merveilleux que le prétendent les organes ministériels.

LA protestation du sénateur Landry contre la façon dont le gouvernement traite le sénat vient à temps. Depuis le départ de Sir Oliver Mowat de la chambre haute, le gouvernement Laurier s'est moqué de celle-ci avec un cynisme révoltant. M. Scott qui y représente le cabinet, est la quintessence de la gaucherie et Sir Richard Cartwright qu'on lui a donné comme conjoint, n'est plus qu'une épave. Le secrétaire d'État oublie tout, le ministre du commerce ne s'occupe de rien. Il est temps que l'on fasse un changement dans la direction du sénat..

ON vient de faire voter trente mille piastres pour les réparations au " Montcalm ". Ajoutée au coût originaire du vaisseau et aux frais d'entretien depuis qu'il est à flot, cette somme porte à près d'un demi-million le coût total de cette entreprise, dont le but principal était d'embarrasser la navigation d'hiver entre Québec et Lévis. C'est un peu cher.

Fumez et chiquez le tabac CHAMPLAIN.

Les grands propriétaires fonciers du Bas-Canada

On sait avec quelle légèreté et avec quel sans-gêne le gouvernement impérial disposa de la propriété publique dans le Bas-Canada, lors des premières années qui suivirent la cession du pays.

Pour quelques services rendus par des fonctionnaires anglais ou encore des militaires, la métropole leur cédait des milliers d'acres de terres. Puis, ces cadeaux princiers se faisaient généralement sans conditions. La politique anglaise ne se préoccupait pas encore à ce moment de coloniser le pays, et surtout de faciliter la colonisation française.

Après la passation de l'acte constitutionnel de 1791, le gouverneur du Canada et son Conseil Exécutif, se substituant à la métropole, se mirent en frais à leur tour de disposer du domaine public. Ce fut l'époque des grandes largesses. De 1796 à 1809, on céda une étendue de 1,457,209 acres.

Les nouveaux acquéreurs n'étaient point des colons préoccupés de l'idée de se créer des fermes et de contribuer ainsi au développement du pays. C'étaient, pour la plupart, de riches étrangers, des Américains surtout, qui comptaient profiter à un moment donné de la plus-value des terres pour faire d'excellentes spéculations.

Les concessions qui leur furent faites représentaient pour chacun des étendues très considérables. Les uns eurent 15,000 acres, d'autres 25,000, et il s'en trouva qui obtinrent, comme John Black, constructeur de navires, 53,000 acres dans le canton Dorset, et Nicholas Austin, qui se fit octroyer d'un seul coup, 62,621 acres dans le canton Bolton.

Le canton Dorset, enclavé dans le comté de Beauce, est passé depuis quelques années aux mains de notre concitoyen, M. John Breakey, président de la Banque de Québec, et déjà propriétaire de grandes concessions forestières dans la région de la Beauce. On dit beaucoup de bien de ce canton qui a l'avantage d'être richement boisé. Une seule chose est regrettable : c'est que l'on n'ait pas encore permis aux colons d'y pénétrer.

Les titres qui conféraient aux favoris du pouvoir ces immenses terrains les obligeaient à établir un certain nombre de colons sur leurs concessions, mais pratiquement il n'y eut rien de fait.

Après 1810, l'on abandonna peu à peu ce système néfaste d'octroyer individuellement des étendues de terre aussi considérables, et l'on se borna à une simple concession de deux cents acres par personne. Il y eut encore, à la vérité, quelques exceptions, déterminées par des circonstances spéciales, mais règle générale, les concessions de terrains se firent avec plus de mesure.

Toutefois, en 1838, la liste des grands propriétaires fonciers s'était déjà allongée dans des proportions encore inquiétantes. La nomenclature en a été dressée devant une commission d'enquête tenue à Québec, en cette même année. Elle mérite d'être reproduite à titre de document historique :

LISTE

Des grands propriétaires de terrains dans les cantons du Bas-Canada.

Succession Dunn	52,000 acres
Succession Frobisher	57,000 "
Héritiers de feu J. Wurtele	49,000 "
Colonel Flenderleath	42,000 "
Succession McGill	38,000 "
Succession Richardson (représentée par des industriels américains)	31,000 "
Honorable M. Bell	30,000 "
Philomon Wright	35,000 "
Succession du juge Ogden	30,000 "
Sir John Caldwell	35,000 "
Charles Ogden	25,000 "
Louis Massue (Représenté par des hommes-d'affaires américains)	40,000 "
Famille Hart	40,000 "
Forsyth et Hatt	40,000 "
Wm. Vondelvendon	25,000 "
Succession de G. Glenny	10,000 "
Webb et autres	28,000 "
F. et M. Defoy	14,000 "
Success. de Wm. Holmes	14,000 "
Famille Baby	10,000 "
Famille Lindsay	10,000 "
Colonel Heriot	12,000 "
D. R. Stewart	14,000 "
R. Taylor	17,000 "
Succession Clark	12,000 "
Famille Scott	11,000 "
P. Patterson	22,000 "
J. H. Kerr	21,000 "
T. A. Stayner	24,000 "
Succession Blanchet	15,000 "
J. B. Forsyth	10,000 "
D. Burnet	10,000 "
Succession Taylor	21,000 "
Famille Felton	12,000 "
W. Gregory	11,000 "
Famille Montizambert	10,000 "
Succession Wilson	13,000 "
Juge Gale	10,000 "
Juge Bowen	10,000 "
William Henderson	22,000 "
Le Commissaire général	10,000 "
Succession Gray	8,000 "
Famille Stewart	6,000 "
Le juge en chef Sewell	6,500 "
Famille Alsopp	16,000 "
Succession Cuyler	6,000 "
William Somerville	3,500 "
James Stuart	8,000 "
Succession Lester et Morrogh	4,500 "
Banque de Québec	14,900 "
Wm. Phillips	50,000 "
Famille Mountain	3,000 "
Succession du général Madean	6,000 "
Succession du colonel Robertson	1,200 "
M. St-Ours	3,000 "
Succession Danford	5,200 "
Succession Blackwood	4,000 "
Wm. Hall	14,000 "
Succession Sutherland	12,000 "
L. Knowlton et Alie	20,000 "
Stanley Bagg	4,000 "
Benjamin Fremain	8,000 "
Honorable J. Stewart	2,000 "
Famille Walker	2,000 "
Mde Taché	7,200 "
Famille Green	6,000 "
Famille Stanton	3,200 "
Famille Pozer	20,000 "
Succession Robinson	4,000 "
N. Coffin	2,000 "
Bigelow	10,000 "
Henri Hoyle	4,000 "
Gilpin Gorst	5,000 "
Succession Cull	3,000 "
Famille Longmore	11,000 "
Très honorable E. Ellice	30,000 "
Famille White	6,000 "
Révérend M. Sewell	3,000 "
Succession Fraser	6,000 "
Mde Scott	2,400 "
Succession Holland	4,000 "
Mlle Finlay	5,000 "
Mde Eliot	3,000 "
Succession de James Caldwell	2,000 "
J. McLeod	2,000 "
H. Gowan	5,000 "
Dr Skey	2,500 "
B. Bowan	4,000 "
Wm. Torrance	6,000 "
Horatio Patton	2,000 "
William Patton	3,000 "
Wm. Price	4,500 "
Henry Le Mesurier	10,000 "
Jacques Voyer	12,000 "
J. McLean	3,000 "
George Hamilton	3,500 "
Famille Pastorius	3,00 "
Succession Malhiot	3,000 "
Le juge Pyke et Desbarats	24,000 "
Famille Chinic	2,000 "
Famille Armstrong	3,000 "
Trueman Kimpton	16,000 "
J. W. Wainwright	3,600 "

Ce qui fait un grand total de 1,404,500 acres possédés par 105 individus.

Depuis, la plupart de ces propriétés ont changé d'acquéreurs, mais il n'en reste pas moins vrai que durant les trente à quarante premières années du siècle précédent, le mouvement colonisateur s'est trouvé impitoyablement enrayé par suite des immenses concessions que les autorités de l'époque faisaient sans discernement et sans mesure.

XXX

LA DUREE DES SESSIONS

Il parait que nous sommes à la veille de la prorogation des chambres fédérales !

On ne le croirait pas à en juger par les mesures que le gouvernement soumet encore aux chambres.

Le budget est à peine expliqué. Le ministre de la milice propose de doubler la dépense pour notre système de défense ; il demande six millions. Et le ministre des finances sollicite encore une douzaine de millions, pour différents services qu'il sera impossible à la chambre d'étudier.

C'est avec raison que M. Foster se plaint de la façon dont le cabinet traite la chambre et le public.

Les ministres répondent que les bleus ne faisaient pas mieux.

Cette réponse n'indique pas un grand désir de prendre les moyens d'abréger les sessions. Il est vrai que M. Laurier a donné à entendre que dans deux ans les chambres pourraient être convoquées en automne, en novembre par exemple, ce qui permettrait la prorogation en mai. Ce seraient encore des sessions de six mois.

Tant que l'opposition ne montrera pas plus de fermeté, le gouvernement ne s'améliorera pas et c'est lui qui, la plupart du temps, prolonge les sessions par son retard à soumettre les mesures importantes, ce qui encourage les députés à s'absenter et, une fois qu'ils ont pris cette habitude, il est difficile de les ramener à l'assiduité.

L'opposition se plaint, elle proteste, elle dénonce, mais elle ne fait pas davantage. Si elle agissait plus, si un mois ou deux après l'ouverture des chambres elle refusait de voter quoique ce soit avant de connaitre les intentions du ministère sur les travaux qu'on doit lui soumettre, le gouvernement finirait par comprendre qu'il lui faut changer de tactique. La première résistance demanderait peut-être un effort considérable d'obstruction, mais celle-ci éveillerait l'attention du public et le pays en profiterait ensuite par une expédition plus rapide et plus intelligente des affaires publiques.

LA rumeur se confirme que l'indemnité parlementaire pour Ottawa, sera portée à $2,000. L'on dit que cette augmentation est exigée surtout par les députés de l'Ouest. Est-ce le prix du sacrifice des droits de la minorité ?

Un vice-consulat pour Quebec

Une agence commerciale pour le Canada

M. George Bellerive publie dans le " Bulletin de la Canadienne," l'article suivant :

" Il y a à peine dix ans, le drapeau français flottait sur l'un des principaux édifices de notre ville et indiquait à sa vaillante population française que l'ancienne mère-patrie y tenait domicile par son Consulat. Depuis cette époque, armoiries et drapeaux de la France ont été transportés à Montréal, où son Consulat général existe maintenant.

" Ce changement a provoqué de grands regrets. Cela se conçoit facilement.

" Pendant près de quarante ans, les hommes distingués que la France nous avait envoyés pour la représenter avaient habité parmi nous en se faisant estimer et apprécier dans tous les rangs de la société par leurs hautes qualités et par la participation éminente qu'ils prenaient à toutes nos fêtes nationales, académiques et universitaires.

" On a donné comme raison de ce changement que Montréal était devenu la ville la plus populeuse de la province de Québec et la métropole commerciale du Canada.

" Soit ; mais n'y aurait-il pas possibilité d'établir du moins un Vice-Consulat dans notre ville, la capitale de la province, quand d'autres pays avec lesquels nos relations commerciales sont bien moindres et qui n'ont aucune communauté d'origine, y sont représentés, et que la statistique commerciale de notre port seul, constate que nos importations de France ont été de un demi-million de dollars, en 1904. Nous le pensons.

" Il en est ainsi de la nomination d'un agent commercial pour le Canada.

" Sur ce point, notre pays, en nommant un agent commercial à Paris, a été le premier à donner l'exemple. La France, il nous semble, devrait le suivre, si elle tient à augmenter son commerce avec le Canada. Les circonstances sont des plus favorables. Toutes les facilités existent maintenant pour permettre à un agent de remplir sa tâche avec succès. Une nouvelle ligne de steamers vient d'être subventionnée pour un service direct entre la France et le Canada, et cette fois avec des garanties sérieuses de permanence. Il est donc à présumer que, si cette agence était établie et confiée à une personne bien accréditée et déterminée à encourager nos hommes d'affaires à exporter et à se pourvoir en France, le commerce réciproque des deux pays augmenterait dans des proportions des plus satisfaisantes.

Déjà, en dépit de tout, ces relations d'affaires du Canada avec son ancienne mère-patrie, se sont accrues, dans le cours des dix dernières années, du chiffre de deux à trois millions de dollars, à tout près de huit millions de dollars.

" Les données du ministère canadien les placent, pour 1904, à 7,804,000 dollars, dont 6,206,525 en importations au Canada, et 1,598,000 pour les marchandises exportées par le Canada en France. Que ne seraient-elles pas si elles étaient activées par un agent commercial ? Elles seraient peut-être du double ou du triple.

" Cette perspective suffira-t-elle à déterminer le gouvernement français à partager nos vues sur ce sujet ?

" Espérons-le. L'avenir le dira.

" GEORGES BELLERIVE.

" Québec, ce 15 mai 1905."

Une interessante invention

Un ingénieur français, M. de Lambert, vient de faire construire un bateau qui avance dans l'eau à la façon d'un caillou plat que l'on fait filer à la surface de l'eau et ricocher sans qu'il s'enfonce. La partie essentielle de ce bateau est constituée par cinq plans inclinés disposés sous les coques à une certaine distance les uns des autres.

Quand le bateau est au repos ou lorsqu'il déplace de l'eau en plongeant par ses coques dans la masse liquide, les plans inclinés sont immergés de plusieurs centimètres. Mais dès qu'on procède à la mise en marche du moteur, un moteur de douze chevaux, les plans inclinés se soulèvent, sortent pour ainsi dire de l'eau et, par suite de la diminution énorme de résistance, la vitesse du bateau s'accélère brusquement.

Bientôt le bateau glisse, patine en quelque sorte sur l'eau ou plutôt sur une émulsion d'eau et d'air, et avance avec une vitesse de 37 et même 40 kilomètres à l'heure, vitesse que les canots automobiles ne réalisent pas toujours avec leurs moteurs de quatre-vingts chevaux.

Ajoutons que ce bateau glissant, cet hydrophane pour l'appeler par son nom, évolue avec une facilité parfaite et s'arrête dès qu'on fait stopper le moteur, la masse immédiatement immergée des flotteurs venant former presque instantanément un frein puissant. Il paraît que dès maintenant on pourrait construire des petits bateaux de plaisance ne dépensant qu'une très faible force motrice.

ETUDIANTES EN VACANCE

AGREABLE REUNION

(Spécial à L'EVENEMENT)

St-Elzéar, Beauce, 6 juillet. Tout annonce que les étudiantes sont en vacances. Jeudi, 6 juillet, une quinzaine de jeunes filles se rendaient en pique-nique dans un joli bocage appatenant à M. Lehoux, le père de l'une d'elles. Vers midi un magnifique dîner, auquel avait contribué chacune des invitées, fut servi à l'ombre des érables. Pas besoin de dire que la conversation a été sans cesse animée.

Quelques nuages sombres ont fait craindre un orage vers les trois heures. Alors toutes se sont rendues à la demeure de M. Lehoux. Là, plusieurs chansonnettes préparées pour cette joyeuse fête, ont été rendues de la manière la plus charmante par les Dlles Anna Marie et Maria Blouin, puis par les Dlles Lehoux, Mme Lehoux a encore été assez généreuse pour donner l'occasion d'applaudir à la suavité de sa voix.

Il fallait ensuite faire une visite à Mlle Marie Louise Lessard, qui s'était chargée de la plupart des invitations. Pas une minute n'a été perdue. Mlle Lessard, qui a en sa possession un phonographe a donné à entendre de jolis morceaux. Elle-même nous a gratifiées d'une chanson qui nous a toutes charmées.

La soirée a été des plus agréables et à une heure peu avancée chacune est rentrée à son logis, emportant dans son coeur les plus doux souvenirs de cette réunion.

Parmi les demoiselles qui étaient invitées à ce pique-nique, on remarquait Mlles Maria Lehoux et ses trois soeurs Olivine, Eméline et Adrianna; Anna-Marie et Marie Blouin, de Ste-Marie ; Marie Louise Lessard ; Marie Louise Beaudoin ; Maria Beaudoin ; Bernadette Poulin ; Olivine Blais.

Nos plus sincères félicitations à ces jeunes demoiselles qui savent si bien se réjouir en vacances.

Les Merveilles de l'Electricite

On s'en sert maintenant pour purifier la farine.

Le nouveau procédé permet de faire un pain plus léger, une pâtisserie plus douce, plus blanche et surtout plus facile à digérer.

Nos Canadiennes sont enchantées du résultat.

Qu'est-ce que l'électricité ?

Personne ne le sait, pas même Edison.

Que fait l'électricité ?

Tout le monde le sait.

Elle fait marcher le télégraphe, le téléphone. Elle fournit la lumière, la force motrice, elle soigne et guérit les maladies. En un mot, elle fait des merveilles, et la plus grande, c'est d'être le grand purificateur de la nature.

Car quand la terre est couverte de poussière et que tous les germes de maladies qu'elle porte ont été enlevés par l'air, et se trouvent en suspension dans les nuages, l'électricité passe, éclate, transforme, l'éclat fulgurant des éclairs est suivi des roulements du tonnerre, la pluie tombe à torrents l'air est PURIFIE et nous nous écrions : " Qu'il faut bon et frais et que l'air est pur."

L'ELECTRICITE AU MOULIN A FARINE

Il se passe là quelque chose dans le genre de ce que nous venons de décrire, mais silencieusement, rapidement, sûrement.

L'électricité fait ses miracles dans le moulin où se moud la farine " Royal Household " le seul moulin au Canada ou l'on se serve de l'électricité pour la purification.

Quand les meules, les séparateurs, le tamis, ont moulu et remoulu, purifié et repurifié la farine dans les sept étages du moulin "Royal Household" cette farine est aussi près de la perfection qu'il est possible de l'être.

Alors on fait mieux encore, on applique l'électricité, on envoie à travers la farine une mystérieuse charge

D'AIR ELECTRISE

et la farine se purifie encore, la moindre trace d'impureté disparait, elle devient meilleure, en un mot, elle est assez pure, assez blanche, assez douce, pour être digne du nom " Royal Household ", de la farine la plus délicieuse, la plus saine, enfin la farine Parfaite.

C'est cette farine qui permet de faire du pain et de la pâtisserie dignes de figurer sur les tables royales.

C'est aussi cette farine dont des milliers de nos Canadiennes se servent pour faire leur pain et leur gâteaux, et c'est d'elle qu'elles font des gâteaux plus légers, du pain plus sain et meilleur .

Tous les jours des centaines de témoignages arrivent aux bureaux des moulins de la Compagnie Ogilvie, à Montréal, lettres qui leur sont envoyées par des dames se servant de la farine " Royal Household ".

Elles ont fait usage des recettes et s'en trouvent enchantées.

Les recettes vous seront envoyées gratuitement, si vous les demandez.

Demandez-les de suite.

MEUNIER-SANS-SOUCI.

A la cour de Berlin

L'empereur et la grande-duchesse

Paris, 13—Une lettre de Berlin raconte que, lors du mariage de son fils, Guillaume II eut à mener de front deux conflits. Tous les journaux ont parlé longuement du premier de ces conflits relatif au Maroc. Mais le plus désagréable pour l'empereur, celui qu'il cherchait le moins, fut assurément celui qui naquit avec la grande-duchesse Anastasie.

D'abord elle arriva à Berlin avec son mari. Le beau-père morganatique de la princesse impériale Cécile fut relegué, pendant les fêtes, à l'hôtel Bristol. Néanmoins sa présence ne fut pas saluée avec enthousiasme.

Dès l'arrivée de la grande-duchesse la lutte, à propos de la toilette de noces de la fiancée, recommença de plus belle. L'empereur voulait à toutes forces une robe allemande. La grande-duchesse, avec ses nerfs d'acier et sa froide énergie, tint bon sans se démonter. Elle imposa la toilette en drap d'argent venue de Russie. L'empereur, vaincu pour la première fois au sein de sa propre famille, bouda, prit son air glacial.

La grande-duchesse, pendant deux jours, ne daigna pas s'en apercevoir.

Elle préparait sa revanche, qui fut grandiose. Avant la soirée de gala, l'empereur, qui déteste faire attendre ses hôtes, et qui s'en va répétant : " L'exactitude est la politesse des rois " ! fait savoir à ses invités et à la grande-duchesse en particulier que l'on dînerait à six heures très précises.

Six heures sonnent. Point d'Anastasie ! L'empereur prend un air pincé, regarde sa montre, frétille du pied. Six heures dix ! Six heures vingt ! La grande-duchesse mère ne paraît pas.

"—Allez voir si elle est malade ! finit par dire Guillaume II.

La dame de cour part et revient bientôt murumrer d'un air désolé "que son altesse est à sa toilette et qu'elle sera prête dans un quart d'heure."

L'empereur bouillait. On put croire un instant qu'il allait succomber à une attaque d'apoplexie, tant sa figure était congestionnée de colère.

Elle parut enfin, avec son air de dédain suprême, laissa tomber de ses lèvres minces : " Excusez-moi ! " je suis un tout petit peu en retard " et prit le bras de Guillaume II sans avoir l'air d'attacher à l'incident la moindre importance.

Voilà pourquoi la cour arriva à l'Opéra à huit heures vingt, après avoir dîné un peu à la galopade, et assista à la représentation de gala avec des airs consternés.

Le lendemain du mariage, la grande duchesse Anastasie quittait, d'ailleurs le château royal, et allait s'installer à l'hôtel Bristol avec son époux morganatique. Elle y resta deux jours, puis dit adieu à Berlin avec une conscience satisfaite : elle avait marié sa fille et fait plier l'empereur.

D'Intérêt Vital Pour Tout Citoyen.



MR. C. D. TAYLOR.

Secrétaire du Board of Health Dit Que le Peruna Est Devenu la Médecine de Famille De la Classe Ouvrière Dans Sa Ville.

Mons. C. D. Taylor est secrétaire du City Board of Health, Jacksonville depuis dix ans, position qui lui a donné ample opportunité de noter les meilleurs moyens de prévenir et de guérir la maladie.

Il exprime son approbation de l'emploi du Peruna comme le moyen le plus efficace de résoudre un problème d'un intérêt si vital à la communauté, dans la lettre suivante : —

" La santé des pauvres d'une grande ville est toujours une question d'intérêt vital, non seulement pour les fonctionnaires de la ville mais pour tout citoyen. Ç'a été une source de grande satisfaction pour moi de trouver qu'un si grand nombre d'ouvriers de moyens modérés ont accepté le Peruna comme leur médecine de famille. Il a guéri un grand nombre de cas surtout de catarrhe du cerveau, des poumons et de l'estomac, et rétablissant la santé générale il ne peut manquer d'être une aide et une bénédiction pour toute communauté où il est généralement adopté et usé. J'ai trouvé que c'est un remède honnête, digne de confiance et suis heureux de l'endosser." — C. D. Taylor.

Médecine de la Famille de l'Ouvrier.

Ecrire au Dr. S. H. Hartman, Président du Hartman Sanatorium, Columbus, Ohio.

JOS. GAGNON
COMPTABLE et LIQUIDATEUR
—BUREAU—
Coin des rues St-Paul et Dambourges
8 juin—

Banque d'Hochelaga

Capital Payé - - - $2,000,000
Réserve - - - - - 1,200,000

BUREAUX :
132 rue St-Pierre. 197 rue St-Joseph.
QUEBEC

Sollicite les comptes de Corporations, Municipalités et de toute maison ou personne dans les affaires, aux conditions les plus libérales.

Chaussures Elegantes

JUSTEMENT REÇUES
Nouveaux Modèles — Meilleure Qualité
EN
BOTTINES et SOULIERS
CHEZ
LEONARD BROS.,
TELEP. 381 — 24 RUE ST-JEAN

GLOVER, FRY & CIE

NOUS INVITONS LES DAMES

A VENIR EXAMINER NOS MARCHANDISES

Pour Soirées

Nouveauté en Soie Brochée.
Crêpe de Chine Blanc, Crême et Gris-perle.
Chiffons et Voiles de Paris dans les couleurs pâles.
Dentelle Duchesse, Honiton et Point Bruxelles.

Gants de Kid " Dent " et " Perrin "
Pour Soirées, longueur de vingt Boutons.

GLOVER, FRY & CIE

LE VIEUX QUEBEC

LA PRESSE QUEBECQUOISE EN 1807

Faisons trève un moment aux préoccupations et aux polémique du journalisme actuel, et jetons un regard sur le journalisme d'autrefois, sur la presse du bon vieux temps, sur ces feuilles au format modeste et aux procédés primitifs, qui n'en n'ont pas moins frayé la route aux publications de l'ère présente, pesé d'un poids décisif sur les événements contemporains, et déterminé bien des victoires que notre nationalité n'aurait jamais remportées sans elles.

Ah ! les vieilles gazettes, reliques d'un passé qui s'efface et disparait de plus en plus dans le lointain des ans, que de souvenirs, que d'émotions, que de poésie et que de charme elles contiennent dans leurs plis jaunis ! Elles sont l'histoire prise sur le vif, l'histoire intime, anecdotique, circonstanciée, de nos aïeux et de leurs luttes pour nous léguer la liberté sans entraves et l'honneur sans tache !

Tout nous plait dans ces vieux témoins d'un autre âge; leur apparence antique et quelque peu nécessiteuse, leurs caractères surannés, leurs écrits presque toujours frappés au coin de l'honnêteté, du bon sens et du patriotisme, jusqu'à leurs annonces où nous trouvons mille détails curieux sur les moeurs, les usages, l'état social de ces époques évanouies.

Naturellement, ce que nous venons d'écrire s'applique surtout à nos gazettes, à celles qui défendaient notre cause et nos droits. Quand aux gazettes ennemies de notre race, quoiqu'elles n'excitent pas chez nous les mêmes sympathies, elles ont cependant leur intérêt parce qu'elles nous montrent le côté hostile dans les controverses d'autrefois.

On sourira peut-être de notre enthousiasme pour ces feuilles mal imprimées et d'aspect chétif dont tant de braves gens ont bourré leurs poêles depuis soixante ans. Mais on aura tort. Notre goût très vif pour ces premiers essais de la presse canadienne n'est pas simplement une manie de bibliomane. Ces journaux d'antan sont des documents d'une valeur inappréciable pour l'histoire politique et sociale de notre nationalité, et ce n'est pas sans raison que les amateurs intelligents les paient au poids de l'or.

Nous voulons entretenir aujourd'hui nos lecteurs des gazettes qui faisaient les délices du vieux Québec il y a quatre-vingt deux ans.

La presse politique venait d'être fondée au milieu de nous, car la Gazette de Québec, dont la naissance remontait à 1764, s'était presque complètement tenue jusque là en dehors du conflit des opinions rivales.

En 1807, il y avait à Québec quatre gazettes. D'abord, le " Gazette de Québec," sage matrone qui ne compromettait point sa dignité d'aïeule dans la polémique des partis ; ensuite le " Mercury " fondé en 1804, par M. Cary, pour servir de véhicule aux diatribes des anticanadiens et de la bureaucratie fanatique, le " Canadien," créé par MM. Bédard, Panet, Blanchet, Plante, Taschereau, pour donner une voix à nos griefs légitimes et démasquer les projets de nos ennemis ; enfin, le " Courrier de Québec," feuille de nuance mitoyenne, établie et soutenue par le juge de Bonne, le grand Chouayen que le gouvernement avait rallié à sa cause en le comblant de faveurs, et rédigée surtout par le Dr Labrie.

Le " Mercury " et le " Canadien " étaient aux antipodes. C'étaient entre eux une guerre perpétuelle et acharnée. Le "Canadien" était admirablement rédigé pour l'époque et causait aux gens du ' Mercury " de cruels déplaisirs. Tous ses premiers numéros sont pleins d'écrits solides et mordants à l'adresse de nos détracteurs. La poésie faisait vaillamment sa partie dans cette bataille périodique, et les épigrammes abondaient. Dès le second numéro de l'intrépide gazette, nous lisons les vers suivants :

FABLE DEDIEE AU " MERCURY"

L'érable dit un jour à la ronce rampante
Aux passants pourquoi t'accrocher ?
Quel profit, pauvre sotte en comptes-tu tirer ?
Aucun lui repartit la plante.
Je ne veux que les déchirer.

Le " Mercury," qui n'aimait pas le mot pour rire, ripostait par des élucubrations furieuses contre notre race. Dans le numéro 47 de son troisième volume, on lit ces paroles qui sont à comparer avec certaines déclarations de l'heure présente :

" Que reste-t-il à faire ? à retrancher ces privilèges que l'on dit peu considérables, mais qui en réalité le sont trop, et dont les conquis usent trop librement ; à avoir l'administration publique des affaires traitées en anglais seulement, par des Anglais, ou des personnes de principes anglais ; ce qui est le premier pas et le plus important à faire pour parvenir à anglifier la province, changement qu'on doit ardemment s'efforcer d'obtenir."

Le " Canadien " répondait aux écrivains du " Mercury " :

" Vous retrouverez dans ces extraits les sentiments de ceux dont vous suivez les traces, les efforts faits pour y empêcher les canadiens d'obtenir les mêmes avantages que vous dans la Constitution, et le peu de scrupule sur le choix des moyens employés. Vous voyez que bien loin d'adopter ces sentiments, l'intention de Sa Majesté (exprimée par son premier-ministre) et celle de son Parlement, a été en divisant la province, de donner une grande majorité aux Canadiens dans le Bas-Canada, afin de les soustraire à la tyrannie que vous auriez voulu exercer sur eux."

(Le " Canadien ", numéro 3, 6 décembre 1806).

Dans le même numéro, à côté d'écrits sérieux, il yavait encore une épigramme.

Savez-vous d'où vient qu'au [Mercure
Si couvent on ne trouve rien ?
C'est le carosse de Voiture :
Il faut qu'il parte vide ou plein.

Le numéro du " Canadien " du 10 janvier 1807, contenait encore des vers, une chanson sur l'air de Yankee Doodle. En voici le premier couplet :

Plus de Français
Parlez Anglais
Puisqu'on l'exige,
C'est un abus,
Qu'Anglicanus
Veut qu'on corrige,
Car qui ne le parlera,
Tant pis pour lui ce sera
Et pour qui ne le pourra
Tant pis encore vous dis-je.

Le " Mercury," comme on le sait, avait été fondé en 1804, par M. Thomas Cary. Son prospectus avait été publié le 9 novembre 1804, et son premier numéro le 5 janvier 1805. Il avait adopté pour épigraphe ce vers de Virgile.

"Mores et studia et populos et praelia [dicam.
Virg. Georg. IV. 5

Le prospectus du " Canadien " avait paru le 13 novembre 1806 et son premier numéro le 22 novembre.

Sa devise était : " Fiat justitia, ruat coelum." Il était imprimé par Charles Roy, rue St-François.

Mais un nouvel acteur allait entrer sur la scène du journalisme.Dans son numéro du 3 janvier 1807, le " Canadien " publiait ce qui suit :

" L'aimable " Courrier de Québec" est parti avant-hier, le plus joliment du monde, après s'être excusé de ce que le grand nombre de ses visites ne lui avait pas permis d'achever sa toilette."

Le "Courrier de Québec," comme nous l'avons vu plus haut, était un journal d'entre-deux fondé par le parti Chouayen, c'est-à-dire par les Canadiens qui, tout en condamnant les excès du " Mercury," se montraient sympathiques au gouvernemnet, trouvaient exagérées les thèses et les polémiques du " Canadien," et se voyaient honorés, en retour, des faveurs officielles. M. de Bonne, juge de la Cour du Banc du Roi, député, conseiller exécutif, colonel de milice, était le grand Chouayen, le chef du parti. M. le Dr Labrie, gradué d'Edimbourg, esprit studieux, M. Joseph François Perreault, greffier de la Cour du Banc du Roi, M. Claude Dénéchaud, du faubourg St-Jean, constituaient ses principaux satellites. C'était de ce groupe ministériel que le " Courrier de Québec " allait être l'organe.

L'intervention de ce nouveau venu compliqua les polémiques. Le " Canadien " et le " Courrier de Québec" représentaient deux écoles opposées parmi nos concitoyens. Ces deux écoles luttaient l'une contre l'autre dans l'enceinte législative. M. le juge de Bonne était l'âme du parti canadien rallié au château.M. J. A. Panet, orateur, MM. Bédard, Papineau, l'ancien, Blanchet, Taschereau, etc., étaient les chefs du grand parti canadien, anti-ministériel, quoique très loyal et très dévoué à la Couronne.

La guerre éclata bientôt entre les deux feuilles. L'occasion qui fit naître le conflit fut le débat sur la paie des membres.

Le " Canadien " avait publié un compte-rendu de ce débat.Nous avons cité déjà ce compte-rendu " in extenso " dans notre article de l'an dernier sur l'indemnité parlementaire. Un collaborateur du " Courrier de Québec " en fit la critique suivante :

" Aux Rédacteurs du
" Courrier de Québec,"
" Messieurs,

" J'étais présent à la Chambre d'Assemblée lors des débats survenus au sujet de la question de convenance de payer nos représentants.J'ai vu depuis dans votre " Courrier " et dans le papier le " Canadien " l'exposé de ces débats. L'un a rappelé à ma mémoire, à peu de choses près, dans leur vrai jour les arguments de part et d'autre de la question. Dans l'autre, au contraire, je n'ai aperçu qu'une apologie ou plaidoyer en faveur de ceux qui désiraient obtenir ce paiement.

" Dans le " Courrier de Québec " on voit le nom des moteurs et des opposants on y trouve le précis des discours des différents membres qui ont parlé sur cette question importante. Dans le " Canadien " à peine allouet-on 15 lignes d'une colonne, pour y insérer dans une masse informe la somme des arguments employés contre le paiement des membres, tandis qu'une colonne et demie de ce même papier a été employée à polir et à donner le vernis aux arguments des amateurs du paiement, etc.

(" Courrier," 4 mars 1806).

Le " Canadien," attaqué par l'organe du juge de Bonne, riposta vigoureusement. Il fit observer que le nom des orateurs n'importe pas autant que leurs arguments et leurs raisons, et que quinze lignes bien employées suffisent pour résumer toute une thèse. Au cours de son article, on lit le passage suivant :

" L'honorable juge de Bonne paraît être le Héros du " Courrier " dans ces débats, les autres membres ne sont cités que pour lui servir d'ombres, par exemple, l'honorable John Richardson n'y paraît que comme le répétiteur de M. de Bonne quoique ce soit lui qui dit tout ce qui valait la peine d'être répété de ce côté de la question, n'y ayant dans le discours de M. de Bonne que quelques bons mots pour la galerie surnageant un déluge de paroles amenées le plus souvent par le hasard."

Naturellement, les épigrammes devaient se mettre de la partie. Nos aïeux avaient l'esprit gaulois, et étaient vraiment des fils de France où tout finit par des chansons."

Le même numéro du " Canadien " contenait donc cette épigramme :

EPIGRAMME

Du petit " Courrier de Québec "
Jeune imprudent qui mord ou flatte,
J'expliquerais sans être grec,
Pourquoi le style est disparate,
Voici donc mon avis, Messieurs,
Sauf à vous à donner les vôtres,
Le mocéré, c'est le style des autres
L'impertinent celui des Editeurs.

Mais le " Courrier de Québec " ne pouvait rester sous le coup de ces traits mordants. A l'épigramme, il opposa des épigrammes, dans son numéro du 11 mars 1807 :

EPIGRAMME

Des auteurs de le " Canadien "
Ce vrai foyer de la discorde,
Sans être grec, je dirais bien.
Pourquoi peu leur plaît la concorde
Voici donc messieurs, mon avis :
L'ambition avec l'envie
Cette cruelle épidémie
Du coeur a gagné leurs esprits.

AUTRE

(Adressé au peuple Canadien)
Veux-tu savoir compatriote
Pourquoi le Canadien radote ?
C'est la faute de ses auteurs,
Dans qui règne un certain délire,
Qui porte à vouloir tout conduire.
Plaignons leur sort et leur malheur
Car après tout, leur radotage
Tourne à notre désavantage :
L'étranger qui lit leur papier,
Dont le style incorrect, grossier
Lui donne à rire à chaque page
Ne connaît pas qu'il est l'ouvrage
De deux pédants dont l'un n'a lu
Que son l'Homond sans le comprendre,
Et l'autre, dans Ferrière a vu
Tout ce que l'homme peut apprendre.

La querelle politique se compliqua bientôt de critique littéraire et grammaticale. Le " Courrier " publia une correspondance où était signalée la faute de grammaire suivante commise par le " Canadien,' dans une certaine phrase de ce dernier se trouvaient les mots : " Des personnes se sont plaint." Le correspondant du "Courrier " releva cette faute, et déclara qu'après l'avoir indiquée au rédacteur du " Canadien " qui était alors M. Jean Antoine Bouthillier, arpenteur de Montréal—celui-ci avait maintenu que l'expression était bonne. Le "Courrier de Québec " appuya la prétention de son correspondant, et publia ce qui suit ,dans son numéro du 7 mars 1907 :

REPONSE A M. J. B.

Nous avions remarqué comme vous, la phrase qui vous a choqué dans le " Canadien," et comme vous, nous l'avions regardé comme une faute d'impression. Vous avez détruit notre erreur, et c'est avec peine que nous sommes obligés de dire ouvertement que M. le rédacteur s'est lourdement trompé. Votre doute était très bien fondé et nous devons en convenir. " Fiat justitia, ruat coelum."

(" Courrier," 7 mars 1807).

Mais le " Canadien " avait des ressources et se tira merveilleusement d'affaire. En réponse aux critiques du Courrier, il porta la guerre chez l'ennemi. Il dit que ses incorrections étaient excusables et que les autorités du " Courrier " elles-mêmes y démontraient qu'on ne peut " pas dire que des personnes se sont plaintes, sans blesser le sens et l'oreille." Mais les fautes étaient beaucoup plus graves." On pourrait citer un grand nombre d'exemples dans leur " Courrier " ; mais on se contentera d'un. On lit au No. 17 page 67 : " plut à Dieu qu'ils ne poussassent pas la barbarie jusqu'à ensanglanter la main qui les aura nourri, vêtu et réchauffé." Dans le temps que les Editeurs ont fait ces fautes, ils n'avaient pas étudié cette règle et ils ne l'auraient peut-être pas encore étudiée ; mais le désir de faire les reproches aux autres est un bien plus puissant aiguillon pour ces âmes bien nées que celui de s'instruire."

Puis le " Canadien " continuait :

"Les gens de lettres doivent être extrêmement satisfaits de voir l'établissement d'un tribunal qui s'est annoncé comme obligé de prononcer sur les principales difficultés de la langue française. Ce tribunal n'a encore prononcé qu'un jugement, mais il nous a laissé un grand nombre de modèles dont nous citerons quelques-uns :

"Recette pour se servir avec avantage du pronom relatif "lequel." Prenez de la notice sur la vie de messire J. J. Berthiaume, dont le " Courrier " de Québec s'occupe depuis quelques temps, les lignes suivantes : " Il parvint à faire ses études au collège après lesquelles il entra dans l'Etat ecclésiastique, à l'exercice duquel il se livra entièrement, et dans lequel il contenta également et les hommes qu'il édifia et son Dieu qu'il servit fidèlement."

N. B.—Cet exemple peut aussi servir de règle pour employer élégamment les adverbes.

" Recette pour faire expirer un ventre, par un emploi ingénieux du pronom relatif "qui". Prenez dans le dernier numéro du " Courrier," de Québec, le passage suivant : " Le coup frappa sa mère (madame Thompson) dans le ventre, qui expira quatre heures après."

La riposte était heureuse et portait en plein. Le " Courrier," de Québec, l'admit assez franchement :

"Leur recette, disait-il dans son numéro du 18 mars, a fait rire bien du monde ; nous en avons ri nous-mêmes. Cependant méritait-elle d'avoir place dans un panier, destiné à relever l'honneur des Canadiens ? Etait-elle digne d'occuper ces personnages extraordinaires qui se mêlent de conduire les affaires de la province et qui prétendent par la force de leurs raisonnements parvenir à nous faire rendre justice"...

Le " Canadien," du 14 mars, avait publié, en outre, une annonce fantaisiste conçue en ces termes :

RECEMMENT PUBLIEE.

"L'Encyclopédie des Enfants ou le Courrier de Québec, contenant l'école des femmes, l'Histoire naturelle du Canada, les principes de la grammaire, les Débats de la Chambre d'Assemblée, quelques essais sur les Proverbes, la Police, les Oraisons funèbres, etc.

"Première édition non revue ni corrigée."

Le " Courrier " du 18 rendait au " Canadien " sa politesse :

RECEMMENT PUBLIE.

"Le Vengeur des Canadiens ou le Canadien, contenant les éléments de la querelle ou de la discorde, des oraisons pour faire tomber le ciel, des problèmes pour savoir combien de grains de blé a reçu celui qui inventa le jeu d'échecs, des chansons que personne ne peut chanter, des Epigrammes, des Errata, etc., etc.

" Première édition non corrigible."

(" Courrier," 18 mars 1807).

Comme on le voit, la discussion entre les deux journaux canadiens, très sérieuse au fond parce qu'elle accusait une division regrettable, revêtait une forme assez plaisante.

Cependant, les attaques furibondes du " Mercury " contre notre nationalité finirent par imposer une sorte de trève aux belligérants du " Canadien" et du " Courrier de Québec." Celui-ci, quoique Chouayen et favorable au gouvernement, était rédigé par un homme animé de sentiments patriotiques. Le Dr Jacques Labrie ne pouvait laisser passer sans réponse les injures de la feuille éditée par M. Cary. Le " Canadien ", de son côté, voyait dans le " Mercury," son adversaire naturel. De sorte que nos deux journaux laissèrent tomber leur querelle, de consentement mutuel et tacite, et dirigèrent leurs traits contre l'ennemi commun.

La première période de la carrière du " Courrier de Québec " touchait d'ailleurs à son terme. Le 27 juin 1807 il faisait ses adieux à son public :

" Le "Courrier" à ses souscripteurs et au public.

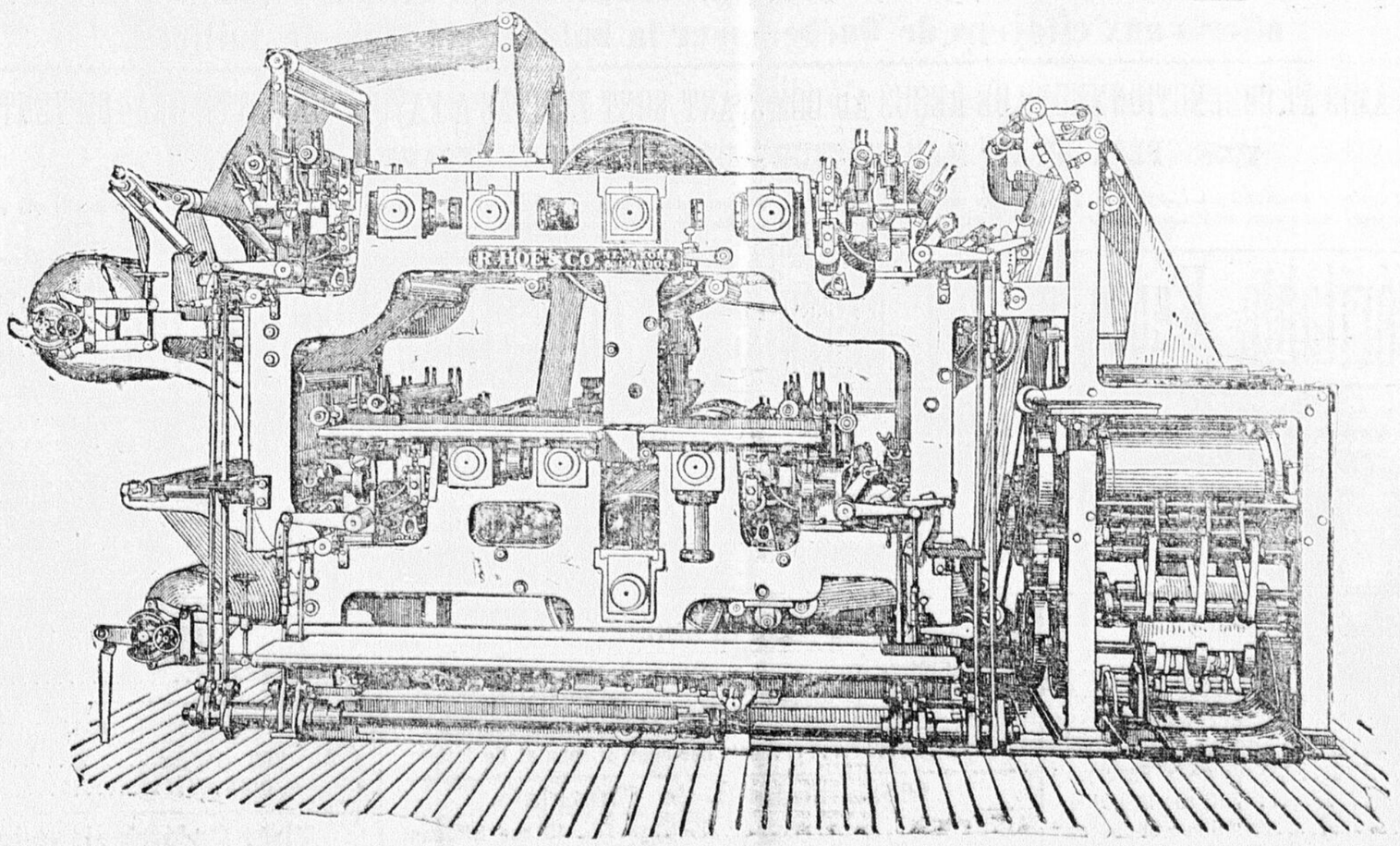
" Messieurs,

"Comme il est des occasions où, sans être possédé des esprits Pythoniens, on peut néanmoins lire dans l'avenir, je pense devoir vous prévenir de la proximité de mon trépas et en conséquence vous ne devez plus espérer de me revoir. Je m'en vais dans la vaine région des ombres et bientôt moi-même je n'aurai plus d'espoir de jamais revoir le séjour des humains. Si cependant la métempsicose n'est pas une fiction, comme l'assure un grand philosophe, alors, je promets que sous la forme d'une guêpe vigoureuse, je reviendrai égailloner M. Cary, lorsque le tumbler de grog en main, il chantera sur ma tombe les vers sans mesure que lui inspirera la joie de me voir au nombre de ceux qui ne sont plus.

"Voici mes dernières volontés,le prie le public et surtout mes héritiers, de vouloir les respecter.

(Suite à la page 8)

LES PRESSES DE L'EVENEMENT



La vignette ci-haute représente la presse sur laquelle " l'Evénement " sera imprimée à l'avenir.

C'est la quatrième presse à imprimer un journal qui entre dans les ateliers de " l'Evénement " depuis sa fondation, et il est assez curieux de remarquer qu'elle nous est fournie par la même maison qui installa la première, la maison R. Hoe et Cie, de New-York.

La première n'avait qu'un cylindre, et comme presque toutes les presses en usage dans ce temps-là, elle n'imprimait que très lentement, le plus souvent trop lentement pour répondre à la clientèle de " l'Evénement," qui dès ses débuts prit un essor considérable.

Elle céda la place quelques années après à une petite Marinoni à double cylindre dont l'impression ne donna guère satisfaction.

En 1886, M. L. J. Demers fit, à Paris, l'acquisition d'une Marinoni à grande vitesse, qui a servi à l'impression de " l'Evénement " jusqu'à hier.

L'installation de cette dernière fut tout un événement dans le monde de la typographie et du journalisme à cette date déjà lointaine de 1886.

Depuis ce jour, la Marinoni a fait son service quotidien avec une perfection que les années seules ont pu altérer.

Voilà déjà dix-neuf ans qu'elle livre chaque jour des milliers et des milliers de copies de journaux au public, et il lui sera bien permis de se refaire avant d'aller reprendre sa tâche ailleurs.

Depuis son installation dans nos ateliers, la Marinoni a imprimé, en effet, plus de cent millions d'exemplaires de " l'Evénement," sans compter une vingtaine de millions d'exemplaires du " Canadien," dix millions d'exemplaires du " Courrier du Canada " et des millions et des millions d'exemplaires du " Matin," de " L'Avant-Garde," de L'Electeur," de " La Liberté," du " Journal des Campagnes," de la " Justice Hebdomadaire" qui furent à différentes époques, imprimés aux ateliers de " l'Evénement."

Elle a fait son temps, et d'ailleurs son système à plier, assez dispendieux d'entretien, ne répondait plus aux exigences de notre circulation.

La maison Hoe se charge de la refaire à neuf et sur un système plus moderne.

La presse qu'elle nous installe à la place est la perfection du genre. D'un mécanisme aussi simple que possible, elle allie la solidité à la rapidité, et elle nous permettra de répondre, à l'inventeur, à quelques heures d'avis à toutes les exigences de la publicité moderne en imprimant six, huit, douze et seize pages, suivant les besoins du moment.

Un mécanisme spécial breveté par moyen de deux rouleaux de papier seulement, et d'un nombre restreint de plaques stéréotypées.

En réalité, c'est la combinaison de deux machines imprimant chacune huit pages, superposées l'une à l'autre, et qu'un engrenage particulier permet de fonctionner, l'une indépendemment de l'autre. L'avantage d'un tel arrangement, c'est d'avoir le travail de deux presses quand il s'agit d'imprimer huit pages seulement, sans compter que le pressier a tout à sa portée, rouleaux de papier, fontaines d'encre, tout le mécanisme enfin.

L'une des presses à huit pages, est appelée la presse inférieure, l'autre, la supérieure, chacune pouvant imprimer quatre ou huit pages.

La machine imprime 20,000 copies à l'heure de quatre, six ou huit pages, ou 10,000 de douze ou seize pages, toutes les feuilles insérées les unes dans les autres, comme un livre, collées, le journal plié à la moitié ou au quart de sa grandeur.

Un appareil spécial enrégistre le nombre de copies imprimées.

Le fonctionnement de la presse est simplement merveilleux, et c'est plaisir de suivre les différentes phases de l'opération depuis le moment où le papier entre dans la machine jusqu'à celui où il en sort tout plié et prêt pour la distribution.

Notre nouvelle presse est un produit de l'art perfectionné, et son travail si précis et si rapide répond à toutes les exigences. Il y a quarante ans, on aurait crié au miracle, et avec raison, en face d'une telle pièce, mais en ces jours de progrès incessants, où le téléphone, la télégraphie sans fil, la pouvoir électrique remplacent les modes d'antan, il est devenu nécessaire pour notre établissement de se tenir au courant des améliorations obtenues et des exigences du moment, et de remplacer ce que nous avions par quelque chose de plus perfectionné, parce qu'il y a de mieux enfin. Nous n'avons pas hésité et nous nous sommes adressés à l'établissement le mieux connu en Amérique, ayant une grande réputation à maintenir.

LE VIEUX QUEBEC

(Suite de la 7e page)

Testament du "Courrier de Quebec"

"Je donne et lègue :

Art. 1er.—A tous nos souscripteurs une reconnaissance sincère et éternelle pour la bonté qu'ils ont eue de m'encourager.

Art. 2e.—A M. Cary le regret d'avoir trop souvent relevé ses bévues.

Art. 3e.—Et au "Canadien" le soin et l'embarras de le faire à ma place.

Art. 4e.—A Mercator et sa clique la chance d'avoir moins de préjugés et de montrer plus d'exactitude dans leurs observations.

Art. 5e.—Quand à nos amis, nous assurons que c'est avec le plus grand regret que nous sommes forcés de nous séparer d'eux ; mais la parque cruelle rompt déjà le fil...

Adieu, j'expire en signant,

"LE COURRIER DE QUEBEC."

Le "Canadien," du 4 juillet 1807, enregistra en termes fort convenables le décès de son antagoniste :

MOURUT

"Samedi dernier, sur les sept heures du soir, le "Courrier de Québec" ; nous avons la satisfaction de voir qu'il n'a point du tout été effrayé par les approches de la mort et qu'il a rendu le dernier soupir en vrai héros. Quelques heures avant de mourir il a fait son testament olographe, dont l'ouverture a été faite publiquement. On ignore encore où l'exécuteur testamentaire le fera déposer, comme les legs sont, déjà, en grande partie, remplis, il est à présumer qu'il ne sera point déposé au greffe, mais qu'il restera en dépôt entre les mains du public.

"Le "Canadien," en reconnaissance du legs qui lui a été fait, se charge de l'exécution du testament. On se propose d'en faire de panégyrique dans le prochain numéro."

Dans son numéro du 11 juillet, le "Canadien" faisait l'oraison funèbre du "Courrier" décédé à la fleur de l'âge :

"Suivant notre promesse, nous allons donner un aperçu de la vie du "Courrier de Québec," qui, comme on le sait, n'a été que de dix mois. Tout le monde avoue que les Editeurs du "Courrier," à leur grande louange, n'ont rien négligé pour rendre leur papier intéressant. On y voit une histoire abrégée du Canada, qui avec toutes ses imperfections, n'a pas manqué que de donner beaucoup de peines à la personne qui l'a rédigée. Un tel travail mérite d'autant plus notre éloge qu'il était entrepris dans la vue de nous instruire et de nous amuser. Quant à la partie littéraire, nous n'avons rien vu dans les autres papiers périodiques de ce pays, qui le surpassât. Toutes ses pièces de littérature étaient, on peut le dire, bien choisies et adaptées au temps. Sa politique n'a peut-être pas été aussi invariable qu'elle aurait dû l'être. Nous sommes néanmoins très satisfaits de pouvoir dire que les paradoxes du "Mercury," qu'il a de temps en temps relevés, méritent certainement quelques égards. Ces paradoxes sont très absurdes pour les retracer ici. Nous dirons seulement, en passant, que l'Editeur du "Mercury" a manifesté une joie indécente à l'occasion de la chute du "Courrier"; et cette conduite ressemble parfaitement à celle de l'âne qui donnait des coups de pieds au lion après sa mort. Si le "Canadien" a eu quelques petites difficultés avec ce papier, il ne doit cependant pas demeurer irréconciliable. D'après ce qui a paru surtout en dernier lieu, on peut aisément en inférer que leurs principes étaient les mêmes. Quant à la cause prochaine de sa chûte, elle est due à une circonstance qui n'est que trop familière aux Canadiens, le manque d'encouragement ; il est pénible de dire qu'on ne peut rien espérer d'avantageux en faveur des Canadiens, tant qu'ils demeureront imbus de cet esprit d'indifférence."

Le "Courrier de Québec" reprit sa publication le 16 décembre 1807. Il mourut pour tout de bon vers la fin de décembre 1808. Quant au "Canadien," on sait qu'elle fut sa fin glorieuse. Frappé par la main du despotisme le 17 mars 1810, il essaya de renaître en 1817 et en 1820. Mais sa résurrection réelle ne date que de 1831, où il fut remis à flot par MM. Etienne Parent et J. B. Fréchette.

En relisant les feuillets de cet article, nous constatons que nos notes ne sont pas épuisées, et que nous avons omis une foule de détails piquants. Mais il faut se borner. Gardons nos rognures pour une autre occasion. Aussi bien ce qui précède donnera, nous l'espérons, à nos lecteurs, une idée suffisante de ce qu'était la presse québecoise en l'an de grâce 1807.

THS. CHAPAIS.

La Poudre Désinfectante de Lever Y est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps.

AU VATICAN

Les victimes de la Terreur beatifiés

On écrit de Paris :

Une correspondance de Rome dit que la congrégation des rites a, le 24 juin, discuté le " martyre " des carmélites de Compiègne, guillotinées le 17 juillet 1794. C'est la première cause se rattachant à des victimes de la Terreur qui ait été introduite en cour de Rome. Son introduction remonte au 2 décembre 1902, et depuis les religieuses ont le titre de vénérables. C'est Léon XIII qui, peu de temps avant sa mort, signa l'introduction de cette cause de martyre.

Les carmélites de Compiègne sont au nombre de seize, y compris leur prieure Madeleine-Claudine Lidoin, en religion Marie-Thérèse de St-Augustin. Ce fut Fouquier-Tinville qui les envoya à l'échafaud.

Dans la séance solennelle de la lecture des décrets sur " le marytre et les miracles " des carmélites de Compiègne et des dominicains massacrés au Tonquin, tenue le 24 juin courant, le pape Pie X a prononcé un discours dont voici l'analyse :

" La lecture des décrets est toujours une occasion de joie, car on y propose au peuple chrétien de nouveaux exemples de vertus, on lui présente des intercessions nouvelles auprès du trône de Dieu pour arrêter notre coeur d'espérance et notre faiblesse de force. Mais de même que les étoiles sont diverses par leurs clartés et les fleurs du jardin par leur parfum, ainsi y a-t-il de grandes différences parmi les saints proposés à notre imitation. Admirables sont les colombes qui vivent en dehors des eaux boueuses de cette terre, triomphent de leurs passions par leurs belles vertus et répandent l'odeur de leur sainteté. Mais très admirables sont ceux qui achèvent leur carrière par le généreux sacrifice de leur vie et donnent leur sang. Saint Ambroise déclare que la qualité de martyr est le plus grand éloge possible, et Benoit XIV, si pénétré des traditions de l'Eglise, affirme que le martyre suppose richesse abondante de toutes les vertus.

" Les martyrs du Tonquin, s'offrant pour que cessât la persécution, surpassèrent de beaucoup la vertu de tant d'autres saints et donnèrent dans cette contrée une nouvelle gloire aux fils de saint Dominique qui peuvent être fiers d'avoir tant de protecteurs au ciel.

" C'est une louange particulière que méritent ces vierges si faibles, sacrifiées d'abord dans le cloître, priant pour la cessation de la Terreur, puis offertes, victimes saintes, pour le salut de leur pays ; endurant la prison, les grossièretés, les insultes d'une foule en délire contre Dieu et la religion, arrachant des larmes aux plus furieux. Injustement condamnées, elles vont à l'échafaud en chantant, et chacune demande à la supérieure la permission de placer sa tête sous le couteau.

" Je me réjouis donc avec vous, fils de saint Dominique : que le sang répandu pour la foi de Jésus-Christ multiplie vos triomphes sur la terre.

" Je me réjouis avec vous, filles du Carmel, et je voudrais être entendu de toutes les saintes filles qui prient dans leur cloître. Les prières des carmélites marquèrent le terme de la Terreur, et le Christ fit luire peu à peu la tranquillité et la paix. Je forme le voeu que les prières de ces vierges fassent cesser la guerre terrible de leur patrie à l'Eglise du Christ : que la lumière de la divine miséricorde rayonne sur les pauvres égarés, afin qu'ils reconnaissent la voie droite. Et que tous nous puissions jouir de la paix, de la tranquillité dans le Seigneur ! "

Pour cette cause, il y aura encore une congrégation générale, en novembre. La béatification suivra à quelques mois de distance.

Les merveilles du corps

Son mécanisme, de même qu'une machinerie délicate, est dérangé par une simple cause, et devient inutile, pratiquement. Un mal de tête n'est pas une mince affaire puisque l'estomac, les reins et le foie sont affectés. Pour guérir la cause des maux de tête et prévenir de nouvelles attaques, faites usage de Ferrozone. Il aide l'estomac en suppléant à la nourriture du sang, il donne de la vitalité aux nerfs et au cerveau instantanément. Ferrozone renforce, donne de la vigueur, élève les tempéraments. Il n'y a pas d'autre rénovateur de la vie connu. Cinquante centins par boîte de cinquante pastilles de chocolat enduites de sucre chez tous les pharmaciens.

LA FUMEE

qui se perd dans l'air au sortir des cheminées peut être utilisée, s'il faut en croire un chimiste belge. Il suffit à cet effet de la faire passer avant son échappement, au moyen d'un aspirateur, par un filtre de coke saturé de pétrole. La suie est retenue par le filtre que traversent les gaz, ceux-ci s'imprégnant de pétrole et devenant ainsi combustibles. Le coke passé par le filtre constitue de son côté un combustible non moins utile, de sorte que rien ne se perd.

Le tabac CHAMPLAIN est manufacturé par la Rock City Tobaco Co.

La France, les Etats-Unis et l'Angleterre

L'amitié franco-américaine se manifeste de plus en plus

Paris, 10.—Le sentiment populaire, ici se manifeste de plus en plus sympathique aux Etats-Unis et à l'Angleterre, alors que les relations avec l'Allemagne sont caractérisées par une courtoisie glaciale. La semaine qui s'écoule entre le 4 juillet et le 14 juillet qui sont les fêtes nationales américaine et française, a été appelée à Paris la semaine "américaine," et, par suite d'une ironie du sort, c'est le squelette de John Paul Jones qui a servi de trait d'union entre la France et les deux grandes branches de la race anglo-saxonne.

L'enthousiasme était sans bornes lorsque cinq cents soldats et marins américains, armés et avec drapeaux et musique en tête, défilèrent à travers les Champs-Elysées, sous les yeux de 200,000 spectateurs parisiens qui respectueusement saluaient le drapeau étoilé.

C'est la première fois que le gouvernement français ait autorisé les troupes d'une nation étrangère de défiler armées dans Paris, avec les baïonnettes aux canons. Même lors de la révolte aux Indes, lorsque Napoléon III autorisa l'infanterie anglaise à traverser la France de Calais à Marseille, pour gagner du temps sur le voyage [illegible] on n'autorisa aux soldats et aux officiers que les armes fixées au corps.

On admira beaucoup la tenue et l'alignement des marins américains pendant le défilé, mais on considéra que leurs uniformes étaient plus voyants qu'agréables à l'oeil. La plus grosse part des ovations fut obenue par les matelots dans leurs costumes bien foncé : leurs figures nerveuses et sérieuses contrastèrent avec les traits joyeux des fantassins et des cuirassiers français. On remarqua aussi que l'allure des Américains est bien plus lente que celle de l'infanterie française, surtout lorsque la musique du 103e de ligne attaqua la célèbre marche "Sambre-et-Meuse," qui de suite fit changer le pas aux Américains, à cause de sa mesure qui est assez vive ; mais ils en eurent bientôt l'habitude, de même que les "lignards" français lorsqu'ils marchaient aux sons de "Washington Post" ou des autres marches populaires américaines.

Les journaux de Paris abondent aujourd'hui en anecdotes et commentaires sur la "semaine américaine." Le "Figaro," dans un article de Léo Claretie, rapporte le dialogue suivant, garanti authentique par l'Académie française, qui s'échangea entre Napoléon Ier et le chef de son état-major, le général Berthier, à l'arrivée à Paris de la nouvelle des événements de Trafalgar : " Berthier, quel âge avait John Paul Jones à sa mort ?" demanda Napoléon. Berthier répondit : " Je ne sais pas exactement, sire, mais je crois qu'il avait quarante-cinq ans." " Ah ! s'écria Napoléon, il n'avait pas terminé sa carrière. S'il avait vécu plus longtemps, la France aurait eu un amiral."

Le " Figaro " appelle encore l'attention sur la coïncidence heureuse qui a fait que l'avenue de La-Motte-Picquet, qui est située devant les Invalides, et où les soldats américains furent casernés pendant leur séjour à Paris, a été ainsi dénommée après l'amiral de la Motte-Picquet, qui commandait la flotte française qui a conduit Lafayette aux Etats-Unis, et qui a salué le pavillon de John Paul Jones au large de Quiberon. C'était la première fois que le drapeau américain était salué en mer par une puissance étrangère.

Plusieurs autres journaux citent le fait que John Paul Jones avait su gagner l'affection d'une charmante Parisienne, Mme de Télison, fille naturelle de Louis XV, laquelle fut sa compagne dévouée jusqu'à sa mort.

Le général Porter est l'homme le plus heureux de Paris, à cause du succès des fêtes franco-américaines. Il s'embarque aujourd'hui à Cherbourg sur le "Deutschland" et se trouvera ainsi à New-York au moment de l'arrivée du corps de John Paul Jones.

Au moment où la "semaine américaine" se termine, commence en France la "semaine anglaise," avec l'arrivée de l'escadre anglaise et l'échange d'hospitalités entre les marins anglais et français. C'est là un nouveau lien entre la France, l'Amérique et l'Angleterre.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

On a souvent parlé du tunnel de la Manche, et plus récemment d'un pont qui réunirait l'Angleterre à la France. Il paraît que la principale difficulté ne provient pas des obstacles matériels, ni même d'un désaccord entre les deux puissances.

C'est un principe de droit international qui s'y oppose !

Le Pas de Calais appartient à toutes les nations marines. Or, la France et l'Angleterre, n'ayant sur la mer qu'une propriété s'étendant à quinze milles marins, n'ont pas le droit de moucher le détroit.

—De sorte qu'à la rigueur, on pourrait bien avoir deux ponts, a conclu Calino ; seulement, ils seraient séparés entre eux par le milieu !

DE RETOUR

Le Dr Lantier, chirurgien-dentiste, est de retour de son voyage d'Europe, et peut être consulté à son bureau, tous les jours. Avis à sa clientèle.

GRANDE EXCURSION
—A—
ROBERVAL

Organisée par la Cour Hébert No. 4296 I. C. sous le patronage de l'hon. Chs. Fitzpatrick et du Docteur Albert Jobin, M.P.P.

Samedi, le 29 Juillet

PRIX DU PASSAGE $1.50 ALLER ET RETOUR

Billets Bons pour 10 Jours.

La fanfare de N.-D. de Beauport accompagnera les excursionnistes.

Billets en vente chez Louis Beaubien, 110 rue St-Joseph, et J. A. Lesage, 187 rue St-Jean.

Départ du train à 11 heures P.M.

1er juil—

A VENDRE

500,000 pieds de BOIS de charpente Stoneham, comté de Québec, livrables à Québec. Scié sur ordre.

S'adresser à GEO. LABERGE, Rue du Pont, ou à A. MARTINEAU, Stoneham.

16 mai—o

LE FAMEUX LIQUIDE

SEMELLES SECHES



Pour appliquer sur les semelles de vos chaussures, les rendant parfaitement à l'épreuve de l'eau et de l'humidité. En appliquant ce liquide sur vos semelles, le cuir durera 50 p.c. plus longtemps que si vous n'appliquiez pas et vous éviterez les pieds mouillés ou humides ce qui est cause "au dire des médecins" de tant de maladies, surtout aux dames dont les semelles sont minces et par conséquent imbibent l'eau facilement.

Ce Fameux Liquide est maintenant en vente par

LA GRANDE MAISON Z. PAQUET

Département des Chaussures

25 CENTS LA BOUTEILLE

4 juil—

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT TRADERS ADV CO

2 POUR 1

La Plus Grande Vente

DONT ON N'A JAMAIS ENTENDU PARLER A QUEBEC

A ETE RESOLUE PAR LES PRINCIPAUX MARCHANDS

Prix Réduits et Double Reçus au Comptant sont les deux Grands Facteurs qui sont offerts aux citoyens de Québec pour la balance du Mois de Juillet.

LES AMIS ET COLLECTIONNEURS DE REÇUS AU COMPTANT SONT INVITÉS A FAVORISER CETTE GRANDE VENTE

PRIX DE LA MANUFACTURE DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT TRADERS ADV CO

2 POUR 1

C'est avec beaucoup de difficulté que nous avons réussi à décider tous les principaux marchands à offrir au public leurs marchandises au prix de la manufacture pour un mois seulement. Nous savons que c'est pour eux un grand sacrifice, mais en même temps une vente de ce genre leur permet de débarrasser leurs tablettes d'un stock qui, dans quelques mois d'ici, n'aura aucune valeur, donc la première perte est plus avantageuse.

C'est une Véritable Vente à Bon Marché et nous Demandons à tous d'en Profiter !

Nous ne voudrions pas avoir la hardiesse de faire couper les prix si le public ne devait en profiter. Il sera absolument impossible au marchand de savoir ce dont vous avez besoin, vous êtes laissé à votre propre initiative. Visitez les magasins, examinez les marchandises et comparez les prix et vous serez étonné. Vous visiterez ensuite notre installation de marchandises que nous offrons absolument gratuitement en échange des Reçus au Comptant. Nous nous efforcerons pour vous procurer tout ce que vous désirerez et que vous désirerez lorsque votre livre sera rempli.

Le système des Reçus au Comptant devient de jour en jour plus populaire, et nous sommes en mesure de le prouver par l'état de nos affaires qui n'a jamais été meilleur depuis que nous avons commencé à faire des affaires en cette ville, et la preuve que nos transactions sont claires et avantageuses, vous l'aurez en constatant les noms de tous ces principaux marchands comme ceux dont nous donnons la liste ci-dessous et qui donneront 2 pour 1 des Reçus au Comptant pendant tout le mois de juillet, et ils veulent faire de cette vente un véritable succès. Vous êtes parfaitement justifiable de collecter les timbres, car vous pouvez compter sur une valeur solide.

Ci-dessous vous trouverez une liste des principaux marchands qui donneront des Reçus doubles au comptant pendant la balance du mois de juillet à tous ceux qui achèteront au comptant, demandez-les ! demandez-les ! Ils sont meilleurs que jamais.

Marchandises Sèches

FAGUY, LEPINAY & FRERE..... 262-264 rue St-Jean
I. A. FORTIN..... coin des rues St-Joseph et du Pont
L'HEUREUX & GAUVIN..... 183 rue St-Joseph
E. BELANGER & CIE..... 29 rue Notre-Dame
SIMONS & MINGUY..... 20 rue de la Fabrique
I. A. FORTIN..... 746 rue St-Valier
E. ROY & FILS..... 45 rue St-Joseph
E. BELANGER..... 86 Cote Lamontagne

Quincaillier

L. C. GIGUERE..... 314 rue St-Joseph

Pharmacien

J. E. DUBE..... coin des rues St-Jean et du Palais

Marchandises de Fantaisie

J. DYNES..... 49 rue St-Jean
E. DUSSAULT..... 252 rue St-Jean

Marchand-Tailleur

GEO. BRETON..... 198 rue St-Jean

Chaussures

J. GILBERT & CIE..... 294 rue St-Jean
L. BEAUBIEN..... 110 rue St-Joseph

Thé, Café, Vaisselle, Argenterie

J. B. LATULIPPE..... 69 rue de la Couronne

The Traders Advertising Co., 156 rue St-Jean

Les Grands Magasins Z. Paquet

EXAMINEZ soigneusement les Patrons Butterick pour le mois de Juillet. Ils vous mettront au courant des dernieres Nouveautes pour Jupes de Robes, etc. Un Patron Butterick vous permettra de confectionner vos Habillements.

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES A HEURES FIXES

AU RAYON DES

Soieries et Etoffes à Robes

Soie Taffetaline à 25 cts la verge

JEUDI L'APRES-MIDI

Pendant une heure, de 3 à 4 heures, nous aurons à votre disposition, au rayon des soieries, d'élégantes soies Taffetaline, 22 pouces de large, dans les couleurs et nuances les plus populaires, l'article par excellence pour jupons, fondation de robes et doublure, valant 50 cts la verge

pour 25 cents

Mais il ne faut pas oublier que cette occasion extraordinaire ne durera qu'une heure seulement, jeudi l'après-midi. Soyez au comptoir avant trois heures.



ETOFFES A ROBES DE COULEURS POUR COSTUMES

à 9 cents la verge

A LA MEME HEURE, il y aura en vente au rayon des étoffes à robes, 15 pièces d'élégantes étoffes de couleur, pour costumes ou robes complètes, 45 pouces de large, valant 25 cts la verge

pour 9 cents

Vous avez bien compris : 9 cts la verge pendant une heure, jeudi, ou de 3 à 4 heures, p. m., pour de magnifiques étoffes à robes de couleur valant 25 cts la verge.

Vente Spéciale au Rayon des Doublures de Robes Jeudi

SILESIA CROISEE A 9 CTS LA VERGE

Nous aurons en vente, jeudi l'après-midi, pendant une heure, de 4 à 5 heures, p. m., au rayon des doublures de robes, 20 pièces de Silesia croisée, 36 pouces de large, dans toutes les couleurs, y compris, le gris, le brun, le drab et le noir, valant 20 cts la verge

pour 9 cents

Mais nous ne vendrons pas plus de cinq verges à la même personne, et il ne faut pas oublier que cette occasion ne durera que de 4 à 5 heures, p. m., jeudi.



Pour 19 cts la verge

Autre occasion spéciale, jeudi, à la même heure, au comptoir des étoffes à robes noires : Jeudi, entre 4 et 5 heures, p. m., nos clients auront à leur disposition au rayon des étoffes à robes noires, divers tissus d'une rare élégance, dernières nouveautés de la saison, qui pourraient être considérées bon marché à 40 cts la verge

pour 19 cts la verge

Voici les noms de quelques-unes de ces riches et élégantes étoffes à robes noires, à prix réduits, pour une heure, jeudi :

OATMEAL, 38 pouces de large.
MOIRE DE FANTAISIE, 40 pouces de large.
ETOFFES A CARREAUX BLANCS ET NOIRS, 36 pouces de large.
SERGE IMPERIALE, 42 pouces de large, etc., etc., etc.

AUTRES OCCASIONS

COTON JAUNE, 36 pouces de large, valant 5 cts la verge
pour 3½ cts

COTON JAUNE, 36 pouces de large, valant 9 cts la verge
pour 6¾ cts la verge

COTON JAUNE, 45 pouces de large, valant 15 cts la verge
pour 11 cts la verge

SHIRTING CANADIEN (coton blanchi), 36 pouces de large, valant 10 cts la verge
pour 8 cts

SHIRTING ANGLAIS (coton blanchi), qualité extra, valant 15 cts la verge
pour 11 cts

DEUX GRANDS LOTS DE
Mousselines de Fantaisie
POUR ROBES, MATINEES, ETC.
A Prix d'Occasion

pour 7 cts la verge

1er LOT : MOUSSELINES valant de 10 cts à 15 cts la verge
pour 7 cts

2ème LOT : MOUSSELINES, valant de 15 cts à 30 cts la verge
pour 12½ cts

TROIS LOTS D'INDIENNES
DE FANTAISIE
SACRIFIÉS

1er LOT, valant 6 cts la verge
pour 4½ cts

2ème LOT, valant 10 cts la verge
pour 7½ cts

3ème LOT, valant 12 cts et 14 cts la verge
pour 10 cts

50 PIECES DE TOILE DE FANTAISIE, de diverses couleurs, pour costumes, robes, matinées, etc., valant de 25 cts à 40 cts la verge
pour 18 cts

TOILE A NAPPES en coupons de ¾ de verge à 1¼ verge de longueur, valant de 35 cts à $1.00 la verge
pour 20 cts la verge

Bons Marchés

PRESQUE SANS PRECEDENT

Au Rayon des Vetements de dessous pour hommes

Pour 47 cents

100 douzaines de chemises de couleurs, devant repassé ou négligé, dernière nouveauté, qualité extra, grandeur 14 à 18 pour hommes, valant de 75 cts à $1.00

pour 47 cents

Voyez notre vitrine. Cette vente spéciale de chemises est une occasion splendide pour jeunes gens. Il s'agit ici d'une valeur toute spéciale. Ce sont des chemises d'une qualité supérieure. Les patrons ou dessins en sont réellement distingués.

TOILE A NAPPES en coupons de 1¾ verge à 10 verges le longueur, valant de 50 cts à 75 cts la verge
pour 29 cts

SERVIETTES DE TABLE, valant depuis $1.25 à $1.75 la douzaine
pour 8 cts pièce

SERVIETTES DE TOILETTE et à bain, valant 7 cts pièce
pour 5 cts

SERVIETTES
7½ cts pièce



SERVIETTES DE TOILETTE en toile ouvrée ou damassée, et grandes serviettes à bain, d'excellente qualité, valant 10 cts et 12 cts pièce
7½ cts

SERVIETTES DE TOILETTE et à bains, valant 18 cts et 20 cts pièce
pour 15 cts
valant de 30 cts à 50 cts pièce
Pour 24 cts

BOUCLE pour serviettes à bain, valant 12 cts et 14 cts la verge
pour 9 cts
valant 25 cts la verge
pour 17 cts



COTON A ROULEAUX, valant 5 cts la verge
Pour 3½ cts

TOILE A ROULEAUX, valant 8 cts la verge
Pour 5½ cts

TOILE A ROULEAUX et à verres, valant 12 cts la verge
Pour 9 cts

TOILE pour torchons de vaisselle, valant 12 cts et 14 cts la verge
Pour 9 cts
valant 25 cts la verge
pour 17 cts

COTON A CHEMISES, valant 7 cts la verge
pour 5 cts
valant 12 cts la verge
pour 9 cts

COTON A TABLIERS, 36 pouces de large
pour 7½ cts la verge

40 DOUZAINES DE TAIES D'OREILLERS, valant de 20 cts à 30 cts pièce
pour 15 cts

500 VERGES DE COTON BLANCHI pour draps de lit, 72 pouces de large, valant 30 cts la verge
pour 22 cts

COUVREPIEDS blancs et de couleurs, grandeur, 9-4, valant 75 cts pièce
pour 49 cts

50 PIECES DE FLANELLETTE rayée, pour vêtements de dessous, valant 6 cts la verge
pour 4½ cts

75 PIECES DE FLANELLETTE, diverses couleurs, unies, 31 pouces de large, excellente qualité, valant 10 cts la verge
pour 6¼ cts

N'Oubliez-pas les Grandes Réductions que nous Faisons au Sous-sol pour cause de Réparations: Vaisselle, Verrerie, Lampes, Objets d'art, etc., vendus à Sacrifice

Z. PAQUET, 161-171 Rue St-Joseph

ENGRAIS NEGLIGES SUR LA FERME

SOMMAIRE :—A propos de cendre comme amendement.— Quatre sources d'engrais peu appréciées. —Valeur de la cendre comme engrais.—Valeur des os comme engrais.—Méthode spéciale d'utiliser les os.—Valeur des tourbes et terres noires comme engrais.

(Reproduit du "Journal d'Agriture").

A PROPOS DE CENDRE COMME AMENDEMENT

Un article que nous avons publié récemment dans le "Journal d'Agriculture," (Vol. 8, No. 18, 22 mars, 1905) sur "La cendre comme amendement sur terre noire" nous a donné l'occasion de répondre à plusieurs demandes de renseignements sur la valeur de la cendre comme amendement et comme engrais, et nous a fait voir que bon nombre de cultivateurs ne savent pas apprécier la valeur de cette substance comme élément de fertilisation du sol. D'un autre côté, voyant souvent, dans nos courses à travers la province de Québec, des tas de cendre et des os épars, autour des habitations ; nous en arrivons à la conclusion que bien des sources d'engrais sont négligées par beaucoup de cultivateurs, et cela nous a donné l'idée de publier le présent article.

QUATRE SOURCES D'ENGRAIS PEU APPRECIEES

Parmi les sources d'engrais qui ne sont pas, généralement, assez bien utilisées par les cultivateurs de notre province, il y en a quatre surtout qu'il est bon de mentionner, sur presque toutes les fermes, la cendre et les os, sur un bon nombre, les tourbes et terres noires et sur celles situées sur le littoral du bas du fleuve St-Laurent, là où ses eaux sont salées, les goémons ou varechs. Nous allons dans les lignes qui vont suivre, donner un aperçu de la nature de ces différentes substances comme engrais, afin de faire comprendre aux cultivateurs qui les ont à leur portée sans s'en servir, comme ils ont tort de ne pas les utiliser.

A NOS AMIS CULTIVATEURS

VALEUR DE LA CENDRE COMME ENGRAIS

Il ne s'agit ici, que de cendre de bois. L'analyse chimique nous révèle sa valeur en potasse, en chaux et en acide phosphorique. Mais, disons tout de suite, que la cendre de bois varie beaucoup, qu'elle soit vive ou lessivée, dans la proportion de ses divers éléments, d'une contrée à l'autre et, aussi, selon la nature du sol, l'âge du bois, le mode de combustion, etc. Ceci ressort de la lecture d'analyses faites en Europe, aux Etats-Unis, à Ontario et dans notre Province, comme on le voit dans le tableau suivant :

CENDRES VIVES

Analyse Européenne, potasse, de 12 à 25 p. c.; Acide phosphorique, de 3.00 à 12 p. c.; chaux, de 40 à 52 p. c.

Analyse Etats-Unis, potasse, de 2 à 12 p. c.; acide phosphorique, de 0.66 à 4 p. c.; chaux, de 23 à 40 p. c.

Analyse Ontario, potasse, de 5 à 35 p. c.; acide phosphorique, de 0.45 à 5 p. c.; chaux, de 20 à 49 p. c.

Analyse Québec, potasse, de 5 à 10 p. c.; acide phosphorique, de 0.30 à 2 p. c.; chaux, de 43 à 69 p. c.

Moyennes, potasse, de 6 à 20 p. c.; acide phosphorique, de 1.10 à 6 p. c; chaux, de 31 à 54 p. c.

CENDRES LESSIVEES

Analyse Européenne, potasse, de 1.50 à 0.00 p. c.; acide phosphorique, de 2.00 à 0.00 p. c.; chaux, de 28 à 0.00 p. c.

Analyse Etats-Unis, potasse, de 1.28 à 1.85 p. c.; acide phosphorique, de 1.52 à 1.86 p. c.; chaux, de 20 à 33 p. c.

La cendre vive contient, comme on le voit, une forte quantié de potasse, un peu d'acide phosphorique et beaucoup de chaux. La cendre lessivée contient peu de potasse, la plus forte partie de ce qu'en contient la cendre vive étant emportée par le lessivage. Elle a surtout de la valeur à cause de sa richesse en chaux.

La cendre convient en couverture sur les prairies, surtout les prairies humides ; elle sert d'amendement pour les terres noires où elle agit comme base par la nitrification de l'azote inerte contenu dans ces terres.

Dans les vergers, la cendre a pour effet d'empêcher la chute prématurée des fruits et de donner à ces derniers un beau coloris. Elle entrave aussi la propagation des maladies fougueuses.

Un minot de cendre pèse environ cinquante livres et on lui attribue, en moyenne, une valeur réelle de 18 centins, en prenant en considération le prix des engrais chimiques sur le marché. Une application de 8 à 10 minots par arpent tous les 3 ou 4 ans vaut mieux que l'application d'une plus grande quantité à la fois faite à de longs intervalles.

Vu la grande valeur de la cendre comme engrais, telle qu'elle vient d'être démontrée, on devrait, sur toutes les fermes, avoir un endroit à l'abri de l'humidité pour y conserver les cendres de toute provenance.

VALEUR DES OS COMME ENGRAIS

Les os à leur état naturel, c'est-à-dire bruts ou verts, donnent à l'analyse :

	P. C.
Phospate de chaux de. . .	47 à 50
Carbonate de chaux de. . .	4 à 5
Fluorure de calcium.	1 à 3
Osséine (matière azotée) de.	28 à 32
Matière grasse.	8 à 12

Nous transcrivons ici ce que dit Barnard au sujet des os dans son "Manuel d'Agriculture" pages 107 et 108 :

"Les os dégraissés et moulus contiennent généralement 4 à 5 p. c. d'azote et jusqu'à 40 p. c. d'acide phosphorique. C'est la forme la plus concentrée sous laquelle on peut acheter ce dernier engrais si précieux. Outre, l'acide phosphorique et l'azote, les os moulus contiennent aussi de la chaux. C'est donc un engrais très utile et que l'on ne saurait trop recommander aux cultivateurs."

"On appelle os verts les os qui n'ont pas été dégraissés. Comme la graisse est préjudiciable à la terre et ne l'engraisse nullement, les cultivateurs ont tout intérêt à faire de la soupe ou du savon avec les os de leurs animaux. Cela les dégraissera suffisamment. On pourra ensuite les faire sécher à four pas trop chaud. Une fois séchés ainsi, on les brisera facilement au moyen d'un bon marteau et encore mieux d'une lourde masse en fer. Les débris d'os seront dévorés par les volailles qui en formeront la coque de leurs oeufs et donneront des déjections très riches en acide phosphorique. On ne devrait donc jamais perdre un seul os chez les cultivateurs qui, tous, ont intérêt à en employer des quantités très considérables chaque année, sous forme d'os moulus, soit artificiellement, soit par les volailles qui les broient mieux que ne le feraient les meilleures machines. N'oublions pas que les os moulus bien employés peuvent, presque toujours doubler et même tripler les récoltes de nos terres plus ou moins épuisées.

METHODE SPECIALE D'UTELISER LES OS

Une excellente méthode pour utiliser les os sur la ferme consiste à les mettre en compost avec de la cendre vive. On met une couche de cendre, avec couche d'os concassés grossièrement, et l'on met de ces couches alternées de cendre et d'os pour former un tas de 3 à 4 pieds de hauteur. On recouvre le tas de terre tassée. Au bout de trois mois environ, on ouvre le tas, on mêle les os et la cendre, on referme le tas, on le recouvre encore de terre. Au printemps suivant, ce compost devant se préparer l'été précédent, les os qu'il contient sont devenus très friables et se brisent facilement. On obtient ainsi d'une année à l'autre, un engrais complet,—la cendre ajoutant aux os la potasse qui leur manque,—qui donne à l'analyse, si l'on a mis dans le compost poids pour poids de cendre et d'os, environ :

	P. C.
Azote.	2
Acide phosphorique.	10
Potasse.	3
Chaux.	12

VALEUR DES TOURBES ET TERRES NOIRES COMME ENGRAIS

Il y a peu de localités dans la province de Québec dans lesquelles on ne trouve des tourbières ou savanes contenant de la tourbe plus ou moins décomposée et des terres noires fort riches en matières organiques. Ce qui fait la valeur de ces matières comme engrais, c'est la forte proportion d'humus qu'elles contiennent.

Voici une moyenne de plusieurs analyses de tourbes et de terres noires faites à la station expérimentale agricole d'Orono, Maine, E. U. A.

DANS CENT PARTIES DE MATIERES SECHES

Sau.	de 86.8 à 75.1
Matière organique. . .	de 96.2 à 51.6
Azote.	de 2.85 à 0.63
Azote phosphorique. . .	de 1.97. à 0.02
Potasse	de 0.47 à 0.02

L'azote de ces substances est, au point de vue de la fertilisation du sol, un élément inerte et inassimilable pour les plantes. Il faut un traitement spéciale pour le rendre assimilable. Nous verrons, dans un prochain numéro quel doit être ce traitement.

J. C. CHAPAIS.

EMPLOYONS LES INSECTICIDES

La bouillie bordelaise avec du vert de Paris, si on sait s'en servir, protégera les arbres contre un bon nombre d'insectes et de maladies fongueuses ; d'un autre côté, le savon d'huile de baleine, la poudre insecticide, l'émulsion de pétrole, la poudre d'ellébore blanc, et le jus de tabac étendu d'eau, détruiront presque tous les autres insectes qui attaquent les différentes espèces de fruits, les rosiers et autres arbustes.

IL FAUT Y VOIR DE SUITE

Soignez votre rhume, dès les premiers symptômes. Une cuillérée de BAUME RHUMAL. Ceux qui toussent trouvent en lui un prompt curatif.

LES FRUITS

Dans la région de Kamouraska, L'Islet et Québec

D'après les renseignements que nous communique, à la date du 16 juin, M. Auguste Dupuis, l'éminent pomologiste du village des Aulnaies et Directeur des Stations fruitières de la Province, l'apparence de la récolte des fruits est des plus encourageantes dans les comtés de l'Islet, Kamouraska et Québec.

La floraison des arbres fruitiers a été splendide. Au village des Aulnaies, les pommiers Fameuse, St-Laurent, Reinette, " Golden Russet) sont encore en fleurs (15 juin). Les fruits nouent bien dans les pruniers, pommiers et poiriers, les cerisiers ont fleuri les premiers.

Si on n'a pas d'accident, la récolte des fruits sera excellente, cette année, surtout en ce qui concerne les prunes Damas violette et Reine-Claude de Montmorency, nos deux anciennes et délicieuses variétés de prunes du pays, 52 variétés de prunes ont fleuri à la Station Fruitière du Village des Aulnaies.

Les gelées du printemps n'ont pas affecté les fleurs des arbres fruitiers.

On voit peu de chenilles sur les arbres, mais il y en a beaucoup sur les groseilliers ; ces derniers souffrent aussi du " Mildew " ; il a fallu recourir au sprayage.

Les cultivateurs qui se sont procuré des arbres provenant des pépinières du district de Niagara, se plaignent de ce que leurs arbres ne poussent pas. Il est à craindre que la fumigation à laquelle on les a soumis pour détruire le " pou de San José " ne les ait affaiblis ou tués.

Parmi les variétés de pommiers qui annoncent de pleines récoltes citons les suivantes :

Pommes hâtives ou d'été : Transparente, Astrakhan, Tétofsy, St-Laurent; Duchesse d'Oldenbourg.

Pommes d'automne : Alexandre, Fameuse, Belle-fleur jaune, Wealthy.

Pommes d'hiver : Talman sweet, Reine des Reinettes. Les pommiers reinette dorée forment une masse de fleurs. Les pommiers en Davis de 12 à 15 ans qui avaient été endommagés par l'hiver 1903-04, sont morts ce printemps, à la Station Fruitière du Village des Aulnaies et à celle de Charlesbourg, près de Québec.

Emplume

Une victime des voleurs

Ogdensburg, New-York, 7.—Plusieurs hommes masqués, ce matin, bonne heure, ont pénétré près Brockville dans la maison d'un Italien nommé Antonio Raggasino et l'ont emplumé.

Raggasino était couché lorsque les hommes masqués sont entrés dans sa chambre. Ils ont commencé par le rouer de coups, puis ils lui ont badigeonné le corps avec du goudron chaud et l'ont ensuite roulé dans des plumes. Ils ont quitté les lieux en déclarant à leur victime qu'ils le reviendraient et lui feraient subir des traitements encore plus cruels si elle ne quittait pas le pays dans le plus bref délai possible.

Il y a quelques jours, Raggasino était sorti de prison où il avait purgé une condamnation à huit mois pour avoir maltraité deux fillettes. Or, dès lors, on assure qu'il aurait de nouveau attaqué d'autres enfants.

En attendant qu'il quitte le pays, l'Italien dont le corps est couvert de brûlures a été transporté à l'hôpital où on déclare qu'il en réchappera.

Fumez et chiquez le tabac CHAMPLAIN.

MOTS POUR RIRE

A la chambre.

M. Balandreau, député de Seine-et-Oise, et son frère, qui arpentent les dalles du Salon de la Paix, excitent la curiosité de tous les habitués, journalistes et députés, par leur ressemblance frappante : l'un est l'image vivante de l'autre.

Ils se ressemblent tellement, déclare dans un groupe M. Abel Henry, qu'on ne sait pas vraiment lequel des deux est... le "frère".

LE VENT

I

D'OU vient cet éternel vagabond de la Vie ?
Quel est le rêve que le vent,
Tourmenté d'on ne sait quelle incurable envie,
Pourchasse par le monde immense et décevant ?

Et qui sait vers quel gîte ou quel but, dans l'espace
Sur les invisibles chemins
Où son passage ailé ne laisse nulle trace,
Se hâte vainement ce rôdeur surhumain ?

Par moments le vent las s'arrête, le vent tombe,
Il évoque un être très vieux !
Qui sous quelque effrayant anathème succombe,
Et meurt, abandonné des hommes et de Dieu.

Mais le mystérieux moribond se ranime,
Mais plus triste et plus rauque, il fuit,
Comme s'il entendait l'épouvante d'un crime
Cheminer, haletante, et terrible, après lui.....

Il semble d'autres fois qu'il travaille dans l'ombre
A des oeuvres qu'on ne voit pas.
De quoi le Vent peut-il remplir les jours sans nombre
Et les siècles sans fin qu'il endure ici-bas ?

Qui connait les raisons des larmes et des rires
Qui s'entremêlent dans sa voix ?
A-t-on jamais compris les choses qu'il veut dire
Avec les mots qu'il va balbutiant parfois ?

Quel est cet être unique et divers dont nul être
N'a jamais entrevu les traits ?
—Oh si le Vent laissait son visage apparaître,
Peut-être que celui qui l'aurait vu mourrait !
Oh ! si le vent, laissait son visage apparaître....

II

Peut-être que le Vent est frère de la Mort !
Des confins de l'espace et du plus loin des âges
Unis tous deux dans un indissoluble accord,
Le Vent avec la Mort font le même voyage.

Invisibles tous deux, sans une halte, ils vont,
Acharnés à courir les routes de la vie,
On ne les connait pas ; mais les oeuvres qu'ils font
Dénoncent durement leur présence ennemie.

L'infatigable Vent n'est-il pas le héraut
Qui précède la Mort et calme sa venue ?
On dirait par moments qu'il manie une faux,
Et qu'il tue en passant ces choses inconnues.

Le Vent, comme la Mort, aime d'amour la nuit !
C'est dans l'ombre surtout que grondent ses rafales !
Et n'est-ce pas la Mort qui chevauche avec lui
Lorsqu'il emplit le soir d'un galop de cavales ?

Et le Vent, n'est-il pas complice de la Mort,
Le Vent qui s'insinue et siffle dans les portes,
Et qui, comme un voleur, pendant que l'homme dort,
Sans l'éveiller lui prend sa pauvre âme et l'emporte ?

Peut-être que le Vent est frère de la Mort..

III

Les terribles secrets que le Vent doit connaître !

Le Vent, fils du Chaos antique et de la Nuit,
Depuis qu'il erre a dû se heurter à des êtres
Sur qui le vieux soleil lui-même n'a pas lui.

Le jour n'était pas né ; pour les pleurs et la joie
Les faibles yeux humains ne s'étaient pas ouverts,
Que, pareil au limier en quête d'une proie,
Le Vent avait déjà flairé tout l'univers.

N'a-t-il pas vu, du ciel encore informe, éclore
Des astres qui se sont depuis longtemps éteints ?
Son souffle, avant-coureur de la première aurore,
N'a-t-il pas devancé le premier des matins ?

O vent contemporain des époques obscures,
N'as-tu pas visité d'effrayantes forêts,
Et respiré des fleurs, et frolé des ramures
Dont la terre depuis a perdu le secret ?

Berger nomade des solitudes muettes
Que le Néant tenait encor sous son effroi,
Quel difforme troupeau de larves, quelles bêtes
Monstrueuses as-tu fait marcher devant toi ?

IV

Le Vent, peut-être, expie un crime,
Pour avoir touché le manteau
Du Maître marchant sur l'abîme
Et pour avoir vu Dieu trop tôt ;

Pour avoir surpris le mystère,
Et pour avoir dit le secret
Que l'Etre jaloux voulait taire,
Et su ce que l'homme ignorait.

De devant la terrible Face,
Frappé d'un exil infini,
Le Vent, par le temps, par l'espace,
Fuit éternellement banni.

Afin d'accomplir la sentence
Depuis que, haletant, il court,
De la monotone existence
Que de fois il a fait le tour !

Oh ! s'il pouvait, hors de ce monde,
Dans un sauvage emportement,
Atteindre aux étoiles profondes
Et s'évader de son tourment....

Mais c'est en vain qu'entre les pôles
Il s'essouffle de l'aube au soir,
Il n'échappe pas à la geole
Où l'enchaîne son désespoir.

V

Depuis qu'il va rôdant par la terre maudite,
Le Vent n'a pas été toujours seul dans sa fuite !
Bien des êtres humains,
Exilant comme lui d'inexplicables fautes,
Avec le Vent coupable ont marché côte à côte
Sur les mêmes chemins.

C'est un soir qu'il soufflait plus amer et plus rude,
Que le Vent vit venir du fond des solitudes,
Lamentables et nus
Hélas le Premier Homme et la Première Femme,
Eperdus de sentir la Mort tendre à leurs âmes
Des pièges inconnus.

Et pendant qu'ils allaient sans relever la tête
De peur d'apercevoir les menaces muettes
Que leur faisaient les cieux,
Ce fut le Vent qui but au bord de leurs paupières
Les larmes qui venaient d'y naître, les premières
Larmes des premiers yeux.

Le Vent a vu Caïn ; il a suivi sa trace ;
Il a humé le sang tiède, le sang vivace
Qui fumait sur ses mains ;
Longtemps les deux maudits ont confondu leurs routes !
Mais enfin l'homme est mort, et le repos qu'il goûte
Le Vent le cherche en vain.

Quand il fuyait aussi devant les Destinées
Ardentes à venger l'énigme profanée,
Dans la tragique nuit
Dont ses yeux dévastés devinaient mal les ombres,
Oedipe n'a-t-il pas enter du le Vent sombre
Marcher derrière lui ?

Oh ! que de réprouvés ont eu sur le visage
Le frisson des baisers fraternels et sauvages
Déposés par le Vent !
Dans la brume des temps, combien d'ombres errantes
Apparaissent avec des cheveux d'épouvante
Hérissés dans le Vent !

VI

Les oeuvres du Vent sont fragiles et brèves,
Les oeuvres du Vent ressemblent à nos rêves....

Depuis qu'il promène ici-bas son malheur,
Le Vent, tourmenté d'un désir créateur,
Se condamne en vain à d'anxieux labeurs.

Lorsque le Vent passe à travers les ramures,
Il s'essaie à faire, en tressant leurs murmures,
Comme un rudiment de musiques obscures ;

Mais le rythme hésite et l'accord incertain
Se résout en bruits informes, et, lointain,
Le Vent balbutie un instant, puis s'éteint.

Sur l'eau des étangs et des lacs le Vent trace
Le vestige ailé de ses souffles fugaces ;
Mais ce que le Vent écrit, le Vent l'efface.

Depuis que le Vent voyage sur la mer,
Artiste impuissant, combien il a souffert
A vouloir faire oeuvre avec les flots amers !

Quelquefois les eaux que le Vent a pétries
Ont l'air d'obéir à son art, et se plient
A des formes qui ressemblent à la Vie :

Oh ! les monstrueux chefs-d'oeuvre que le Vent
Fait jaillir alors du désordre mouvant
Que la grande mer étale sous le Vent !

Bêtes d'ombre et d'eau qui bavent et qui ruent,
Dont la noire ébauche, un instant apparue,
Dans le même instant se déforme et se mue.

Essais avortés, lamentables efforts !
Car jamais les flots instables et discords
A l'âme du Vent ne donneront un corps.

Et lorsqu'évadé des choses de la terre,
Avec la blancheur d'un nuage éphémère
Le Vent veut bâtir des merveilles légères ;

Lorsqu'au souvenir des plus rares contours
Qu'ici-bas son vol a connus tour à tour,
Et de tout ce qui fait la beauté des jours.

Il peuple le ciel de figures divines,
Et sculpte la nue en vallons, en collines,
En profils fuyants de formes féminines,

Et si, dans l'espoir fou d'habiter aux cieux,
Le Vent se construit des palais fabuleux
Ciselés dans l'or, dans la neige et le feu :

Le nuage croule... Et jamais ne s'achève
Sous les doigts du Vent l'oeuvre fragile et brève
Que le Vent maudit recommence sans trêve.

Les oeuvres du Vent ressemblent à nos rêves....

VII

Ils s'éteindront un jour, tous les souffles vivants
Qui se seront mêlés aux rafales du Vent :
Les soupirs, les sanglots que la chair lasse jette
Sous un fardeau trop lourd de joie ou de douleur,
Et les halètements que l'éternel labeur
Met aux flancs douloureux de l'Homme et de la Bête.

Et les voix dont le Vent emporta tant de fois
Les appels confondus aux clameurs de sa voix,
Les innombrables voix qui se sont obstinées
A crier vers le ciel leur amour ou leur faim,
Sans que le ciel ému leur réponde à la fin,
Seront mortes depuis d'innombrables années ;

Tous les yeux qui sur terre auront lui, tous les yeux
Dont le Vent aura bu les pleurs mystérieux,
Auront perdu le souvenir de la lumière ;
Et les cheveux que son haleine a caressés,
Bien qu'ils durent longtemps après les trépassés,
Hélas ! auront fini de tomber en poussière ;

Personne avec le Vent ne cheminera plus ;
Mais dans le poudroiement des siècles révolus !
Les routes des vivants se seront effacées,
Et sur le sable ou dans l'argile d'ici-bas,
Le Vent abandonné ne retrouvera pas
Les traces que les pieds humains auront laissées.

Même, ayant achevé son oeuvre en l'univers,
Et par l'espace vide, et dans les jours déserts
La Mort, ne trouvant plus à faire sa pâture,
S'assiéra dans son ombre, et poussant vers les cieux
Un cri dont le soleil tressaillera joyeux,
La vieille Mort mourra comme les créatures,

Le Vent survivra seul. Et lorsqu'inhabité,
Ténébreux et confus, mais toujours emporté
Dans l'aveugle trajet des courbes éternelles,
Comme un vaisseau dont l'équipage est mort en mer,
Le globe errant ira promenant dans l'éther
Un augure funeste aux étoiles nouvelles ;

Quand le pressentiment sinistre du néant
Aura rendu l'aspect des êtres effrayant ;
Quand la mer cessera d'élever vers les astres
Sa respiration sauvage ; quand les monts,
Ecroulés, porteront au granit de leur front
Le convulsif effroi des suprêmes désastres !

Seul, effroyablement seul, et comme aujourd'hui
Chargé du désespoir qu'il emporte avec lui,
Trébuchant à travers les ruines de la terre,
S'aheurtant aux débris des sépulcres, blessé
Par les entassements tragiques du Passé,
Le Vent continuera son morne itinéraire.

Rien ne remuera plus que le Vent. Et le Vent,
De tous les bruits épars dans l'univers mouvant,
Fera le dernier bruit dans le dernier silence ;
Et vers les profondeurs du monde dévasté
Le Vent fuira toujours, toujours, épouvanté
De s'entendre marcher seul dans le vide immense....

LOUIS MERCIER

THE DE CEYLAN
VERT OU NOIR

Glacé et aromatisé avec du citron c'est non seulement un breuvage rafraichissant, mais aussi excellent pour la sante. Il est moins dispendieux que n'importe quel autre breuvage chaud et donne infiniment plus de satisfaction car il ne fait que rafraichir et donne aussi de la vigueur.

En vente chez tous les bons Epiciers

LA TERREUR EN RUSSIE

Assassinat du prefet de Moscou

Le comte Shuvoloff tué à coups de pistolet.---Arrestation du meurtrier

(Dépêche spéciale)

Moscou, 11—Le major général comte Shuvoloff, préfet de police de cette ville, et ci-devant attaché au ministère de l'Intérieur, a été assassiné ce matin pendant qu'il recevait des requêtes. L'un des requérants en présenant sa requête a tiré un revolver de son habit et a fait feu sur le préfet de police qui est tombé mort. L'assassin a été arrêté.

Depuis l'assassinat du grand duc Serge, qui a semé la terreur au sein de la population de l'ancienne capitale, la situation n'a encore été en aucune occasion aussi sombre qu'aujourd'hui.

On croyait que les promesses faites par le tzar Nicolas d'accorder bientôt une constitulon au peuple russe aurait eu pour effet de calmer la soif de sang des terroristes, mais ces derniers viennent de mettre un nouveau crime à leur crédit en mettant à mort ce matin même le préfet de police de la ville, le major-général comte Shuvaloff.

Cet assassinat est l'un des plus audacieux que les agents de la Révolution aient encore accompli.

Jusqu'ici les meurtriers opéraient surtout dans les rues, sur les places publiques ou au milieu des foules, avec l'espoir de pouvoir, grâce à ces circonstances, échapper aux vengeances de la justice, mais l'assaillant du comte Shuvaloff est venu frapper sa victime dans le bureau même de cette dernière, sous les yeux d'un grand nombre de personnes et entouré d'agents de la police secrète chargés spécialement de protéger la vie du préfet.

Le crime a été commis de bonne heure dans la matinée, alors que le comte donnait audience aux citoyen qui avaient des requêtes à lui soumettre.

L'assassin s'approcha, faisant mine de vouloir tendre lui aussi sa supplique, mais ce fut un revolver qu'il tira de ses vêtements, et avant qu'on pût l'en empêcher, il avait logé trois balles dans le corps de sa victime.

Le comte Shawaloff s'affaissa sans même pousser un cri : lorsqu'on le releva, il était mort.

Son meurtrier ne chercha pas à résister à la police, il se déclara satisfait de son oeuvre et refusa de donner la moindre information sur son identité.

Il est vêtu comme un paysan. Tout récemment, il était arrêté et logé en prison comme personnage suspect, mais il parvenait à prendre la fuite avant même d'être examiné par les autorités.

Son acte désespéré a créé la plus intense émotion dans la ville, où déjà la situation était considérée comme fort critique.

Des précautions extraordinaires ont sur le champ été prises, des régiments de Cosaques étant mandés en toute hâte autour du palais du préfet.

Il est certain que l'assassin du comte Shuvaloff forme partie du mouvement terroriste, fort actif à Moscou depuis plusieurs mois.

Le défunt avait été longtemps attaché au ministère de l'Intérieur ; il relevait, dans ses fonctions, du général Trepoff, dont il possédait toutes les confiances.

La nouvelle de son assassinat a été sur-le-champ communiquée à St-Pétersbourg. On lui attribuait plusieurs mesures de rigueur adoptées contre les révolutionnaires et qui ont contribué à le rendre impopulaire.

Depuis juin 1904, c'est la septième victime qui tombe sous le coup des terroristes :

11 juillet, 1905—Le comte Shuvaloff, préfet de police de Moscou.
17 février, 1905.—Le grand-duc Serge.
6 février 1905.—Soniner Salsalon, procurer-général de Finlande.
1 août, 1904.—Le lieutenant-général Goguslavsky, à Igdir.
23 juillet, 1904—M. de Plehve, ministre de l'intérieur.
17 juillet, 1904.—Le vice-gouverneur d'Elisabethpol.
16 juin, 1904.—Le général Bodrikoff gouverneur-général de Finlande.

LES GREVES

Les pertes qu'elles ont causées dans l'Etat de New-York

Albany, N. Y., 11—Dans une bulletin trimestriel le commissaire Sherman, du département du travail de l'Etat de New-York, parle des résultats désastreux qu'ont eus les dernières grèves sur les unions ouvrières.

" L'échec de la grève des tramways de New-York, dit-il, a eu pour résultat la mort d'unions qui comprenaient plus de 4,000 membres, la grève des vitriers s'est terminée par la dissolution d'une union de 500 membres. Les unions de Shenectady ont perdu 10 pour cent de leurs membres du 1er octobre 1904 au 1er avril 1905. A Syracuse seulement les unions ont fait des gains.

En 6 mois, 165 unions, dans cet état se sont dissoutes et 20 autres se sont amalgamées à d'autres organisations ; 99 unions nouvelles seulement se sont organisées. Le nombre total des membres des unions était la fin de mars de 374,262, soit une diminution de 16,414 depuis septembre.

Dans les grandes villes, les changements dans le nombre des membres des unions, sont les suivants : New-York, perd 13.4 pour cent, et garde 245,978 unionistes ; Buffalo garde 184 unions avec 30,158 membres ; Rochester perd 125 unionistes, Syracuse en gagne 171, Albany fait une perte de 6.4 pour cent, Troy, une perte de 2 pour cent, etc.

HOMMES DEMANDES Homme de toute contia ce dans chaque localité du Canada pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et placarder le long des routes et dans toute places conspicuentes; distribuer aussi nos petites annonces. Salaires $900 par an ou $75 par mois et $2.50 pour dépenses par jour e ployment continu pour des hommes capables et de toute confiance. Pas d'expérience nécessaire.
Ecrivez pour détails a
EMPIRE MEDECINE Co.,
4 fév.— LONDON, Ont.

L'entente franco-allemande

L'OPINION A BERLIN ET A PARIS

Un résultat qui n'est pas un succes sur la France et l'Angleterre

ON EST SATISFAIT A PARIS

Paris, 11.—L'exposé des termes de l'accord franco-allemand au sujet du Maroc, qui vient d'être fait à la chambre des députés par M. Rouvier, a causé un vif sentiment de satisfaction à tout le monde, car il mettait fin à une tension des esprits qui a duré plusieurs semaines.

Le texte des trois notes confirme absolument les idées que l'on s'était déjà faites pendant les négociations La France a accepté la conférence proposée par l'Allemagne, mais M. Rouvier a obtenu les garanties indispensables qu'il avait demandées.

Il reste encore au sultan à préparer un programme de la conférence. Les personnages officiels prévoient que ce ne sera pas là une tâche aisée, car l'entente franco-allemande détermine si bien tous les sujets de la conférence qu'il sera difficile de trouver d'autres points à discuter.

Le sultan du Maroc est évidemment affaibli par suite des négociations, car il n'aura plus de représentants des nations étrangères pour plaider en sa faveur, puisque tout le règlement de l'affaire du Maroc lui a été enlevé et confié à d'autres.

Après le discours de M. Rouvier à la chambre des députés, plusieurs interpellation furent faites sur ce sujet. Mais le sentiment général est favorable à l'accord tel qu'il a été arrangé par M. Rouvier.

Tous les journaux, sauf quelques exceptions, expriment leur satisfaction de voir se terminer la controverse et considèrent que, étant donnée la difficulté des négociations, M. Rouvier est arrivé à un résultat admirable.

L'OPINION ALLEMANDE

Berlin, 11.—L'entente franco-allemande au sujet du Maroc, qui sera rendue publique à Paris et à Berlin, ces jours-ci, ne peut pas être considérée ici comme un très grand succes diplomatique remporté et sur la France et sur l'Angleterre. Les termes en sont très modérés et on l'intitule " un accord basé sur l'appréciation et la reconnaissance complète des droits des deux nations, et de leurs intentions respectives."

Toutefois dans les cercles officiels, on considère cette entente comme un triomphe pour l'empereur Guillaume et pour son chancelier, le prince de Bulow, et qui aura pour résultat de fortifier la diplomatie de l'Allemagne sur tout le continent.

L'attitude du gouvernement américain pendant la controverse marocaine paraît avoir été tout à fait satisfaisante pour l'Allemagne. On ne connait pas encore exactement, à Berlin, la part prise par le président Roosevelt pour obtenir l'accord, mais on estime qu'il y est pour beaucoup.

Les documents relatifs à l'entente franco-allemande au sujet du Maroc sont au nombre de trois et sont datés du 8 juillet.

Le premier comprend la lettre de M. Rouvier au prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, où le président du conseil annonce qu'à la suite des négociations qui ont eu lieu entre les représentants des deux pays à Paris et à Berlin, le gouvernement français est convaincu que la conférence proposée par le sultan du Maroc n'a pour but aucune attaque contre les intérêts de la France au Maroc ni contre ses droits qui sont bien définis, et que, par suite, le gouvernement consent à une conférence qui observera les principes suivants :

La souveraineté et l'indépendance du sultan, l'intégrité de son empire, la liberté économique usuelle, la nécessité de réformes financières et policières, et la reconnaissance de la prépondérance des intérêts de la France relativement aux réformes à inaugurer par suite de la longue frontière qui s'étend entre l'Algérie et le Maroc et les relations qui s'en suivent entre ces deux pays.

Le second document contient la réponse du prince de Radolin, dans laquelle celui-ci annonce que son gouvernement l'autorise à confirmer l'assurance qu'il avait déjà donnée verbalement que la conférence projetée ne poursuivrait pas de but contraire aux intérêts de la France.

Le troisième document est une déclaration, signée respectivement par M. Rouvier et le prince de Radolin, constatant que les deux gouvernements se sont entendus pour rappeler leurs légations à Tanger dès l'ouverture de la conférence de Fez et pour prévenir mutuellement le sultan d'avoir à préparer un programme basé sur les principes énoncés par M. Rouvier et le prince de Radolin, pour être soumis à la conférence internationale.

Echos Télégraphiques

Les victimes de la chaleur.—Le trône de Norvège.—Le prince Ferdinand de Roumanie.—L'affaire Delpit.—Un bébé dévoré par des pourceaux.

New-York, 11.—On rapporte que la chaleur a fait 21 victimes en cette ville, et sept à Boston.

Christiania, Norvège, 11.—On assure que le trône de Norvège a été offert au prince Charles de Danemark, deuxième fils du roi Christian. On croit qu'il acceptera.

Berlin, 11.—On dit ici que le prince Ferdinand a résolu de profiter de la faiblesse de la Russie et de se proclamer roi de Bulgarie le 2 août. On dit qu'il a obtenu l'assurance que l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche ne s'opposeront pas à cette proclamation. Si la Turquie n'est pas contente, le prince Ferdinand est décidé à se battre pour l'indépendance de son pays.

Ottawa, 11.—Le détective en chef Noé Robillard, a été conduit à l'hôpital de la rue Water, hier soir, et opéré pour l'appendicite par les docteurs Chabot et Dewar. L'opération a bien réussi, mais le malade est dans un état très critique. Il y a peu d'espoir de le sauver.

Albany, N. Y., 11.—La législature de l'état a commencé, ce matin, à écouter les dépositions au sujet des accusations portées contre le juge Warren B. Hooker, de la Cour Suprême, d'avoir prononcé un jugement faux dans l'affaire du bureau de poste de Dunkirk, dont l'édifice lui appartient en société avec Lester F. Stearns, le commissaire des taxes. Le juge Hooker nie tout et conteste la juridiction de la législature.

Patchopic, I. I., 11.—Le juge Wilmot M. Smith, de la Cour Suprême, a annulé, samedi, le second mariage de D. J. E. Delpit. Delpit, dont le procès en annulation de mariage a eu tant de retentissement à Montréal, s'était marié en 1901, à New-York. Onze mois après, sa femme découvrit qu'il avait à Montréal, une femme et trois enfants. Elle demanda le divorce et l'a obtenu. Delpit prétendit avoir obtenu le divorce d'avec sa première femme à Cheyenne, dans le Nébraska, avant son second mariage. Un document de la Cour de Nébraska prouva le contraire.

Galt, 11.—Des jeunes pourceaux ont attaqué et mangé l'orteil d'un bébé de trois mois, l'enfant de M. et Mme J. Wagstaff, de Glen Morris. La mère est arrivée à temps pour enlever son enfant à une mort horrible. Les parents de la petite victime sont des Anglais employés sur la ferme de M. Georges McCormack, à Glen Morris. Les vêtements du bébé avaient été jetés de côté et les pourceaux lui infligèrent aussi plusieurs morsures dans les chairs vives. L'enfant a été mis immédiatement sous les soins d'un médecin, mais il y a peu d'espoir qu'il survive.

WILSON'S INVALIDS' PORT
(GROS TONIQUE FORTIFIANT)
GROSSE BOUTEILLE . . . $1.00
SIX BOUTEILLES $5.00
TOUS LES PHARMACIENS. PARTOUT.

CHAMBRES A LOUER
CHAMBRES A LOUER pour Messieurs, avec ou sans pension, lumière électrique, chambre de bain, etc
16 avril— 35 rue Dorchester.

R & O NOUVEAU PALAIS FLOTTANT Vapeur MONTREAL Et le Vapeur QUEBEC
Laisse tous les jours à 5.30 P.M. pour Montréal, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.
$3.50 Aller. PRIX : $5.85 Retour

LIGNE DU SAGUENAY
Les vapeurs "Chicoutimi", "Murray Bay" et "Tadousac" font le service à tous les jours à 8 heures A.M. pour Chicoutimi, arrêtant à tous les ports intermédiaires.
29 mai— E. C. TURTLE, Agent

Vapeur ORLEANS
LE ET APRES LE 20 JUIN, le temps et les circonstances le permettant, le vapeur "Orléans" voyagera comme suit :

De l'Ile d'Orléans.	De Québec.
5.33 A.M.	6.00 A.M.
6.45 A.M.	7.30 A.M.
8.15 A.M.	9.15 A.M.
11.00 A.M.	11.30 A.M.
1.00 P.M.	2.00 P.M.
3.30 P.M.	4.45 P.M.
5.30 P.M.	6.15 P.M.

Le Mardi et le Jeudi le vapeur fera un voyage le soir de Québec à l'Ile, départ à 7.30 p.m., retour à 10.00 p.m.

LE VENDREDI ET SAMEDI

De l'Ile d'Orléans.	De Québec.
6.00 A.M.	6.00 A.M.

LE DIMANCHE.

De l'Ile d'Orléans.	De Québec.
1.30 P.M.	2.00 P.M.
5.15 P.M.	5.30 P.M.
5.40 P.M.	6.00 P.M.
7.00 P.M.	6.00 P.M.
	7.30 P.M.

Le Samedi soir le bateau laissera l'Ile à 6.45 p.m

Traverse de Québec et Lévis
LE ET APRES LE 26 JUIN 1905, LES VOYAGES mentionnés ci-dessous par la Traverse vont prendront aux voyageurs sur les voies ferrees y mentionnees, (Dimanche exceptés) le temps et les circonstances le permettant—laisseront

QUEBEC
Chemin de fer Intercolonial
A.M.
12.30 Express pour le Petit Metis
2.00 Ocean Limited pour Montréal
7.45 Express pour Campbellton
P.M.
12.15 Express pour Montréal
12.45 Express pour le Petit Metis
3.45 Express pour Montréal
6.00 Express direct pour Halifax
5.15 Express pour la Rivière du Loup.
11.30 Express pour Montréal
11.30 Ocean Limited pour Halifax

LEVIS
A.
12.15 Ocean Limited de Montréal
12.45 Express de Montréal
2.30 Ocean Limited de Halifax
7.00 Express de Montréal
10.30 Express de la Rivière du Loup
P.M.
12.45 Express direct de Halifax,
5.15 Express de Montréal.
4.15 Express de Campbellton.
5.15 Express de Montréal
11.45 Express de Petit Metis

Chemin de fer Québec Central
A.M.
7.30 Express pour les Montagnes blanches et Portland
P.M.
1.45 Express direct pour New-York
3.15 Express pour Boston et Springfield.
7.45 Accommod. pour Sherbrooke,
A.M.
8.00 Accommod. de Sherbrooke.
P.M.
12.15 Express de Boston et Springfield.
1.15 Express direct de New-York
9.0 Express des Montagnes Blanches et Portland

Traverse du Grand Tronc
A SEMAINE

QUEBEC	QUEBEC-SUD
A.M.	A.M.
6.55 Express pour l'Ouest	7.35 Express venant del'Ouest
P.M.	P.M.
12.4 Malle pour l'Ouest	1.45 Malle venant de l'Ouest
7.00 Express pour l'Ouest	10.30 Express venant de l'Ouest

LES DIMANCHES

P.M.	A.M.
12.40 Malle pour l'Ouest	7.35 Express venant del'Ouest

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSION
A BAS PRIX
BOSTON, NASHUA, LOWELL et MANCHESTER
$9.75 ALLER et RETOUR DE QUEBEC $9.75
Billets valide pour partir par tous les convois jusqu'au 29 Juillet. Valide pour retour au 8 Août 1905.

Depart des bateaux traversiers de Quebec pied de la rue St-Paul comme suit:
†6.35 A.M., *12.40 MIDI †7.00 P.M.
(†tous les jours excepté le Dimanche *tous les jours)
Les trains quittent la Pointe Lévis à 1.10 P.M. (Québec 12.40 midi), tous les jours, (dimanche compris), les autres trains tous les jours, excepté le dimanche.
Pour toutes informations, Map, Horaire, etc., s'adresser à n'importe quel Agent du G.T.R. ou au
BUREAU DES BILLETS
Coin des rues du Fort et Ste-Anne, (vis-à-vis le Château Frontenac), au Bureau de la Traverse, rue Dalhousie, et au bout de la rue St-Paul, et 349 rue St-Paul Palais.

LIGNE DE
St-Laurent St-Michel — St-Jean et Berthier
Capt. EUGENE FORTIN
Le et après le 4 JUIN, le temps et les circonstances le permettant, le vapeur CHAMPION, voyagera comme suit :

De St-Jean	6.30 hrs A.M.
De St Michel	7.15 hrs A.M.
De St Laurent	8.00 hrs A.M.
De Québec	4.15 hrs P.M.

LES SAMEDIS
De Québec, 2.00 hrs P.M.
LES DIMANCHES
De Québec 7.30 hrs A.M
De Québec 1.10 hrs P.M.
De St-Jean 5.30 hrs P.M.
Arrêtant à Ste Pétronille, I. O le matin seulement, jour de Fête.
Le Québec à 8 hrs a.m.; de St-Jean à hrs p.m
Le Berthier les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis à 5 hrs a.m.
De Québec pour Berthier les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.
Le Samedis le même bateau fera un voyage de Québec à Berthier afin de donner l'avantage aux citadins de respirer le bon air sur le fleuve. Départ de Québec à 2.00 p.m., et retour à 9.30 p.m.

Vapeur Frontenac
Capt. DESROCHERS
Le temps et les circonstances le permettant le vapeur "Frontenac" voyagera comme suit :

De St Romuald	De Québec
5.00 A.M.	6.30 A.M.
8.00 A.M.	9.00 A.M.
10.30 A.M.	11.30 A.M.
1.00 P.M.	2.00 P.M.
3.00 P.M.	4.00 P.M.
5.00 P.M.	6.15 P.M.
DIMANCHE	
12.15 P.M.	8.00 A.M.
2.30 P.M.	1.30 P.M.
6.30 P.M.	3.30 P.M.
	6.15 P.M.

Arrêtant à St-Romuald et Sillery, allant et revenant
Les Mardis et Samedis, le premier bateau pour St Romuald partira à 4 h 45.
Le Samedi soir il y aura un bateau qui partira de St Romuald et Sillery pour Québec à 7 hrs p.m.

LIGNE FRANCAISE
Compagnie Generale Transatlantique.
LIGNE DIRECTE AU HAVRE—PARIS (France)
Départ tous les Jeudis, à 10 h. A.M.
De la Jetée No. 42, North River, pied rue Morton.
La Savoie... 13 Juil | *La Touraine. 3 Août
La Bretagne. 20 Juil | La Gascogne. 10 Août
*La Lorraine 27 Juil | La Bretagne. 17 Août
*Steamers à double hélice.
Agence générale, 32 Broadway, N. Y.
AGENTS : MM. F. S. Stocking, 2 rue St-Louis Jules Hone, Jr., C.P.R. ; C. E. Tenny, G.T.R

QUEBEC CENTRAL RAILWAY
EXCURSION
—A—
Boston
VIA
NASHUA LOWELL
ET
MANCHESTER
$9.75--Et Retour--$9.75
Bons pour partir le 29 Juillet sur tous les trains et au retour jusqu'au 8 Août.
Chars directs allant et retournant.
Voyez à ce que vos billets se lisent : via QUEBEC CENTRAL RAILWAY et évitez le trouble de changer de chars.
Pour autres informations veuillez téléphoner à F. S. Stocking, 62 rue St-Louis, P. E. Cotter, Q. C. B. rue Dalhousier, ou à D. McDonald, Lévis.

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSIONS DE COLONS
—AU—
NORD-OUEST CANADIEN
Le 15 Juillet 1905

Winnipeg, Man	$30.00	Brandon, Man	31.55
Mowbray, Man.	31.50	Moosomin, Assa.	32.20
Deloraine, Man.	31.5	Lipton, Assa.	33.75
Lyleton, Man.	32.00	Regina, Assa.	33.75
Estevan, Assa.	33.00	Saskatoon, Sask.	35.25
Souris, Man.	31.50	Moose Jaw, Assa.	34.00
Arcola, Assa.	32.50	Pr. Al ert, Sask.	36.00
Lenore, Man.	32.00	MacLeod, Alb.	36.00
Miniota, Man.	32.00	Calgary, Alb.	38.50
Binscarth, Man.	32.25	Red Deer, Alb.	39.50
Yorkton, Assa.	33.00	Strathcona, Alb.	40.50
Shesho, Assa.	33.50		

Billets Bons pour 60 jours avec certains privilèges d'arrêts
Pour billets et autres renseignements s'adresser à la Gare du Palais, au Château Frontenac et au Bureau des billets, 30 rue St-Jean, coin de la Cote du Palais.

Quebec Railway Light & Power Co
COMMENCANT LE ET APRES LUNDI, le 5 JUIN 1905, les trains circuleront comme suit :
Entre Quebec et les Chutes Montmorency
LA SEMAINE
Départ de Québec pour les Chutes Montmorency toutes les 30 minutes, de 6.30 A.M. à 7.00 P.M., toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M.
Départ des Chutes Montmorency pour Québec toutes les 30 minutes de 6.00 A.M. à 7.30 P.M. et toutes les heures de 8.30 P.M. à 11.30 P.M.
DIMANCHE
Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00 A.M. et toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 7.0 P.M. et toutes les heures de 8.00 P.M. à 11.00 P.M.
Départ des Chutes Montmorency pour Québec à 6.41, 10.09, 10.39, 11.09, 11.39 A.M., 12.09 *12.39, 1.39 P.M. et toutes les 30 minutes de 1.39 P.M. à 7.39 P.M. et toutes les heures de 8.39 P.M. à 11.39 P.M.
Entre Quebec et Ste-Anne de Beaupré
LA SEMAINE
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, à 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A.M., et 12.30 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15, P.M. (10.15 excepté le Samedi), (10.45 P.M. Samedi seulement)
Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec à 5.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A.M. et 12.30, 1.15, 2.15, 3.45, 5.15, 6.15, 7.15 et 10.15 P.M.
LE DIMANCHE
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, à *6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00 A.M., *1.45, 2.15, 3.15, 6.15 et 7.15 P.M.
Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, à 6.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 A.M., *12.0) midi, 1.00, *1.00, 4.30, 5.15 et 10.15 P.M.
Entre Quebec et St-Joachim
LA SEMAINE
Départ de Québec pour St-Joachim, à 8.30, 11.30 A.M., 2.15, 5.15 P.M. et (7.15 P.M. pour Beaupré.)
Départ de St-Joachim pour Québec, à 7.15, 10.15 A.M., 1.00, 6.55 P.M. et (10.05 P.M. de Beaupré)
LE DIMANCHE
Départ de Québec pour St-Joachim, à 6.30, 8.00 A.M., *1.45 P.M. et (7.15 P.M. pour Beaupré).
Départ de St-Joachim pour Québec, à 10.15 A.M., 5.00 P.M. et (10.05 P.M. de Beaupré.)
NOTE.—*Convois à vapeur et tous les autres électriques.
Service express pour les petits paquets, boites, etc., sur tous les trains, prix 5 cts et plus suivant le poid.
Pour toutes autres informations, s'adresser au Surintendant.
J. A. EVERELL, Surintendant. EDW. A. EVANS, Gérant Général.

FEUILLETON DE " L'EVENEMENT "

HEROISME SLAVE
ET JAPONAIS
DUEL DE RACES

DEUXIEME PARTIE

45

Une brume épaisse moutonnait, en effet, sur les flots. Mais, au-dessus, dans le nord, apparaissaient les acores de la côte. A trois milles dans le vent se dessinaient les contours des forts de Kouang-Khin-Chan, les pyramides et la tour de Po-yu-Shan, sur sa colline de cent trente-trois mètres.

Tout le monde était sur le pont, attendant que le brouillard se fondit.

Et, quand il eut pris fin, quand, au fond de la rade, on vit l'escadre russe rentrant dans le Goulet, une acclamation jaillit de toutes les poitrines.

—Makaroff ! Makaroff ! là ! là ! criaient les Russes, haletants.

Un phénomène étrange, en effet, captivait tous les regards.

La brume, en se retirant des flots, se ramassait vers la côte. Et voilà que, condensée en une sorte de colonne, elle dessinait maintenant la forme d'un homme gigantesque, d'un officier de marine en grand uniforme, les pieds encore dans l'eau, la tête au niveau de la base des forts de Kouang-Kin-Chan. Une superstitieuse émotion avait envahi tous ces coeurs de braves inaccessibles. N'était-ce pas le glorieux amiral qui sortait de son glauque linceul à l'endroit même, où dormait, sous les flots, l'épave du " Petropolowsk " ?

Gérard se retourna vers l'horizon du sud. Un point sombre y grossissait à vue d'oeil.

—Enfants ! cria-t-il d'une voix vibrante, Makaroff demande vengeance. Nous allons la lui donner.

XII

LE DUEL SUPREME

Un hurrah frénétique salua les paroles du jeune chef.

Tous s'étaient retournés et suivaient de l'oeil la direction de son bras étendu.

Le point, maintenant distinct, n'était autre que le contre-torpilleur japonais.

Il venait, audacieux jusqu'à la folie, bravant le feu des batteries russes, acharné à la poursuite de ce sous-marin qu'il avait perdu deux fois en cours de route.

Maintenant, " l'Armor " était largement émergé. Il avait rabattu ses capots, embusqué ses hommes, placé un canonnier à la pièce de 65 et arboré le drapeau russe. En même temps, il signalait aux forts de ne point intervenir.

Les jumelles permettaient de voir les remparts se garnir de spectateurs.

Simultanément, deux des vaisseaux déjà engagés dans le goulet avaient stoppé et, virant de bord, présentaient leurs flancs noirs de matelots curieux.

Trois torpilleurs revenaient sur leurs pas pour assister à l'épique combat naval. Il n'y avait pas plus de trois cents brasses du sous-marin à la terre.

Le jusant était commencé. A vingt-cinq brasses de " l'Armor," on distinguait par moments, l'énorme épave du " Pétropolowsk," poussée à la côte par les remous.

Gérard prit sa femme dans ses bras et l'étreignit avec des larmes.

—Sonia, dit-il, je ne t'ai jamais donné d'ordres. Aujourd'hui, c'en est un que je vais te donner. Le canot " Berthon" va te déposer, là, sur la Roche-Latin. Tu pourras voir tout le combat pendant que nous lutterons. Va !

Elle ne protesta pas, ne réclama point. De ses bras, elle lui fit un collier et soulevant la compresse qu'elle avait attachée elle-même au front blessé de son mari, elle y appuya longuement ses lèvres, en étouffant un sanglot.

Puis, aidée du bras de l'officier, elle descendit dans le canot de toile.

On avait dû tirer au sort pour désigner le marin chargé de l'accompagner, tant était grande la fébrile impatience de la troupe de se mesurer avec l'ennemi.

La Roche-Latin n'était autre qu'un écueil relié à la terre ferme par une chaussée de blocs granitiques. Elle découvrait à mer basse, et, en ce moment, étalait une large pierre plate, surmontée d'une balise en tourelle.

Quand le berthon eut accosté, Sonia se tint contre la balise.

Cependant, le destroyer s'approchait. On pouvait voir le groupe des officiers debout sur la passerelle et, parmi eux, Hazal portant l'uniforme de l'artillerie.

" L'Armor " dressa le pavillon parlementaire et s'avança à la rencontre de son ennemi.

Quand ils ne furent plus qu'à la distance de soixante brasses, Gérard éleva la voix :

—Colonel Iogo Hazal, cria-t-il, êtes-vous là pour m'entendre ?

—Dites " général," répondit l'organe chantant de l'officier japonais.

Gérard souleva sa casquette, mal posée sur sa tête sanglante et cria :

—Général Iogo Hazal, nous avons un vieux compte à régler. En conséquence, nous allons vous livrer un combat à mort. Nous allons vous aborder.

Le Nippon salua à son tour et répliqua :

—Commandant Gérard Maréchal, nous allons couler votre sous-marin.

La mer a de merveilleux échos. Dans le grand calme de ce matin très pur, sous ce ciel radieux, nettoyé par le cyclone de la nuit précédente, tous les mots résonnaient avec une sonorité musicale ; les moindres syllabes se détachaient nettement et s'en allaient sur l'aile du vent, jusqu'aux bastingages des vaisseaux russes, jusqu'aux barbettes des forts garnis de spectateurs enthousiastes.

Tous contemplaient, frémissants, les préludes de ce duel épique.

Cela ressemblait aux défis des champs clos carlavingiens, aux interpellations des héros d'Homère. De part et d'autre, les champions se valaient.

Maréchal avait fait monter tout le monde sur la plate-forme.

Seul il restait dans le blockhaus afin de gouverner " l'Armor."

La calotte avait tourné, le laissa à découvert. Sur la coupole, le canon de 65 était prêt à vomir la mort. Gérard cria au pointeur :

—Attends le premier feu. Nous allons passer sous l'arrière. Pointe sur la machine.

Et surgissant pour l'avant-dernière fois du blockhaus, il commanda à ses hommes :

—A plat ventre. Rasez-vous pour l'abordage, dès que je virerai.

Le destroyer immobilisé évolua et vint par l'avant.

C'était le moment attendu par Maréchal.

Il renversa d'un seul coup toute la barre. " L'Armor " pivota comme une toupie, immergeant tout son avant comme pour la plongée, et passa intact sous le feu des deux pièces de l'ennemi. Cette manoeuvre, Hazal l'ignorait. Ce mécanisme unique ne lui était pas entièrement connu.

Et soudain, le submersible se releva sur l'arrière du destroyer, à moins de dix brasses. Il avait passé avec la vitesse d'un éclair.

Mais cet éclair avait suffit au pointeur.

En dix secondes, la pièce avait envoyé trois obus. Le premier était tombé sur la passerelle tuant raide un officier et trois hommes. Le second avait troué la cheminée et pénétré dans le chaufferie. Le troisième avait crevé de gaillard d'arrière.

—Bien visé, Madec, cria de son poste, Gérard.

Et, derechef " l'Armor " pivota et gagna cinq brasses sur son ennemi.

Quatre projectiles trouèrent la tôle. Trois hommes tombèrent.

On était trop près, maintenant, pour tirer à la flottaison.

Les matelots nippons virent venir le choc final. Ils se tassèrent à l'arrière et sur les flancs, sabre aux dents, revolver au poing.

Gérard vit la scène. Il fit culer le submersible et pivota pour la troisième fois passant sous l'avant du destroyer.

C'était une joûte de salle d'armes. Les deux commandants manoeuvraient leurs bateaux comme deux escrimeurs dirigent leurs épées.

Le pointeur Madec envoya une nouvelle bordée. Le destroyer cessa de gouverner. Deux des projectiles avaient éclaté dans sa machine.

Mais le Breton venait de s'affaisser avec une sourde plainte, tandis que Gérard sentait la roue du gouvernail tourner inutile dans sa main.

" L'Armor," lui aussi, était frappé en plein coeur.

D'un bond, il escalada le blockhaus, saisi entre ses bras le canonnier blessé et le fit glisser sur la plate-forme. Puis, il sauta au milieu de ses hommes.

Alors, ce fut une effroyable ruée.

Vingt hommes, vingt colosses, pieds nus, manches retroussées, effrayants, irrésistibles, se ruèrent sur le pont du contre-torpilleur.

Le combat fut rapide et mortel. En trois minutes, les Japonais, malgré leur vaillance, étaient accumés sabrés, hachés, jetés à la mer.

Il ne restait plus à l'arrière qu'une poignée de matelots héroïques.

Hazal était à leur tête, le sabre pendant au poignet, le revolver au poing.

Il vit venir Gérard rouge de la tête aux pieds. Il fit feu.

La balle éraila seulement, entre les doigts du lieutenant de vaisseau, la hampe du drapeau russe. Mais la seconde d'après, le Samouraï s'abattait le crâne fendu par la lame de Gérard.

C'était fini. Plutôt que de se rendre les derniers matelots se jetèrent à la mer.

Un immense cri de victoire retentit auquel répondit des vaisseaux et des forts une salve triomphale.

Sur l'ordre de Gérard, on regagna " l'Armor " auquel on amarra le contre-torpilleur afin de le ramener au port.

Mais brusquement, une clameur d'effroi s'éleva parmi les vainqueurs. De longues lèches de flammes sortaient par les sabords du bateau japonais, indiquant que le feu venait d'être mis aux soutes.

—Coupe l'amarre, ordonna Gérard aux gabiers près de lui.

Il n'était que temps. Le destroyer devenait un brûlot. Il fallait le fuir.

Un remous de l'eau éloigna le submersible de son dangereux voisin.

(A suivre).

PERE ANTOINE'S TOUJOURS NOUVEAU
GRATIS Un flacon d'essai gratuit pour tous ceux qui souffrent de maux de nerfs et à qui les merveilleux remèdes du Père Antoine ont prouvé leur valeur. Ecrivez aujourd'hui même et nous vous enverrons gratuitement à vous qui en ferez la demande, une bouteille d'essai de notre remède connu sous le nom de Père Antoine's New Discovery. Ecrivez aujourd'hui même à KOENIG MED. CO., 105 Rue Lake, CHICAGO. En vente chez les pharmaciens
Prix : $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

LA TEMPERATURE

Pronostics du Bureau Météorologique de Toronto

12 juillet—2 hrs p. m.

Temps beau et chaud aujourd'hui et jeudi.

* * *

Des orages se sont produits dans les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba ; mais la perspective est au temps beau et chaud. Il a plu aussi dans l'ouest d'Ontario.

PRESENTES AU ROI

Parmi les dix représentants de l'Association des manufacturiers canadiens choisis pour être spécialement présentés à Leurs Majestés, lors de la réception de l'Association, au palais royal, nous voyons avec plaisir figurer les noms de MM. G. E. Amyot, et G. A. Vandry, de Québec. Ce dernier est le gérant de la maison Paquet.

Nos félicitations.

CONSTRUCTIONS MILITAIRES

Il paraît que le plan de constructions militaires autour de Québec annoncé comme devant coûter des millions, se borne à l'installation de deux batteries d'artillerie, l'un dans le bas de St-Joseph de Lévis et l'autre sur l'Ile d'Orléans, commandant le chenal sud.

Ces travaux ne coûteraient en tout que $50,000.

LE PRIX DU COTON

Un rapport quelque peu défavorable sur la récolte du coton dans les Etats du sud, publié par le gouvernement des Etats-Unis, a produit sur le marché une hausse de cent pour cent qui menace de se continuer.

Outre qu'elle aura pour effet d'augmenter le prix de ce tissu, il est craindre que cette hausse n'embarrasse de nouveau certaines manufactures canadiennes qui se remettent peine ds difficultés qu'elles ont eues à traverser.

LES journaux de Toronto annoncent que les élections de MM. Hyman et Smith pour London et Oxford-Nord seront contestées pour corruption.

Feu Mgr Decelles

Imposantes funérailles à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 11—Les obsèques de Sa Grandeur Mgr Maxime Decelles ont eu lieu ce matin. Elles ont été d'une grande solennité.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a bien voulu présider à ses funérailles. Mgr Bruchési était entouré de l'archevêque d'Ottawa, des évêques de Valleyfield, de Nicolet, de Joliette et de Pogia. Des représentants des archevêques de Québec, de St-Boniface et des évêques de Chicoutimi, de Rimouski, de Sherbrooke de nombreux prélats, du Canada et des Etats-Unis ; les délégations des chapitres cathédraux et des divers ordres religieux du pays plusieurs centaines de prêtres ; un concours immense de fidèles, en tête desquels on voyait les magistrats de St-Hyacinthe, des juges, des députés aux parlements de Québec et d'Ottawa, remplissaient le choeur et les nefs de la cathédrale.

Mgr Bruchési accompagné de Mgr A. X. Bernard, vicaire capitulaire, comme prêtre assistant, de M. le chanoine H. L. Duhamel, curé de St-Pie, et de M. le chanoine P. Z. Decelles, chancelier de l'évêché, comme diacres d'honneur a chanté le service. Agissaient comme diacre et sous-diacre d'office, C. R. P. Jos. Decelles, Oblat de Hull et M. l'abbé Damase Robert, vicaire à Fall River, Mass.

M. l'abbé A. M. Daoust, vice-chancelier à l'évêché de St-Hyacinthe, remplissait les fonctions de maître des cérémonies. L'Orphéon de la cathédrale sous la direction du professeur Léon Ringuet, a fait du chant magnifique.

L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Bruneault, évêque du diocèse de Nicolet.

MORT DU CHEF DE POLICE ROBILLARD

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 12—Noé Robillard, chef de la sûreté d'Ottawa, est mort de l'appendicite cette nuit.

D'UN COUP DE RASOIR

Un immigrant tente de se suicider

(Dépêche spéciale)

Winnipeg, 11.—Comme le convoi Imperial Limited du C. P. R., arrivait à Dexter, Ont., hier matin, Alexander Anderson, un immigrant écossais a tenté de se suicider dans le cabinet de toilette en se tranchant la gorge avec un rasoir. Lorsqu'on l'a trouvé baignant dans son sang, il a dit qu'avant de se donner le coup de rasoir il avait jeté par la fenêtre, un livret contenant une traite pour $500. On l'a installé aussi confortablement que possible, et un médecin qui se trouvait à bord, lui a donné les soins les plus pressants en attendant l'arrivée du train à Winnipeg, où il a été transporté à l'hôpital. On ne connaît pas encore le motif qui a poussé Anderson à vouloir s'ôter la vie. Anderson vient de Coltada, Ecosse, avec sa femme et un enfant. Des employés du Pacifique ont été envoyés à la recherche du livre censé contenir la traite de $500, mais ils n'ont encore rien trouvé.

Autre mutinerie menaçante

A bord des vaisseaux de l'escadre de la mer Noire

St-Pétersbourg, 11.—La Russie a l'intention d'insister sur la remise des hommes, non pas comme des prisonniers politiques, ce à quoi du reste la Roumanie s'opposerait, mais comme des criminels coupables d'assassinat et de vol. Il y avait, à bord du "Prince-Potemkin," plusieurs centaines de milliers de roubles que les mutins se sont partagés avant de quitter le cuirassés. Le gouvernement roumain est assez embarrassé parce qu'il a promis à ceux-ci de les traiter comme des déserteurs s'ils se rendaient.

LE TORPILLEUR No. 267

Sébastopol, 11.—Le torpilleur russe No. 267, qui avait refusé de se rendre en alléguant qu'il ne s'était pas révolté, mais qu'il avait été contraint à suivre le "Prince-Potemkin," est arrivé ici aujourd'hui.

L'équipage a été arrêté et emprisonné à bord du transport "Prout."

ON SEMBLE CRAINDRE UNE AUTRE MUTINERIE

Kustenji, Roumanie, 11.—Il semble que le retard apporté par l'escadre russe à quitter ce port, est dû à la crainte d'une autre mutinerie au moment où les vaisseaux prendraient la mer. Le fait que 55 matelots du "Kniaz Potomkine" qui se sont rendus, ont été emprisonnés à bord de divers vaisseaux de l'escadre en attendant d'être traduits en cour, pour rébellion, a causé une excitation intense, et en conséquence l'on redoute une autre mutinerie.

AU PALAIS

Bref d'injonction.--Jugements.--Vente d'actif.--Nouvelles actions

Ce matin, en cour Supérieure, M. le juge Sir C. A. P. Pelletier entend les avocats dans l'affaire United Shoe Machinery Coy, vs Brunet, Lachance et Tanguay.

La Cie United Shoe Machinery loue à presque tous les manufacturiers de chaussures de Québec les machines nécessaires à la fabrication. Une des conditions du contrat que la dite compagnie passe avec ses clients, c'est qu'ils n'auront pas le droit de se servir d'autres machines que celles louées par elle.

Un certain M. Ernest Caron prétend avoir inventé quelques-unes des machines dont on se sert dans la fabrication des chaussures, et, paraît-il, quelques-unes de ces dernières machines sont en usage dans les ateliers de MM. Brunet, Lachance et Tanguay, de cette ville.

Il s'agit donc dans cette cause d'une demande d'injonction par la compagnie United Shoe, pour empêcher MM. Brunet, Lachance et Tanguay, de violer leur contrat passé avec elle, c'est-à-dire pour les empêcher de se servir des nouvelles machines de M. Ernest Caron, en violation de leur contrat avec la Compagnie demanderesse.

MM. T. C. Casgrain, L. P. Pelletier et Alexandre Taschereau sont les avocats de la demanderesse et M. Stuart, de la société légale Caron, Pentland, Stuart et Brodie, est procureur des défendeurs.

* * *

Sir C. A. P. Pelletier a rendu jugement, ce matin, dans la cause du Lt-Col. Boulanger vs Dame Vve P. Turcotte.

Dans cete cause la cour déclare le bail résilié, maintient la saisie-arrêt et condamne la défenderesse à payer au demandeur la somme de $133.33 avec dépens.

* * *

Dans la cause de L. P. Ferland, de Québec, marchand de meubles, insolvable, sir C. A. P. Pelletier a autorisé les curateurs conjoints, MM. Lefebvre et Taschereau, vu le consentement des inspecteurs, à vendre, par encan public, à tant dans la piastre, au plus haut enchérisseur, l'actif de la faillite, comme suit :

A. Fonds de commerce, composé de meubles.

B Dettes de livres d'après livres.

C. Roulant, cheval, voitures, etc., etc., le tout créé par le dit insolvable.

ACTIONS DU 11 JUILLET

Pierre Cantin vs Joseph Catin, de St-Jean Chrysostôme ; $125 de dommages.

George Gourdeau vs Azarias Gignac, de Québec ; $125 de dommages.

Jacques Maheux vs Léontine St-Pierre, de Québec ; action en séparation de corps et saisie revendication.

Achille Dussault vs R. A. Bradley, de St-Raymond, et L. P. Ferland, de Québec ; $125 sur billet.

Isaïe Montreuil et al vs Joseph Coulombe, de Québec ; $107.53 sur billet et compte.

Vous avez besoin de l'autre

Ozone est un tue-germes et un remède précieux, mais pour en obtenir les meilleurs résultats vous devez avoir un tonique laxatif pour prendre avec.La " Solution d'Ozone (avec coupon) " est la plus pure et la meilleure forme dans laquelle l'Ozone peut être vendue. Chaque bouteille de ce remède contient un coupon qui vous donne droit à une bouteille de " Celery King " le remède bien connu, gratuitement.

En achetant la Solution vous avez plus de douze fois autant d'Ozone pour votre argent que si vous achetiez d'autres marques, et, en plus vous avez un paquet de " Celery King pour rien. Vous épargnez par conséquent de l'argent de deux manières, sans compter que vous avez l'Ozone sous sa forme la plus pure et la plus concentrée.

Demandez à votre pharmacien la " Solution d'Ozone (avec coupon) " et s'il ne l'a pas, vous pouvez l'avoir de la Public Drug Company, Bridgebury, Ont., en écrivant pour l'avoir.

W. BRUNET & CIE, et Dr ED. MORIN & CIE, Agents en gros.

Attaquée par des chiens

Une fillette est horriblement mordue

DEVOUEMENT MATERNEL

Les vêtements en lambeaux et son petit corps douloureusement marqué par les morsures de deux chiens, un enfant de cinq ans, fillette de M. Thomas O'Brien, fut sauvée avec difficulté des attaques de deux méchants dogues, avant-hier soir.

La courageuse mère de la victime, s'étant aperçue du périt que courait son enfant, se jeta sur les bêtes et les frappant des poings et des pieds, réussit à enlever sa fillette, le constable Doyle arrivant à temps à la rescousse, pour empêcher une nouvelle agression des deux chiens.

Cette scène émouvante se passait à la Basse-Ville, non loin des bâtisses du département de la marine. Plusieurs personnes, sans avoir le temps de se porter au secours de la mère et de l'enfant, ont été témoins de ce petit drame.

Aujourd'hui, l'enfant, quoique encore affecté par la peur, ne se porte pas trop mal.

Grave Déclaration

Un traité secret entre l'Allemagne et le Maroc

QUI METTRAIT LE FEU A L'EUROPE

New-York, 11—Une dépêche de Paris au "Times," dit que d'après M. Jean Hess, un explorateur bien connu par ses travaux sur le Maroc, et qu'on croit très influent auprès du Sultan, l'Allemagne a conclu avec le Sultan un traité secret qui pourvoit à la construction sur la Méditerranée de deux grands ports qui menaceront directement Gibraltar.

M. Hess dit que par un accord entre le Sultan et l'Allemagne, la conférence internationale sera très courte et n'aura pas d'autre résultat que la confirmation de l'indépendance politique et commerciale et l'intégrité du Maroc.

Aussitôt la conférence terminée, le Sultan dans l'exercice de son indépendance, accordera à une compagnie allemande, subventionnée par l'empire allemand, une concession pour la construction des deux ports en question. Les puissances ne pourront s'y opposer, liées qu'elles seront aux décisions de la conférence.

M. Hess croit cependant que la crainte de provoquer une guerre avec l'Europe, qui aurait pour résultat le démembrement de son Empire, empêchera le Sultan de conclure avec l'Allemagne un marché aussi dangereux.

EXPOSITION DE PEINTURES

Au Palais Législatif

M. Beau, l'artiste peintre bien connu, auteur d'une toile qui décore la salle du Conseil Législatif, est à Québec, et invite aujourd'hui le public amateur à visiter l'exposition de peinture qu'il fait dans la salle des Bills Privés, au Parlement.

Tous les dilletanti québecquois des beaux-arts, tous les artistes, seront heureux de profiter de cette occasion de voir ou de revoir les toiles populaires de M. Beau. Le jeune peintre fera lui-même les honneurs de son salon.

Nous donnerons, demain, une descriptions de quelques-uns des tableaux de M. Beau.

AU DETROIT DE BELLE-ISLE

Engagement de 150 hommes

Hier, M. Gregory et les sous-employés du département de la marine, à Québec, étaient fort occupés à engager des ouvriers pour aller faire des travaux considérables sur les rives du détroit de Belle-Isle. Cent cinquante hommes ont été engagés dans la journée d'hier. Ce sont, pour la plupart, des maçons et des charpentiers. Trois cents hommes se sont présentés pour offrir leurs services. La moitié a dû être renvoyée, faute de besoin.

POUR GASPE

Le juge et Mme Cyrias Pelletier partent aujourd'hui pour Gaspé et reviendront à Québec vers la fin du mois de juillet courant.

COUR DE POLICE

Un ancien aubergiste de St-Roch, pour avoir acheté et fait transporter des effets maintenus sous saisie, a été arrêté, a comparu et a donné caution de sa comparution à l'enquête fixée au 19 juillet courant.

—L'affaire des jeunes Georges Cauchon et Apollinaire Blais, accusés d'avoir obstrué la voie de l'électrique au Château Richer, est remise à demain.

UN ENFANT BLESSE

Hier, un enfant de 3 ans, fils de M. Lalibenté, domicilié rue Dorchester, St-Roch, est tombé en bas de la galerie de la résidence de ses parents, et a été très gravement blessé à la tête et à la bouche. Le petit blessé est sous les soins du Dr Verge.

Avis aux Charroyeurs de Charbon

Il y aura jeudi soir assemblée spéciale de l'Union Nationale No. 1 des charroyeurs de charbon, de Québec.

En conséquence, tous les membres appartenant à cette Union sont respectueusement priés d'y assiter, sans faute.

Cette assemblée aura lieu à la salle Fatoine.

Par ordre ADJ. GENOIS,
Sec.-Arch.

Une terrible catastrophe

Causee par une explosion de grisou

AU MOINS 126 PERTES DE VIE

(Dépêche spéciale)

Cardiff, Galles, 11.—Une terrible explosion de feu grisou s'est produite aujourd'hui dans le puits No. 2 de la United National Colliery Coy, à Wattstown, dans la vallée Rhodia, le centre des grandes mines de charbon de Galles, et l'on croit qu'elle a causé pas moins de 126 pertes de vie.

On a entendu d'abord une sourde détonation, puis un énorme jet de fumée et de poussière s'est échappé du puits dans lequel environ 150 hommes étaient à l'ouvrage.

L'explosion a été si formidable que les machineries à l'orifice du puits ont été mises en pièces.

Toutes communications avec les infortunés mineurs ensevelis dans le fonds du puits, sont complètement interrompues. Il y avait ordinairement communication entre le puits No. 1 et le puits No. 2. Les 800 hommes qui travaillaient dans le puits No. 1, et quelques-uns des mineurs du puits No. 2, qui ont réussi à s'échapper, ont été ramenés à la surface.

Un parti de sauveteurs s'est introduit dans le puits No. 1, mais son travail a été sérieusement paralysé par la chute de masses de terre que l'explosion avait détachées des parois de la mine.

Jusqu'à présent, 68 cadavres ont été retirés du puits. Des efforts héroïques sont faits pour arriver à l'endroit où sont ensevelis les autres mineurs ; mais tard cette nuit, l'absence de tout bruit dans le fond du puits a démontré que le désastre était le plus terrible qui s'était produit dans cette région depuis 1894.

La nouvelle de l'explosion s'est répandue comme une traînée de poudre dans tous les environs, et bientôt des centaines de femmes, d'enfants et d'hommes, se groupèrent autour de l'orifice du puits.

Le travail des sauveteurs se continue avec énergie, mais on a complètement perdu espoir de retirer vivant les malheureux mineurs qui sont encore au fond du puits.

Dans le repos du camp

vous saurez apprécier les qualités de la langue de boeuf mise en conserve par Clark. C'est un mets frais, agréable. Tranché mince et mis entre deux tranches de pain beurré, c'est excellent.

POUR LE LABRADOR

Le nouveau steamer de la maison Revillon, Frères et Cie, "Le Pouvoir" est arrivé d'Angleterre, ce matin. Il est entré dans le Bassin Louise pour prendre une cargaison générale, c'est-à-dire des provisions et le bois préparé par la maison J. H. Gignac, de cette ville, pour la construction d'un certain nombre de bâtisses qui seront érigées dans des différents postes de la Baie d'Hudson.

AU LAC SAINT-JOSEPH

Le splendide hôtel du Lac St-Joseph, dont nous avons déjà donné il y a quelque temps, une description, est terminé et reçoit chaque jour un très grand nombre de touristes. C'est certainement l'un des plus charmants endroits où l'on puisse passer des moments agréables.

NOTES PERSONNELLES

M. le notaire M. McKenzie, de St-Gervais, est de passage à Québec, de retour d'un voyage de noces à Portland, Boston, Clermont, N. H.

COSTUMES EN DUCK BLANC

Demain, à 9 heures, sera offert en vente, 60 costumes en duck blancs, valant $6.00 pour $2.39, une marchandise très distinguée, étant une balance de manufacture.

T. BELAND & Cie.
172, 174, 176 rue St-Jean.

Association des Bouchers et commerçants de lard de Québec

Il y aura assemblée, mercredi soir, de tous les bouchers et commerçants de lard, de Québec, à la salle Thérien, St-Sauveur, pour affaires très importantes.—Par ordre,

JOS. ROYER,
Secrétaire-trésorier.

Elzéar Turcotte

Jeudi, toute la journée, 900 livres de beurre de table en pains carrés enveloppés de unelivre,—19cts la livre.

Demandez les timbres verts internationaux.

LA CROSSE

NATIONAL vs NATIONAL

Notre équipe canadienne française le National, doit aller jouer à la crosse contre l'équipe National II de Montréal, dimanche prochain. Nous avons bonne confiance que nos athlètes s'y couvriront de gloire et nous encourageons leurs amis à les accompagner dans la métropole.

* * *

Les clubs Belmagown et Champlain de cette ville organisent une partie d'exhibition pour dimanche, le 16 courant.

LA LUTTE

UNE PARTIE NULLE

Au parc Riverside, avant hier soir Emile Maupas et Emile Selva ont fait partie nulle gagant chacun une chute, le premier au genre greco-romain, le second au genre libre.

Une reprise pour décider la victoire aura lieu aujourd'hui.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

(Dépêche spéciale)

Sherbrooke, 12—Deux accidents de chemin de fer sont arrivés ici lundi soir. Le premier eut lieu à Bromptonville. Une voiture a été frappée par le train de Québec et son conducteur a été blessé sérieusement. A un autre endroit, un jeune homme, Ernest Latour, a été tué instantanément et son compagnon, Prince, a eu une jambe cassée.

UNE VISITE D'ADIEU

A M. le Curé Demers

Hier soir, messieurs les membres de l'Union Musicale se réunissaient à leur salle de répétitions à 7.30 heures, et de là se rendaient au presbytère de la paroisse St-Jean-Baptiste pour faire une visite d'adieu à M. le curé Demers, à l'occasion de son départ.

M. Geo. Hébert, organiste, lut une adresse à M. le curé, exprimant le regret des membres de l'Union Musicale de voir s'éloigner de leur paroisse celui qui avait été pour eux un sympathique bienfaiteur.

M. le curé Demers, émue de cette délicate attention des membres de l'Union et des sentiments délicats exprimés dans leur adresse, répondit brièvement, trouvant des paroles cordiales pour remercier ses paroissiens.

DANGEREUSEMENT MALADE

Nous regrettons infiniment d'avoir à annoncer à nos lecteurs que M. Ls Deschênes, encanteur et marchand de chaussures de cette ville, est dangereusement malade. Nous souhaitons que les médecins puissent le remener à la santé, car M. Deschênes est un de nos bons hommes d'affaires de Québec.

NAISSANCES

Robitaille.—A Charlesbourg, le 8 courant, l'épouse de M. Alfred P. Robitaille, comptable de la maison Proteau & Carignan, un fils.

Parrain et marraine, M. et Madame J. Emile Lacroix.

Lachance.—A Jacques-Cartier, le 10 juillet 1.05, l'épouse de Gaudiase Lachance, menuisier, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Gaudiase-Lucien.

Parrain et marraine, M. et Madame Gaudiase Descroisselles, oncle et tante de l'enfant.

DECES.

Plourde.—Au faubourg St-Jean, le 11 juillet 1905, à l'âge de 75 ans et 8 mois, Venerande Lavoie, épouse de feu Jean-Baptiste Plourde.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, 205 rue St-Jean, à 7 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux des Etats-Unis sont priés de reproduire. 2

Savard.—Le 11 juillet 1905, à l'âge de 74 ans et 7 mois, Mademoiselle Marie Savard.

Service et sépulture jeudi matin, le 13 courant, à 7 h. 30. Départ de la maison mortuaire, 1146 rue St-Valier, à 7 h. 15 pour l'église St-Malo, Québec et de là au cimetière St-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Gingras.—En cette ville, le 11 juillet 1905, à l'âge de 58 ans sieur Honoré Gingras, époux de Madame Zélia Roy.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, 1.95½ rue St-Olivier, à 7 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messieurs les congréganistes de la Haute-Ville sont priés de se réunir à la résidence du défunt, ce soir, mercredi, à 8 heures, pour la récitation de l'office. 3

Papillon.—Le 11 juillet 1905, à l'âge de 7 mois et 9 jours, Wilfrid-Omer, enfant de M. Alfred Papillon, charcutier.

Il sera inhumé jeudi après-midi, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, 310 rue Richelieu, à 3 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Petit.—Le 11 juillet 1905, à l'âge de 2 ans, 2 mois et 20 jours, Léon-Joseph-Charles, enfant bien-aimé de M. Philémon Petit, ferblantier, employé chez M. Charles Vézina, plombier.

Il sera inhumé jeudi après-midi, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, 41 rue Ste-Cécile, à 3 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Cinq-Mars.—A St-Boniface, Manitoba, le 11 juillet 1905, à l'âge de 28 ans, Joseph-Aimé Cinq-Mars, époux de Madame Annie Kitson.

Le défunt était le fils aîné de M. Gédéon Cinq-Mars, entrepreneur de St-Boniface, et autrefois de Ste-Claire, comté de Dorchester.

Dery.—A Charlesbourg, le 12 juillet 1905, à l'âge de 54 ans et 7 mois, sieur Charles Dery, cultivateur.

Son service et sa sépulture auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à Charlesbourg.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Mailloux.—Le 12 juillet 1905, à l'âge de 9 mois et 24 jours, Marie-Yvette, enfant de M. Tréflé Mailloux.

Il sera inhumé jeudi après-midi, le 13 courant, à 3 heures. Départ de la maison mortuaire, 359 rue St-Paul, à 2 h. 45 pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Côté.—Au faubourg St-Jean, le 11 juillet 1905, à l'âge de 86 ans et 2 mois, Boniface Côté, veuf de Madame Joséphine Jobin.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 472 rue D'Aiguillon, à 8 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messieurs les congréganistes de la Haute-Ville sont invités de se réunir à la résidence du défunt, mercredi soir, à 7 h. 30, pour la récitation de l'office. 2

CHEVAL NOIR A VENDRE

—S'ADRESSER A—

F. X. LEMIEUX, Marchand General,
1131 rue St Laurent, Pointe Lévis
12 juil—8

AVIS

Succession Edm. Giroux, en son vivant de Quebec

TOUTES PERSONNES ayant des réclamations contre cette succession sont priées de les présenter au Bureau du soussigné d'ici au 20 courant.

Par ordre des Exécuteurs testamentaires.

ALEX. GAUVREAU, Notaire,
No. 92, rue St-Pierre, Québec.
12 juillet—o

CANADA.
Province de Québec, } Cour de Circuit.
District de Québec,
No. 596

Roch Lyonnais, Demandeur ;

vs

Alphonse Rainville, Défendeur ;

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de Fieri Facias émané en cette cause les meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus jeudi, le vingtième jour de juillet courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur en la cité de Québec, rue Desprairies No. 127½, les dits meubles et effets consistant en une cage avec serin, canapé, cadres, etc., etc.

Québec, 11 juillet 1905.

OLIVIER BROUSSEAU, H. C. S.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

Madame C. Pelletier,

de Ste-Flavie, comté de Rimouski,
Marchande,—*INSOLVABLE*

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que

MERCREDI, LE 19 JUILLET 1905

A 2 HEURES P.M.

Sera vendu par encan public, au bureau des soussignés, No 111 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

A—Fonds de commerce général..... $1,171 01
B—Dettes de livres d'après liste..... 206 25

La vente se fera pour chaque item séparément, à tant dans la piastre au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des dettes de livres sont visibles à notre bureau.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, Lundi, le 17 Juillet courant.

Conditions de paiement: Argent comptant.

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Curateurs-conjoints

Bureau : 111 Côte de la Montagne, Québec.
0 juil—

DEMANDE

ON demande UNE BONNE CUISINIERE, muni d'excellentes recommandations. Bons gages.

S'adresser au No. 410½ rue St-Jean.
12 juil—o

ON demande UN BON "DRIVER" pour la bière, pour parcourir les paroisses du comté de Québec. Une personne pouvant disposer de son cheval aura plus d'avantage.

S'adresser à J. C. EMILE FECTEAU, agent de John Labatt, No. 1. rue Champlain.
11 juil—3

LES DAMES désireuses de se faire un salaire de dix piastres par semaine en faisant un travail facile, pourront s'adresser par lettre : "A. B.", bureau de L'Evénement.
11 juil—6

ON demande UNE SERVANTE pour la cuisine. S'adresser à

Mme J. A. DUSSEAULT,
1ère maison à droite passée la Barrière Ste-Foye
11 juil—o

Medecin Demandé

UN MEDECIN trouverait à se placer avantageusement à St-Thomas d'Aquin (Lac Bouchette), sur le parcours du chemin de fer du Lac St-Jean. 10 juil—3

ON demande UNE BONNE SERVANTE. S'adresser au
10 juil—3 No. 188 rue St-Jean.

ON demande UNE BONNE D'ENFANTS. S'adresser chez
M. BOISVERT,
20 juin—o 14 rue Laporte.

Restaurant Auditorium

RUE ST-JEAN, QUEBEC

A PARTIR DE CE SOIR, la Salle à diner au Restaurant sera ouvert TOUT LA NUIT. Maintenant que la cuisine se trouve sur le même plancher, le service se fait promptement et les plats son servis chauds.

EDGAR CLOUTIER,
Tel. 1718. Prop.

EXCURSION A BOSTON

VIA LE PACIFIQUE CANADIEN

Samedi, le 29 Juillet

PAR

La Garde Indépendante Champlain, accompagnée de sa fanfare et Clairons, en uniforme

Prix du Passage **$9.75** Aller et Retour.

Billets bons pour tous les trains réguliers laissant Boston le 30 Juillet. Retour jusqu'au 8 août. On aura le privilège d'arrêter à Manchester, Nashua, Lowell et retourner directement de ces endroits à Québec.

Le représentant du Canadien Pacifique à Québec, M. Jules Hone, nous prome un service de première classe et les excursionnistes peuvent être certain de ne pas être trompés.

A part les trains réguliers, il y aura un spécial qui partira de Québec à 5 hrs P.M. directement pour Boston. Ce train sera pourvu de chars dortoirs et d'un char à diner. Le prix d'un lit sera de $1.50 et $2.50. On servira le souper pour 35cts.

La Garde Champlain invite tous les excursionnistes à faire le voyage par le Pacifique Canadien à qui revient le mérite d'avoir obtenu un prix de passage aussi bas. Il nous fut plaisir d'en faire part à son actif représentant à Québec, M. Jules Hone.

Les billets sont en vente dans tous les principaux dépôts de journaux et par les membres de la Garde.

Les trains réguliers partiront comme suit : 8 hrs A.M., 2 hrs P.M., 11 hrs P.M. et un spécial à 5 hrs P.M.

12 juil—

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de

Evé de Montigny,

Marchand, Sept Isles,
INSOLVABLE

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE QUE

LUNDI, LE 17 JUILLET 1905

A 11 HEURES A.M.

Sera vendu à mon bureau, 44 rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce..... $1,081 87
Ameublement du magasin..... 19 40
$1,101 27
B—Crédits d'après liste..... 38 90
C—Un Piano droit, etc.....
D—Un emplacement situé au premier rang du canton Letellier, numéro 29 du cadastre du village des Sept Isles, avec maison et trois hangars dessus construites, circonstances et dépendances.

La vente se fera pour chaque item séparément. L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau et sur les lieux en aucun temps.

Conditions de la vente : Argent Comptant.

V. E. PARADIS,
Curateur.

Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu.

G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.

Québec, le 7 juillet 1905.

VENTE A L'ENCAN

PAR JACQUES & CIE

Vente à l'Encan de Meubles de Ménage, Tapis, Vaisselle, Carosse pour enfant, etc., etc,

VENDREDI, 14 JUILLET, A 1 H. 30 P.M.

A notre salle, No. 261½, rue St-Joseph, St-Roch

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, Vendredi, le 14 courant, à notre salle une quantité de Meubles de Ménage comprenant trois magnifiques Set de salon, Table de centre, Tapis, Cadres et Gravures, une Peinture à l'huile de Bains (St-Louis Roi de France), Rideaux et Pôles, Sideboard, Chaises de salle, Table à diner, Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Thé, Café, Epices, magnifique Set de chambre à coucher, Paillasses, Matelas, Set à toilette, Bureau et Chiffonier seul, Couchettes doubles et simples en bois et en fer, Commode, Banc-it, Canapé Sofa, un demi quart de Colle forte, un demi quart de Clous, Pique, Haches et Pelles ayant servi pour chantier, Balance plateforme, Poêle à l'huile, une grande Horloge antique mouvement en bois, Moulin à coudre, Carosse et Chaise-voiture pour enfant et une quantité d'autres effets.

Le tout vendu sans réserve et visible Jeudi, le 13 Juillet, de 1 à 7 hrs p.m.

Vente Vendredi, le 14 Juillet, à 1 h. 30 p.m.

JACQUES & CIE,
12 juil— Encanteurs.

EXCURSION —A— ROBERVAL

Samedi, le 12 Août 1905

—ORGANISÉE—

Par des Forestiers Indépendants

Sous le patronage de Cyrille F. Delâge M. P. P.

La Fanfare de Mastaï accompagnera les excursionnistes.

Départ du train à 11 heures P.M. Billets bons pour 10 jours.

PRIX $1.50 ALLER ET RETOUR

Billets en vente chez MM. Lavigueur & Hutchison, 94 rue St-Joseph ; Jos, Côté, tabaconiste, 179 rue St-Joseph. F. X. Gerant, libraire, 14 rue St-Jean ; Jos. Lesage, marchand de chaussures, 187 rue St Jean.

Pour informations, s'adresser 86 rue des Fossés, St-Roch, Québec.

8 juil—

AUDITORIUM

Derniere Representation CE SOIR

TOURNEE DRAMATIQUE FRANÇAISE

La Compagnie est composée des principaux Artistes des Théâtres "Nouveautés" et "National" représenteront le Chef-d'oeuvre de Labiche,

LA CHASSE AU MARI

Du "Fun" en masse. Spécialité en chant

Prix : 15, 25, 35 et 50 cts.

BIJOU THEATRE RUSTIQUE

PARK KENT HOUSE

CHUTES MONTMORENCY

2 - Representations Aujourd'hui - 2

3 hrs P. M. et 8.30 P. M.

AMUSEMENTS DE CETTE SEMAINE

LE GRAND ELDREDGE

Artiste en Tableaux faits avec du Sable

LE MERVEILLEUX BOVAIS

ACROBATE EXTRAORDINAIRE

LILLIE LAUZON

Champion d'Amérique pour Tir à la Carabine

VICTOR

COMEDIEN SUR TRAPEZE

ADMISSION GRATIS POUR LES PASSAGERS PAR CHEMIN DE FER.

UN TRAIN SPECIAL pour le Théâtre part de Québec à 8.30 tous les soirs

LA BIERE "FOX HEAD" Vous pouvez vous la procurer chez tous les Epiciers.

La seule à Québec Brassée avec de l'Eau de Source